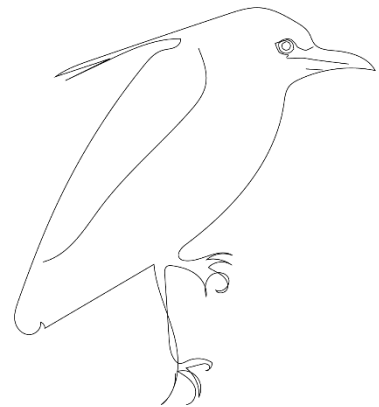




Réserve Naturelle Régionale
CAMBOUNET SUR LE SOR



Gérée par :



DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor

Avril à septembre 2023

DIAGNOSTIC D'ANCRAGE TERRITORIAL

Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor

Avril à septembre 2023

Rédaction du diagnostic : Marie MINMEISTER

Structure : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Occitanie - délégation territoriale du Tarn (81)



Photographie de la page de couverture : RNR de Cambounet-sur-le-Sor / LPO Occitanie délégation territoriale du Tarn

Sommaire

Remerciements	5
Introduction	6
I. Cadre de l'étude : de l'ancrage des réserves naturelles de France à celle de Cambounet-sur-le-Sor	9
1. Présentation du site : informations générales et caractéristiques de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor	9
2. Rappel des objectifs et de la méthode d'un « Diagnostic d'Ancrage Territorial » (DAT)	15
A. Etude nécessaire du socio-écosystème reprise par RNF	15
B. Objectifs et attentes liées à l'évaluation de l'état d'ancrage	18
C. Enjeux de l'étude d'ancrage pour le plan de gestion	19
D. Récolte des données et présentation de la méthodologie utilisée	20
a. Analyse basée sur la lecture d'indicateurs	20
b. Utilisation de profil cognitif comme indice d'un bon ancrage territorial	21
c. Mobilisation d'un outil quantitatif complémentaire à la méthodologie RNF	23
3. Cadre théorique : Les concepts de perceptions, d'usages, d'appropriation et de pouvoir	25
A. L'appropriation est indissociable de l'acceptabilité sociale	25
B. Des acteurs multiples aux pratiques variées dans un espace socialisé	26
C. Le questionnement sur l'ancrage territorial de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor	27
4. Cibler les facteurs d'influence prioritaires : travail d'identification des acteurs clés du territoire	29
A. Définition du socio-écosystème de la réserve naturelle	29
B. Démarche utilisée : organisation de l'enquête	31
II. Résultats de l'étude de cas	33
1. Synthèse des indicateurs d'ancrage	33
A. Les indicateurs de l'état d'ancrage par profil cognitifs	33
B. Les métriques de l'indicateur de connaissance	36
C. Les métriques de l'indicateur d'intérêt	49
D. Les métriques de l'indicateur d'implication	61
2. Résultats annexes : comité consultatif de gestion, changement climatique, AFOM, ...	68

A. Les métriques d'indicateurs spécifiques aux membres du CCG	68
B. Les métriques d'indicateurs sur le changement climatique	72
C. Les métriques de synthèse : récapitulatif guidant la réflexion sur les leviers d'ancrage	76
D. Synthèse par l'analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM)	78
a. Atouts	79
b. Faiblesses	81
c. Opportunités	83
d. Menaces	85
3. Synthèse du questionnaire grand public	87
III. Discussions et propositions d'actions opérationnelles	96
1. Limites méthodologiques	96
A. Pour le questionnaire du diagnostic d'ancrage territorial	96
B. Pour le questionnaire grand public en ligne	98
2. Discussion des résultats par facteurs d'influence	99
A. Une valorisation du rôle, des actions et du site de la RNR : un manque de connaissance	99
B. L'extension du périmètre de la réserve naturelle : un projet bénéfique mais source de conflits à venir	100
C. La réserve naturelle, lieu de vie et d'échanges : des progrès possibles dans l'implication des acteurs et de la population locale	102
D. La place et les adaptations nécessaires de la réserve naturelle face à une périphérie qui évolue : une urbanisation croissante et des activités anthropiques à proximité immédiate de la réserve	103
E. Des inquiétudes concernant la pérennité de la réserve, générateur d'attentes fortes : la gestion des espèces/habitats et la gestion de l'eau face aux changements climatiques	104
3. Proposition d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion	106
4. Conclusion du DAT	109
Bibliographie et sources	112
Liste des sigles	114
Annexes	115
Table des figures	125
Quatrième de couverture : résumé et mots-clés	127

Remerciements

Ce rapport est le résultat d'un travail d'enquête, de réflexion et d'analyse, qui n'aurait pas pu être le même sans l'appui d'un certain nombre de personnes, que je tiens à remercier ici.

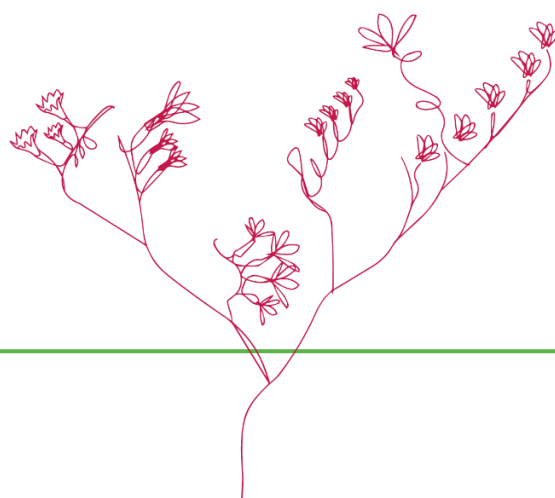
Je remercie toute l'équipe de la LPO Occitanie délégation territoriale du Tarn pour son accueil et pour ce que chacun m'a transmis. Je remercie particulièrement **Nicolas Gal**, tuteur de mon stage, pour son écoute, sa disponibilité et la confiance qu'il a bien voulu m'accorder. Je remercie aussi, **Amaury Calvet**, directeur de l'association, pour les précieux conseils qu'il m'a donnés. Merci aussi à **Grégoire Fauvel** pour les apprentissages naturalistes qu'il m'a transmis tout au long de cette période. Merci à **Audrey Waleau** et à **Glenn De Quelen** pour leurs bienveillances. Je remercie également **Emma Le Bozec**, animatrice, pour sa joie et merci, à **Fabian Peillon**, partenaire de bureau pour son soutien.

Je tiens à remercier les bénévoles de la LPO Occitanie délégation territoriale du Tarn, particulièrement **Antonin Chesneau**, **Pauline Manens** et **Michel Malaterre**.

Je remercie, **Christophe Maurel**, responsable antenne Tarn au Conservatoire des Espaces Naturels d'Occitanie (CEN) qui a été à mon écoute et qui m'a conseillé dans la réalisation de ce rapport.

Je remercie également **Vincent Baratin**, en charge de l'analyse de l'ancrage territorial de la RNR « les coteaux du Fel » en Aveyron.

Je remercie ensuite grandement toutes les personnes rencontrées dans le cadre de l'étude menée, pour le temps qu'elles m'ont accordées, ainsi que pour leur accueil et pour l'intérêt qu'ils ont portés à cette étude.



Introduction

Le rapport de la **Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques (IPBES)** publié en 2019, annonce qu'un million d'espèces sur les huit millions estimées être présentes sur terre est menacé d'extinction, un taux sans précédent et qui augmente. Cette **perte de biodiversité** provoque des effets néfastes en cascade non seulement sur l'environnement, mais aussi sur l'économie, la santé humaine, la sécurité, ...

Née de la contraction de « diversité biologique », la **notion de biodiversité** forgée par Walter G. Rosen en 1985, fut popularisée dans le monde politique et sociétal à partir de 1992 dans le cadre de la **Convention sur la Diversité Biologique (CDB)**. Ainsi la diversité biologique est définie comme « la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris (...) la diversité au sein des espèces et entre espèces, ainsi que celle des écosystèmes ». L'usage de ce terme, apparu récemment, est pourtant devenu très rapidement commun et usuel dans le débat public. Cependant, il peut être utilisé parfois à tort ou à raison dans les journaux ou lors de débats... et amenant parfois à des positionnements extrémistes (Le Guyader, 2008).

Toutefois, dans un contexte de **crise environnementale**, la médiatisation autour de ce sujet ne cesse d'augmenter depuis le début des années 2000. Ce phénomène prend source, d'une part dans les travaux scientifiques, et d'autre part, dans le constat d'événements climatiques plus intenses. Néanmoins, cette médiatisation s'explique pour les « climatosceptiques » en raison de son sujet « rentable et vendeur » pour l'actualité puisqu'il préoccupe « l'opinion publique », sans toutefois être convaincus des faits avérés (Comby, 2009).

Face au constat de la chute de la biodiversité, les **politiques publiques en matière de protection environnementale** ont considérablement évolué depuis une cinquantaine d'années. Ces évolutions ont particulièrement été marquées en France par le **Grenelle de l'environnement de 2007** qui a permis d'initier le dialogue avec les acteurs de la société en intégrant systématiquement les enjeux liés à l'environnement et au développement durable (Borraz & Guiraudon, 2008). Après un essoufflement et une

mise en retrait du sujet face aux crises économiques, il est revenu sur le devant de la scène en décembre 2022, lors de la **Conférences des Parties (COP** « Conferences Of the Parties ») COP15 à Montréal, où 196 pays, dont la France, se sont engagés à **protéger 30 % de la planète d'ici à 2030** (Ministères écologie énergie territoires 2022). Par ailleurs, la France a eu pour objectif de placer dès 2022, **10 % de son territoire sous protection forte**.

Lors de menaces d'origine anthropique, l'une des stratégies mises en place pour garantir localement la protection de la biodiversité est la création d'**Aires Protégées (AP)**, dont font partie les **Réserves Naturelles (RN)**. En raison de l'application de la loi de 1976 relative à la protection de la nature prévue par l'article L332-1 du Code de l'environnement, la quantité de données scientifiques et la création des réserves naturelles n'ont cessé d'augmenter. Cette législation de 1976, qui demeure inchangée depuis bientôt 50 ans, a défini les réserves naturelles comme « des parties du territoire d'une ou de plusieurs communes (...) classées en réserve naturelle lorsque la conservation de la faune, de la flore, du sol, des eaux, des gisements de minéraux et de fossiles et, en général, du milieu naturel présente une importance particulière ou qu'il convient de les soustraire à toute intervention artificielle susceptible de les dégrader ».

Les réserves naturelles n'ont pas vocation à participer au développement touristique ou économique mais sont des espaces tournés vers « des scientifiques ou des naturalistes » (Lepart & Marty, 2006), ce qui peut laisser transparaître un sentiment de « **mise sous cloche** » de la nature. A l'inverse, les parcs naturels sont, eux, précurseurs dans l'intégration des activités humaines vis-à-vis des aires protégées. C'est pourquoi les RN n'ont pas construit jusqu'alors de bases de données dites « sociales » qui permettent de **suivre l'évolution de leur état d'ancrage** et ainsi renforcer leur place et leur rôle localement (Marechal, 2021). De plus, pendant longtemps, les pratiques sociales des gestionnaires ont été entretenues par leur « culture naturaliste » consolidant une approche séparatiste des « sciences » et non intégrative (Therville, 2013), ceci ne permettant pas d'associer les liens entretenus avec la périphérie de l'aire protégée, ni en développant des stratégies pour s'intégrer au territoire (Kinder, 2020).

Au vu de la difficulté de l'appropriation des dispositifs mis en place par les politiques environnementales à destination des populations locales, il paraît donc indispensable de **considérer leurs représentations et leurs perceptions** (Marechal, 2021). Puisqu'elles témoignent, pour une partie d'entre-elles, d'une résistance et d'une méfiance à l'égard des aires protégées. C'est la raison pour laquelle le réseau des **Réserves Naturelles de France (RNF)**, a amorcé les recherches sur ce sujet grâce à la thèse de Clara Therville de 2013 sur « des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France », qui est précurseur dans ce domaine. A partir de cette approche intégrative des acteurs, des études sur l'**Ancrage Territorial (AT)** des RNF ont émergées jusqu'à présent. Après plusieurs expérimentations sur différents sites, RNF est moteur dans cette dynamique et déploie un suivi national du contexte social des RN dans l'objectif d'améliorer leur ancrage local.

Le présent rapport résulte de l'enquête menée sur la **Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor** dans la Tarn (81), lieu d'accueil de mon stage de fin d'études de master 2. Son objectif est de répondre aux questions suivantes :

- **Quel est l'état des lieux de l'ancrage de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor ?**
- **Quelles sont les pistes d'amélioration de cet ancrage territorial pour une meilleure prise en considération des enjeux sociaux dans le prochain Plan de Gestion (PG) ?**

Le cadre de l'étude sera l'occasion de préciser ce questionnement, ainsi que le contexte territorial et la méthodologie RNF appliquée (I). Par la suite, les résultats issus des indicateurs d'évaluation seront présentés et analysés (II) permettant de connaître l'ancrage de la RN de Cambounet-sur-le-Sor et de proposer des pistes d'améliorations opérantes pour le prochain plan de gestion (III).

“ *Le rôle et la place des réserves naturelles sur leur territoire sont dépendants des perceptions et représentations des acteurs locaux à leur sujet : ces constructions cognitives contribuent à définir l'ancrage territorial des réserves naturelles.* ”

Anatole MARECHAL

Chargé de mission Ancrage Territorial – LPO France

I. Cadre de l'étude : de l'ancrage des réserves naturelles de France à celle de Cambounet-sur-le-Sor

1. Présentation du site : informations générales et caractéristiques de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor

Le site a été classé **Réserve Naturelle Régionale (RNR)** le **18 novembre 2013**. Cette évolution du statut initial a été réalisée pour continuer d'assurer la gestion de la **Réserve Naturelle Volontaire (RNV)** créée, elle, en **septembre 1990**, à l'initiative de la commune de Cambounet-sur-le-Sor (propriétaire des parcelles) et du **Groupe Ornithologique du Tarn (GOT)**, devenu par la suite la **Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)** du Tarn en **1998**. En **2022**, la LPO du Tarn a fusionné avec la LPO Occitanie et a été transformée en **Délégation Territoriale (DT)** du Tarn.

L'origine de la création de la RNV fut la découverte dans les **années 1970** d'une **colonie de hérons** installée dans les **anciens bassins de gravières**. L'objectif fut de protéger cette colonie de hérons composée de quatre espèces : l'Aigrette garzette *Egretta garzetta*, le Blongios nain *Ixobrychus minutus*, le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* et le Héron pourpré *Ardea purpurea*. Ce fut ainsi la **première RNV créée en région Midi-Pyrénées**.



Un an après la création de la RNV et à l'initiative de la **Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn (FDCT)**, une **Réserve de Chasse Approuvée** ainsi qu'une **Réserve Fédérale de Chasse** ont été créées sur les parcelles limitrophes de la réserve dans

l'objectif d'étendre cette aire protégée qui est passée alors de 8 hectares à **31 hectares**.

Le 8 novembre 2013, l'Assemblée régionale a délibéré en faveur de la création de la RNR de **Cambounet-sur-le-Sor (SC)**, à la suite de l'avis favorable du **Conseil Scientifique Région du Patrimoine Naturel (CSRPN)** du 8 février 2013. La **Communauté de Communes du Sor et Agout (CCSA)** s'est vu confier la **gestion de cette RNR par la Région (convention du 13 novembre 2014)** et la **LPO Tarn** a été désignée comme **partenaire technique** de la CCSA, par convention entre les deux entités signée le **5 août 2013**. Cette organisation de la gestion a évolué le **30 janvier 2019** lorsque la **Région a désigné officiellement la LPO Tarn comme co-gestionnaire de la RNR au côté de la CCSA** (convention de gestion signées par les trois entités).

La RNR de Cambounet-sur-le-Sor se situe au Sud du département du **Tarn (81)**, à une soixantaine de kilomètres à l'Est de **Toulouse** et à moins d'une dizaine de kilomètres à l'Ouest de **Castres** (sous-préfecture). Elle dépend de la région administrative d'Occitanie. Le périmètre de la réserve est situé sur deux communes : **Cambounet-sur-le-Sor** (à l'Ouest) et **Saix** (à l'Est) (*Figure 1*). L'aire protégée est limitrophe à l'Est avec une **base de loisirs** gérée par la CCSA. Cette RNR est la **plus petite de la région Occitanie** avec une superficie de **31 hectares** (RNF Chiffres clefs).



Figure 1. Localisation de la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor.

La mission de gestion de la réserve confiée à la CCSA et à la LPO du Tarn par la Région vise à **garantir la conservation du patrimoine naturel** ayant fait l'objet du classement en RNR.

La **LPO** assure essentiellement les missions de **suivis, d'études et de gestion des milieux naturels et des espèces** ainsi que **la sensibilisation, l'éducation et l'accueil du public**.

Les **services techniques de la CCSA** interviennent, quant à eux, principalement dans les **domaines techniques** (travaux et entretien des équipements ; signalétique...) et de **respect de la réglementation** (surveillance par le policier intercommunal). La **gestion administrative** (gestion financière ; rapport d'activité annuel ; secrétariat du comité consultatif, ...) **et la communication** sont assurées de façon complémentaire **par les deux gestionnaires**.

Le **Comité Consultatif de Gestion (CCG)** est chargé de prendre position et de donner son avis sur le fonctionnement de la Réserve, de suivre et d'évaluer sa gestion. La précédente réunion du comité consultatif de gestion en novembre 2022, a été tenue en présence de 12 membres.

L'environnement global de la RN est agricole (au nord et à l'ouest) avec cependant un développement du péri-urbain, des espaces d'activités économiques et la base de loisirs limitrophe à l'est. Le contexte socio-économique local en périphérie de la RN est en pleine évolution notamment en raison de **l'urbanisation pavillonnaire** qui se développe et de la mise en place de projets tels que **l'autoroute A69 Castres – Toulouse** ou d'un **parc photovoltaïque**. Le projet de l'autoroute A69 dont les travaux viennent de commencer, est un tronçon autoroutier de 44 kilomètres, limitrophe de la RNR et de la base de loisirs qui relie Castres à Toulouse. L'objectif, selon les porteurs du projet, est de désenclaver le sud du Tarn en le rapprochant de la métropole de Toulouse qui est le poumon économique de la région.

Différentes problématiques sont à gérer sur la réserve pour limiter les impacts négatifs des évolutions de ses alentours. Premièrement, **rendre compatible l'augmentation de la fréquentation humaine avec la conservation de la biodiversité**. Deuxièmement, réfléchir à la question de la **gestion des niveaux des eaux**, élément capital en tant

que zone humide face à l'enjeu du changement climatique. Troisièmement, la **maitrise des espèces exogènes** comme la tortue de Floride et enfin **maitriser le foncier** en périphérie de la RN.

La réglementation de la réserve a été établie au regard de l'importance particulière du site pour la conservation d'habitats naturels et d'espèces remarquables et menacées, ainsi que pour son rôle écologique fonctionnel. Il s'agit aussi de partager et de maintenir la valeur patrimoniale et pédagogique du site pour le soustraire à toute intervention susceptible de le dégrader. Voici ci-dessous une synthèse des mesures de protection s'appliquant sur la réserve naturelle (Figure 2).

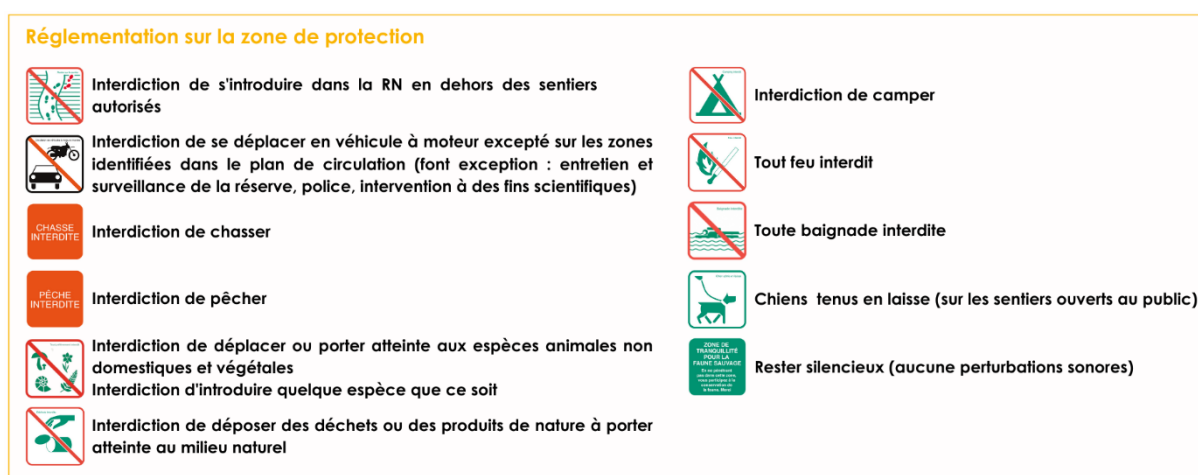


Figure 2. Réglementation en vigueur sur la réserve.

La réserve est située sur une **Zone Naturelle Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)**. Ces inventaires ont pour objectif **d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation**, possédant une faune, une flore ou des habitats naturels qui sont caractéristiques du patrimoine naturel régional.

La réserve de Cambounet-sur-le-Sor est intégralement comprise dans la **ZNIEFF de type 1¹ n°Z1PZO5O3 « Gravières de Cambounet-sur-le-Sor »** (cf. Annexe 1), d'une superficie de 113,04 hectares, en raison de ses forts intérêts naturalistes, en particulier **ornithologiques**. Elle est le lieu de **reproduction, d'hivernage et d'alimentation** pour la

¹ **ZNIEFF de type 1** : correspond à une ou plusieurs unités écologiques homogènes, souvent de taille réduite et abritant nécessairement au moins une espèce ou un habitat déterminant.

colonie de hérons. On y dénombre **39 espèces d'oiseaux déterminantes** et **une espèce de flore déterminante**. A proximité de la réserve, on trouve plusieurs ZNIEFF de types 1 et 2².

Les **Espaces Naturels Sensibles (ENS)** sont créés par le conseil départemental pour préserver des sites naturels remarquables par leur faune, leur flore ou leur paysage. Cette politique conduite par les départements met en place des aménagements pour valoriser ces espaces auprès du public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. L'**ENS « Gravières de Cambounet »** n°81ENS020, comprend l'emprise de la RNR et les surfaces limitrophes. Elle a une surface de 59 hectares, avec la **présence d'un sentier de découverte** appelé, « **le sentier des oiseaux** », qui est aménagé sur le site.

Les informations suivantes, citées ci-dessous, sur l'hydrologie et le patrimoine naturel de la réserve sont issues du site internet de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor. Les bassins de la RNR sont alimentés par des **eaux souterraines peu profondes** et connectées aux cours d'eau de l'**Agout**, du **Bernazobre** et du **Sor**. La nappe phréatique de la réserve mesure environ **un à deux mètres** d'épaisseur. La **gestion des niveaux d'eau est un élément capital** pour la conservation des enjeux de biodiversité.

Par ailleurs, en raison de ces enjeux de conservation, des inventaires ont été réalisés pour caractériser les habitats, la faune et la flore présente. La réserve compte ainsi une **vingtaine d'habitats** identifiés dont 2 d'intérêt communautaire. En 2017, sont recensés près de **270 espèces de plantes**, **25 de champignons**, **238 de vertébrés terrestres** et **216 invertébrés** dans le périmètre de la RNR (Calvet et al, 2018). Voici ci-dessous, les espèces les plus caractéristiques de la RN (Figure 3).

² **ZNIEFF de type 2** : regroupe un ou plusieurs ensembles naturels liés d'un point de vue fonctionnel et souvent dans de grandes étendues. Elles se distinguent par leur contenu patrimonial plus riche et leur degré d'artificialisation plus faible.

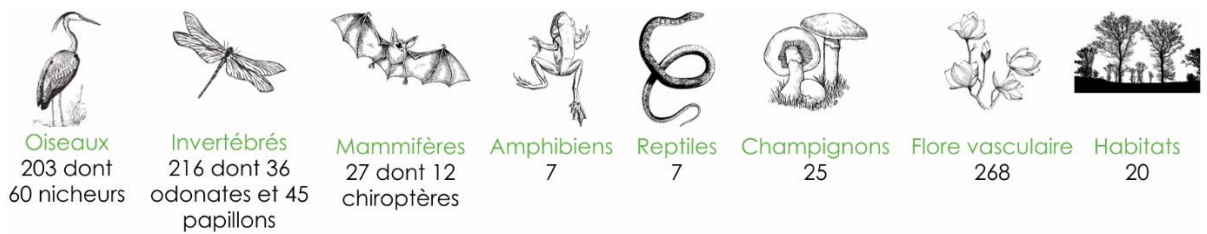


Figure 3. Représentation synthétique des espèces emblématiques de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor.

La RNR de Cambounet-sur-le-Sor est l'une des plus importantes **colonies de nidification plurispécifique de hérons** de la région Occitanie. Les facteurs qui ont permis ce développement sont multiples, d'abord la **protection intégrale des hérons en France à partir des années 1970**, puis la **multiplication des lacs collinaires et des bassins de gravières au cours de ces 40 dernières années** mais aussi le **premier classement de la réserve en 1990, suivi de celle de chasse en 1991** qui ont permis de mettre en place une **zone de quiétude** assurée.



2. Rappel des objectifs et de la méthode d'un « Diagnostic d'Ancrage Territorial » (DAT)

A. Etude nécessaire du socio-écosystème reprise par RNF

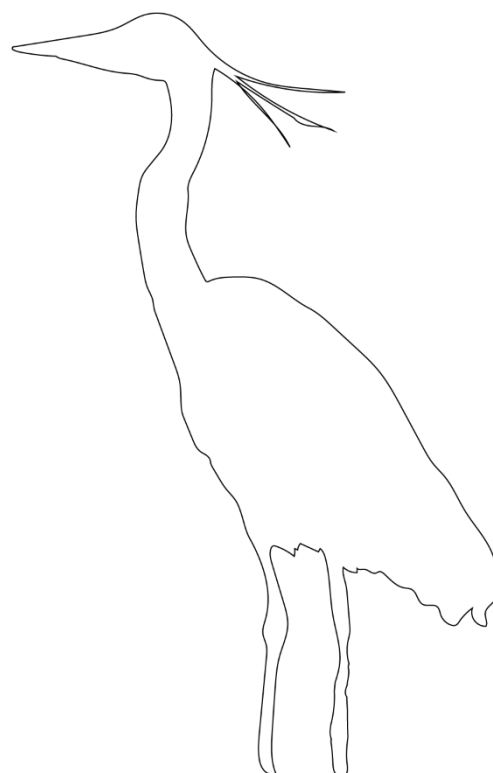
Occupant une place à l'intérieur des territoires, les réserves naturelles entretiennent des **liens d'interdépendances** avec les espaces anthropisés. Cela permet aux gestionnaires de tisser des relations avec les acteurs locaux et de saisir les enjeux qui y sont présents. De plus, les interactions entre ces deux espaces ne cessent d'augmenter en raison de la progression des surfaces urbanisées accentuant leur cohabitation et nécessitant, pour la pérennité de l'aire protégée, une connaissance de son état d'ancrage pour mettre en place des adaptations.

Une réserve naturelle dépend non seulement de **l'appropriation** que s'en font les acteurs locaux, mais aussi des efforts d'intégration réalisés par les gestionnaires. C'est, de ce fait, un **processus évolutif** qui se dessine dont la mesure de l'état d'ancrage à un instant « T » définit un **indicateur d'évaluation** du fonctionnement social d'une réserve naturelle (Marechal, 2021). Pour schématiser, il s'agit de « **l'effet réserve** », c'est à dire une « aura qui émane de la réserve et qui diffuse sensibilisation, amélioration des pratiques, appuis aux acteurs environnementaux, conseils aux projets d'aménagement sur le territoire périphérique de la RN » (Marechal, 2021).

En raison de leur statut réglementaire strict et intégralement voué à la protection de l'environnement, les réserves naturelles sont créées sur des objectifs « naturalistes ». Néanmoins, elles accueillent de nombreuses **activités humaines**, pour n'en citer que quelques-unes comme l'ouverture au public (visiteurs, scolaires, ...), les activités agricoles, ... Ces activités ont progressivement permis d'intégrer des **objectifs sociaux** dans les **plans de gestion**. Ces objectifs sont désormais considérés comme « **facteurs clés de la réussite des RN** » alors qu'ils étaient absents auparavant des premiers plans de gestion (Marechal, 2021). De surcroît, RNF affirme dans son rapport prospectif de 2018 souhaiter que ce facteur, non déterminant jusqu'à présent, devienne « plus prégnant ».

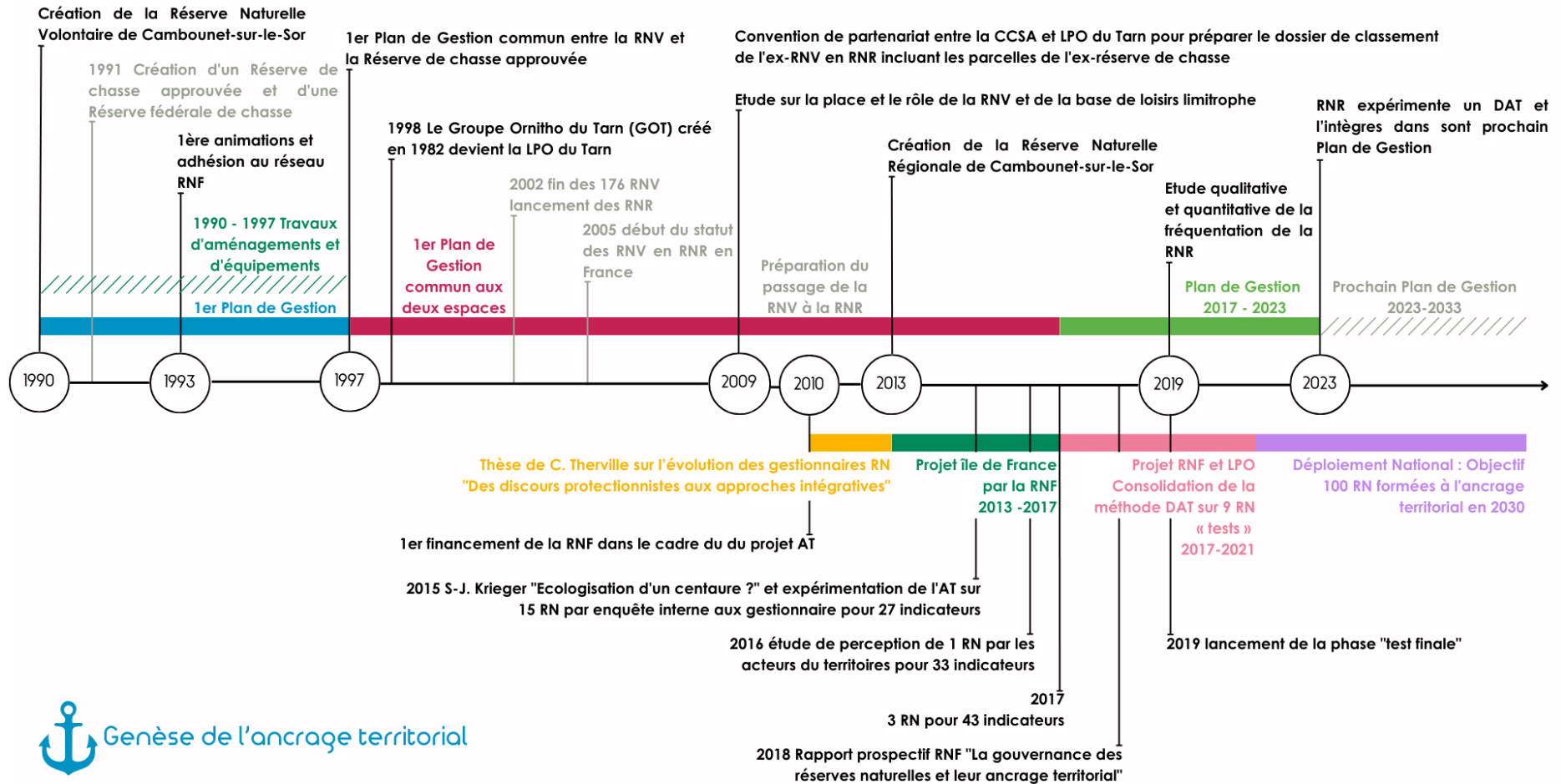
Ainsi, depuis maintenant plus d'une décennie, RNF promeut la problématique de l'ancrage territorial pour répondre aux besoins identifiés par C. Therville dans sa thèse. Elle met en valeur les bénéfices acquis pour une réserve par la prise en compte des attentes des acteurs locaux afin de renforcer son maintien jusqu'en périphérie. De plus, elle y décrypte la nature des liens forgés entre les gestionnaires et les acteurs locaux, leur dépendance et les bénéfices de ces relations. C'est dans cette continuité que deux principaux projets vont émerger sur le sujet. Le premier projet fut celui mené de 2013 à 2017 sur 15 réserves de la région d'Ile de France, et le second projet à visée durable est conduit avec la LPO. Ces expertises ont permis de réaliser des séries d'études d'ancrage sur des RN amenant de surcroît une expertise accrue et un nouveau socle de connaissances.

L'étude menée ici à la RNR de Cambounet-sur-le-Sor, s'inscrit dans la méthodologie produite par RNF pour estimer le fonctionnement social de celle-ci. De cette façon, ce travail fait écho à un **double contexte temporel à l'échelle nationale et locale** (Figure 4).





Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor



Genèse de l'ancrage territorial

Figure 4. Frise chronologique à double temporalité : RNR de CS / évolution de l'ancrage territorial.

B. Objectifs et attentes liées à l'évaluation de l'état d'ancrage

L'ancrage territorial relève d'une **approche géographique**, qui prend essence à son origine non pas aux aires naturelles, mais aux courants d'autres sciences sociales comme l'économie et la sociologie. Le schéma ci-dessous (Figure 5) est inspiré de la figure « pourquoi une étude d'ancrage ? » du guide méthodologique produit par A. Maréchal en 2021, qui synthétise les étapes clés d'un processus d'ancrage.

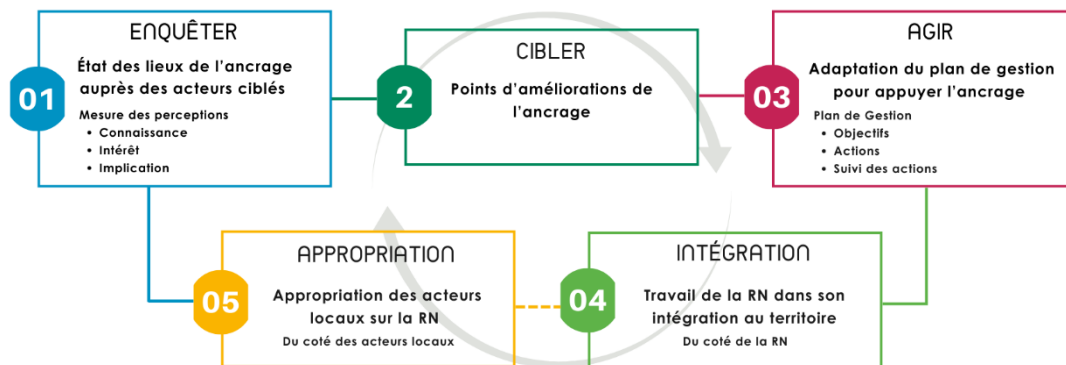


Figure 5. Schéma synthétique du processus d'ancrage d'une réserve naturelle.

Ce processus définit une **entité géographique** qui se décline en deux volets : **l'appropriation** par la population locale et son **intégration** au sein du territoire. L'appropriation est liée uniquement aux acteurs locaux mais dépend de l'intégration de la réserve, c'est-à-dire de la faculté des gestionnaires à intégrer cet espace au contexte local pour renforcer et maîtriser son appropriation par la population. Il est évident que lorsque ce processus est positif, les **bénéfices engendrés sont réciproques**, à la fois pour la réserve, qui voit son **statut renforcé** et, pour les acteurs locaux, qui possèdent là un **dispositif de valorisation territoriale**.

Une étude d'ancrage donne matière aux réserves naturelles pour **accentuer leur rôle et leur place** sur le territoire par la **réalisation d'un état des lieux**. Elle permet de justifier leur importance et leur utilité d'outil de protection environnementale. Mais cette étude permet aussi de renforcer « l'aura » de la réserve par la sensibilisation et la connaissance de meilleures pratiques respectueuses de la nature auprès de la population, mettant en exergue les bénéfices et les impacts positifs de l'aire protégée. Et enfin, un tel travail participatif permettra aussi de **fédérer une diversité d'acteurs** qui adhéreront, soutiendront, contribueront et sensibiliseront à leur tour d'autres acteurs.

Ce procédé de fédération des acteurs est décrit dans la thèse de C. Therville (2013) en **quatre niveaux d'appropriations** : d'abord **connaître** par le développement des connaissances sur le site protégé ; ensuite **reconnaître**, c'est-à-dire respecter les institutions et comprendre le principe même d'une réserve naturelle. Puis **diffuser** de façon pro-active les connaissances auprès des acteurs ; et enfin **partager** « l'idéologie » défendu par la réserve naturelle en périphérie de celle-ci. Lorsqu'une personne est identifiée au quatrième niveau, par le partage d'une culture, d'objectifs et d'une vision commune du territoire, l'acteur est dit alors « **fédéré** ».

Objectifs de l'étude :

- Caractériser « l'état réserve » de Cambounet-sur-le-Sor grâce aux indicateurs définis pour mesurer l'ancrage ;
- Comprendre les ressentis et les positionnements des acteurs clés ;
- Valoriser les indicateurs de réussite d'ancrage auprès des acteurs institutionnels ;
- Identifier, pour le plan de gestion, des pistes de progression en matière d'objectifs et d'actions ;
- Identifier les « idées péjoratives perçues » sur la RN pour lutter contre ;
- Trouver de nouveaux facteurs d'influence et de nouveaux acteurs potentiels ;
- Faire un suivi de l'évolution de l'état d'ancrage à 10 ans.

Effets attendus pour la réserve à moyen-long terme de cette étude :

- Justifier son rôle et renforcer son poids territorial à partir de validation des indicateurs d'ancrage trouvés ;
- Promouvoir la réserve et ses efforts d'intégration ;
- Appuyer ses choix de gestion ;
- Engendrer potentiellement des modifications de position et de comportement des acteurs locaux en faveur de l'aire protégée ;
- Dynamiser le dialogue social et les partenariats avec les acteurs locaux.

C. Enjeux de l'étude d'ancrage pour le plan de gestion

L'étude sur l'ancrage territorial de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor intervient à différents niveaux dans la rédaction du prochain plan de gestion. Le plan de gestion de la réserve de Cambounet-sur-le-Sor s'articule autour de **6 Objectifs à Long Terme**

(OLT) qui aident les gestionnaires à améliorer l'état et le fonctionnement de la réserve à longue échéance. Ces OLT sont accompagnés d'objectifs de moyen termes opérationnels, aussi appelés **Objectif de Plan de Gestion (OPG)**.

Le **Plan de Gestion (PG)** de la RNR de CS comporte 6 OLT dont les 3 précisés ci-après sont directement en lien avec l'étude de l'ancrage : RNR dans son environnement ; accueillir, informer et sensibiliser ; administrations, entretien et surveillance. L'ancrage territorial permet **d'évaluer** directement les résultats obtenus pour les objectifs du plan de gestion précédent en tant qu'**outil de mesure** et de **proposer des leviers d'améliorations** pour le prochain PG.

D. Récolte des données et présentation de la méthodologie utilisée

a. Analyse basée sur la lecture d'indicateurs

La méthodologie construite par RNF est basée sur une **analyse qualitative** à partir d'entretiens semi-directifs auprès des acteurs qui gravitent autour du site (cf. Annexe 2). Cependant, dans un souci de faire correspondre les résultats de cette enquête avec ceux du plan de gestion, la retranscription des résultats prend la forme **d'indicateurs** utilisés lors **d'analyses quantitatives**. Couramment étudiées de façon distincte dans les sciences sociales, les démarches qualitatives et quantitatives sont utilisées de façon intégrative dans le même outil pour ce diagnostic. Les travaux menés par C. Therville (2013) et S. J. Krieger (2015), sont utilisés comme modèles d'études par RNF. Pour évaluer l'état d'ancrage, **trois facteurs clés sont mobilisés** :

1. Niveau de connaissances porte sur les informations essentielles que la réserve doit nécessairement faire connaître auprès des acteurs ciblés. Il s'agit d'identifier ce qui est connu de la réserve de ce qui ne l'est pas.

2. Niveau d'intérêt que représente la réserve pour les acteurs locaux ; il s'agit de comprendre ici les raisons de ces perceptions et de juger si les acteurs s'intéressent au site.

3. Niveau d'implication des acteurs peut se manifester par un simple soutien pouvant prendre la forme d'une aide financière, matérielle, technique ou par du bénévolat, ... Est donc évalué ici le niveau d'investissement des acteurs vis-à-vis de l'aire protégée.

Ces trois indicateurs se basent sur un ensemble de **sous-indicateurs**, possédant tous une **gradation de notation**. En dépit d'une notation par indicateurs quantitatifs, il est nécessaire de préciser que cette étude réside dans une analyse qualitative. Les indicateurs sont utilisés comme soutien et aide à la lecture pour l'équipe de gestion mais ne reflètent en aucun cas l'exacte réalité.

b. Utilisation de profil cognitif comme indice d'un bon ancrage territorial

Pour approfondir les propos autour des représentations, la méthodologie RNF s'appuie aussi sur des **profils cognitifs** définis et construits dans la thèse de C. Therville (2013). Etudier l'ancrage à travers des profils cognitifs permet de **suivre l'évolution de l'acceptation sociale** des acteurs et donc du soutien dont peut bénéficier la réserve dans ses projets. Il reste évident que le classement des acteurs interrogés dans un profil cognitif reste un **exercice subjectif**, qui s'appuie, comme pour une partie des indicateurs, sur un ressenti et un jugement de l'enquêteur. **Quatre profils cognitifs** sont donc à identifier dans le traitement des données comme permettant d'identifier les acteurs en fonction de leur perception du rôle et de la place de la réserve au sein du territoire (Marechal, 2021). Voici ci-dessous, les définitions de ces **4 profils cognitifs** issus du travail de C. Therville (2013) :



Profil des contraintes

« Acteurs qui perçoivent un **bilan négatif** de la balance contraintes/avantages liée à la réserve naturelle, et qui sont souvent les **opposants déclarés**, ou au moins latents à la réserve naturelle. Ils sont généralement en **situation de réactance** vis-à-vis de la réserve naturelle, c'est-à-dire de **rejet** et de **tension**, voire de **conflit** ouvert avec ses gestionnaires. Au mieux, ils se méfient de la réserve naturelle ».



Profil des territoriaux

« Acteurs en **situation de pseudo-neutralité**, ce qui peut se traduire par des positions abstentionnistes et passives (aucun inconvénient, aucune contrainte) ou de balances des avantages et des **contraintes très dépendantes du contexte territorial**. On tolère au départ, puis on accepte l'espace protégé, en reconnaissant la manière dont il représente des contraintes ou des ressources face aux enjeux territoriaux ».

Il est possible de distinguer **deux groupes** parmi les profils des territoriaux :

a. **Territorial intéressé** : « **Partage un ou plusieurs enjeux avec la réserve**, qui induisent une implication de l'acteur vis-à-vis de la réserve. Cette implication prend la forme d'un **soutien occasionnel**, car l'acteur est sensible aux objectifs de la réserve. De plus, la réserve peut se révéler être la source d'un **partenariat intéressant**, à développer ou pérenniser. **Cet acteur peut progressivement devenir un acteur « Fédérateur » de la réserve** ».

b. **Territorial désintéressé** : « N'a pas ou peu d'intérêt vis-à-vis de la réserve ou de ses enjeux. Adopte une **posture de retrait, de neutralité**. N'apporte aucun appui, mais aucune menace non plus ».



Profil des environnementaux

« **Acteurs convaincus par les objectifs de conservation de la nature, et plus ou moins indifférents aux enjeux territoriaux**. Le soutien à la réserve naturelle est à la fois **cognitif, affectif et conatif**, mais leur vision du monde se concentre autour de la réserve naturelle et de ses objectifs, **sans aller vers une démarche territoriale et intersectorielle**. Les avantages perçus sont **la conservation de la biodiversité, la reconnaissance et l'intégration des enjeux environnementaux** à l'échelle du territoire. Les contraintes sont liées à l'insuffisance des mesures mises en place et à la nécessité de compromis territoriaux perçus négativement vis-à-vis des enjeux de conservation.

Il est encore possible de distinguer **deux groupes** parmi ce profil :

a. **Environnementaux spécialistes** : « Acteurs disposant de **compétences fortes sur la thématique de l'écologie ou de l'aménagement** du territoire, du fait de leurs activités professionnelles ou bien associatives. Ces acteurs disposent d'une vision du territoire centrée sur les enjeux environnementaux qui s'appuie sur des arguments scientifiques et/ou une expérience solide ».

b. **Environnementaux amateurs** : « Sont également centrés sur les enjeux environnementaux mais **ne disposent pas des connaissances techniques ou bien de l'expérience** permettant d'argumenter solidement leur vision du territoire ».



Profil des fédérés

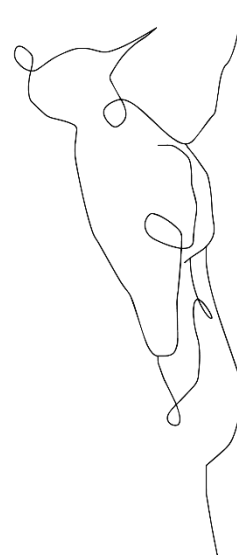
« Profil à cheval entre les profils territoriaux et environnementaux, c'est-à-dire des acteurs qui sont porteurs d'une vision fédératrice entre le positionnement des acteurs territoriaux et celui des acteurs environnementaux. Les fédérés **adhèrent au projet de réserve, et reconnaissent à la fois les avantages qu'il représente en termes de conservation de la biodiversité, de développement « harmonieux » du territoire, mais également compte tenu des enjeux territoriaux identifiés auparavant.** Ils **reconnaissent également les inconvénients liés aux compromis, aux recouvrements et au potentiel conflictuel en termes de voisinage, d'usages, d'aménagement ou d'accès, mais acceptent ces contraintes et tentent de les atténuer.** »

c. Mobilisation d'un outil quantitatif complémentaire à la méthodologie RNF

En raison de la méthode d'échantillonnage conseillée par RNF, les **perceptions** des **"riverains"** ne sont pas prises en compte directement dans la méthodologie utilisée puisque ce ne sont pas des **« acteurs clés »** de la réserve. Outre cela, pour étudier les perceptions d'une population, il est nécessaire d'obtenir un nombre assez important de réponses, sans prendre en compte les catégories socio-professionnelles. Or, l'échantillonnage d'acteurs étant limité à 40, il n'est pas réalisable de produire des

entretiens semi-directifs de 1h avec une population de taille suffisante dans le temps imparti pour cette étude.

Néanmoins, pour aider à la bonne gestion de la réserve, les perceptions des riverains et du grand public ont été considérées à l'aide d'un autre outil, sous la forme d'un **questionnaire en ligne**. L'**objectif de ce questionnaire** est d'obtenir les **points de vue des visiteurs** pour réaliser une **étude complémentaire du DAT** et ainsi **appuyer et renforcer les axes de progrès du plan de gestion**. Celui-ci est composé dans sa quasi-totalité de questions fermées avec mise en ligne du 26 avril au 21 août 2023 sur divers canaux de communication (site internet de la réserve et de la CCSA, site internet de la LPO Occitanie et par voie de presse). L'accès aux usagers à ce questionnaire a été facilité par sa mise en ligne sur internet. D'autre part, la seule exigence pour y répondre était d'avoir déjà visité au moins une fois la RN, ce qui ouvrait la possibilité d'un échantillon très large. Les résultats exprimés librement par les **121 sondés**, tous anonymes, sont exposés dans la partie 2, sur les résultats.



3. Cadre théorique : Les concepts de perceptions, d'usages, d'appropriation et de pouvoir

La notion d'**Ancrage Territorial (AT)** est encore méconnue et les études à ce sujet sont peu nombreuses. A l'échelle des réserves naturelles, cette approche « sociologique » reste innovante. Les gestionnaires, habituellement formés au rapport d'activité, au suivi d'espèces ou à la rédaction de plan de gestion, ..., ne sont pas accoutumés à maîtriser les notions d'ancrage ou d'appropriation (Marechal, 2021). C'est pourquoi la mise en place d'un cadre théorique est nécessaire pour définir et préciser ces notions, puis pour les expérimenter dans la méthodologie utilisée.

A. L'appropriation est indissociable de l'acceptabilité sociale

L'**appropriation** est en relation étroite avec la notion **d'acceptation**, qui est un concept amplement étudié en sociologie et, de plus en plus utilisé par les décideurs, pour prévoir les oppositions éventuelles à leur projet. Ainsi, en sociologie, la notion « d'acceptabilité sociétale » renvoie aux conditions dans lesquels un « objet » pourra être accepté. Or, on ne peut prédire avec exactitude quel levier utiliser pour cela. Mais il est possible de comprendre ce qui fait sens pour les individus. En effet, face à la mise en place de politiques publiques, l'acceptabilité sociale se traduit par « un jugement collectif à propos d'une politique ou d'un projet » qui est « davantage une question de valeurs et de croyances partagées » (Gendron, 2014). C'est pourquoi il est nécessaire, pour qu'une action ou un projet se réalise, qu'il fasse l'objet d'une acceptation sociale. L'acceptation sociale est définie par le géographe français L. Laslaz (2012) comme un « processus par lequel un groupe social admet la présence d'usages, de pratiques, d'infrastructures, de réglementations, (...), voire de restrictions et de toutes formes de modifications de son espace de vie, sur un territoire qu'il partage avec d'autres acteurs (...).

Il faut alors définir la notion d'appropriation qui se distingue de l'acceptation par le **niveau d'adhésion individuel et collectif d'un « objet »** considéré. Autrement dit, pour qu'il y ait appropriation, au-delà d'être toléré ou accepté, il s'agit pour les acteurs, comme déjà dit précédemment, de s'attribuer, de s'identifier et d'adapter « l'objet »

à leurs pratiques quotidiennes. Ainsi, dans son travail de thèse, C. Therville met en exergue l'importance de l'acceptation sociale comme pilier de la réussite des projets de conservation, qui illustrent une bonne appropriation d'un site protégé. De plus, elle définit l'appropriation par la description suivante : « **l'adhésion affective, cognitive et conative, une adhésion totale à l'objet considéré** ».

Cette définition est contre balancée par celle de S. J. Krieger (2015), qui propose une notion différente. Elle lie l'appropriation à l'association de deux notions : **l'adaptation** et la **propriété**, et définit ce processus comme la réaction d'un individu par rapport à un objet, à un composant du territoire. Elle nous amène à réfléchir aux théories de P. Bourdieu, sociologue, et, en particulier, à son concept central **d'habitus**. Celui-ci désigne l'ensemble des goûts, des aptitudes et des valeurs qu'un individu acquiert et met en œuvre au cours de sa vie. En effet, chaque individu suit un comportement cohérent qui lui semble naturel mais, de fait, qui est le produit de toutes ses **expériences sociales ou passées** et qui oriente ses expériences sociales futures. Ces expériences sociales sont liées à son **appartenance** à une **catégorie sociale** et à une **culture donnée**. Une **catégorie sociale** réunit donc l'ensemble des personnes dotées d'un même habitus.

La distinction entre ces deux définitions peut s'expliquer par leurs approches différentes de l'objet. En effet, l'objectif de Therville est d'étudier sur un territoire donné, l'organisation et la gestion des ressources naturelles. Les témoignages et ressentis de la population locale sont utilisés comme méthodologie d'étude. Elle ne cherche pas à comprendre la construction de ces ressentis et l'explication des différents positionnements des acteurs vis-à-vis des aires protégées. Tandis que Krieger, qui utilise la même méthodologie, s'attarde sur la façon dont les différents acteurs acceptent, s'impliquent et s'adaptent aux enjeux environnementaux et aux politiques publiques mises en place (Marechal, 2021).

B. Des acteurs multiples aux pratiques variées dans un espace socialisé

Toute société humaine se caractérise par un ensemble d'activités sociales qui permettent à une population de transformer le milieu naturel en lui donnant un sens et des fonctionnalités. Partie intégrante de la vie sociale, **l'espace** est en **interactions**

et en interdépendances avec **d'autres** composantes qui s'y développent et s'imposent aux individus comme un **cadre de vie** qui, en retour, est transformé par eux même.

Le concept d'appropriation peut donc s'appliquer utilement pour l'analyse des aires protégées. Dans le contexte des politiques environnementales comme celle des RN, le géographe Guy Di Méo définit la **notion de territoire** (1998), comme un **espace vécu**, c'est-à-dire avec des « portions d'espace socialisé, affectés à des usagers multiples et investis de nombreuses valeurs contradictoires ». L'analyse de l'appropriation d'un territoire correspond à l'étude de ces usages, des valeurs qui y sont investies, des liens qui y sont tissés par de multiples acteurs et aux rapports sociaux qui en dépendent (Marechal, 2021).

C. Le questionnement sur l'ancrage territorial de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor

L'ensemble des concepts mis en évidence dans le cadre théorique nous permet maintenant de questionner et d'analyser l'ancrage territorial de la RNR. Le contexte territorial et social de la RN de CS entraîne de nombreuses perceptions et des usages diversifiés. La façon dont les acteurs perçoivent et utilisent cet espace préservé est au cœur de notre questionnement. Il faut comprendre la façon dont les **acteurs s'approprient ou s'opposent à l'aire protégée**. Cette appropriation est fortement liée à leurs **pratiques sur le territoire et sur cet espace**, mais varie aussi selon leurs **perceptions** et les **usages** qu'ils en ont. Comprendre ces enjeux est particulièrement important pour prévenir d'éventuels conflits, ou lors de la mise en place de projets, ce qui peut impacter positivement ou négativement la vie et l'évolution de la réserve.

Dans cette étude de cas, il s'agit de comprendre comment une population « s'est adaptée » au développement d'une réserve naturelle. C'est-à-dire, comment elle se l'approprie ou s'y oppose ; comment cet espace peut répondre aux besoins et désirs des usagers ; comment l'acceptation et l'appropriation de celle-ci évolue-t-elle sur le long terme et, de fait, comment la réserve s'adapte lorsque sa périphérie évolue, et que de nouveaux enjeux apparaissent ?

L'objectif de notre étude porte donc sur **la compréhension des facteurs influençant l'ancrage de la réserve de Cambounet-sur-le-Sor**. En application de la définition de Krieger, nous analyserons la façon dont les acteurs transforment l'objet de cette réserve et se l'approprient. Ainsi, le résultat de ce travail doit permettre de **restituer l'état actuel de l'ancrage de la réserve et proposer des leviers à utiliser pour mieux la positionner et améliorer son image, selon les choix qui seront faits par le gestionnaire**.



4. Cibler les facteurs d'influence prioritaires : travail d'identification des acteurs clés du territoire

A. Définition du socio-écosystème de la réserve naturelle

Le nombre d'entretiens fixé dans le **protocole RNF** correspond à un **échantillon de 30 à 40 acteurs à rencontrer**. Afin d'identifier ces acteurs, il est nécessaire en amont de réaliser un travail d'inventaire **des principaux acteurs**. Le listing des acteurs à rencontrer est établi ici avec les gestionnaires de la réserve naturelle, à savoir la CCSA et la LPO Occitanie DT du Tarn à partir de **l'étude du socio-écosystème de la réserve** (Figure 6).

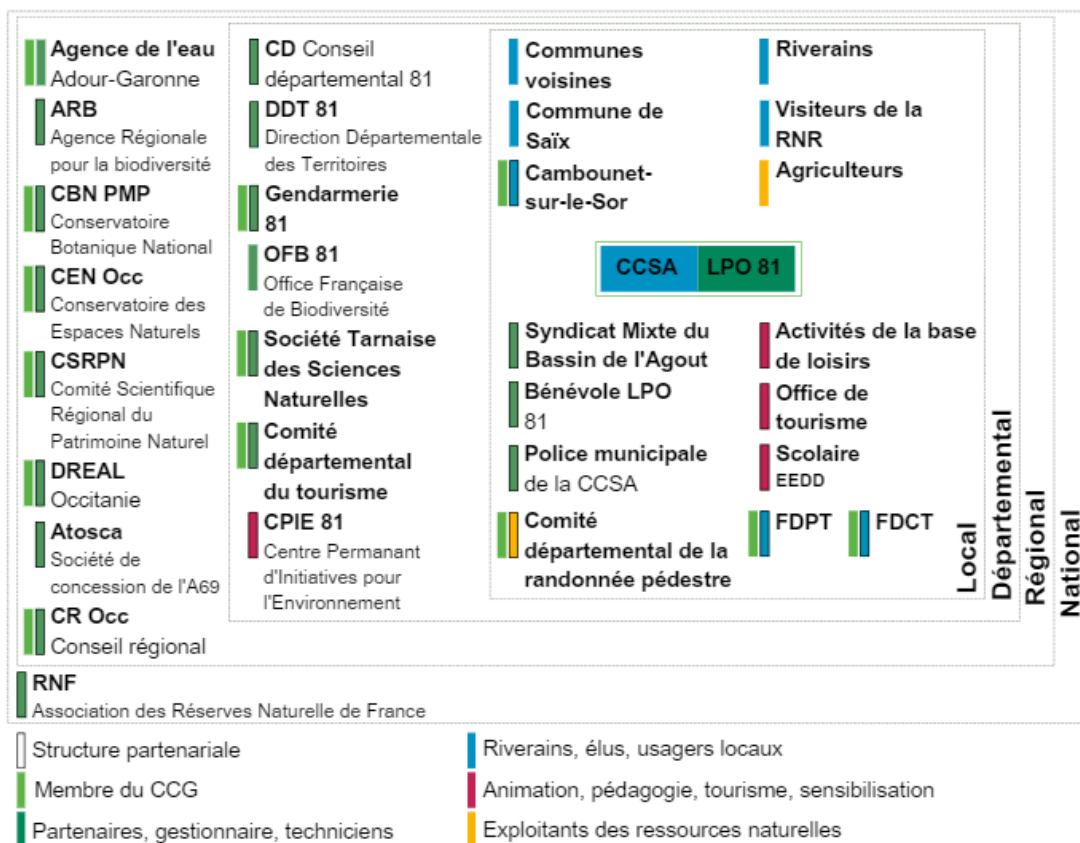


Figure 6. Les principales structures d'acteurs de la réserve de CS par typologie et par échelon territorial.

L'objectif de cette enquête n'est pas d'être représentative des groupes d'acteurs rencontrés mais de rapporter leurs points de vue, leurs positionnements, leurs activités et leurs liens avec la réserve (Marechal, 2021). La classification des acteurs en groupes est une tâche essentielle d'une part, pour **anonymiser les données** lors de la rédaction

du rapport et d'autre part, pour **comprendre les positions et les perceptions** des divers groupes d'acteurs.

Pour la réserve de CS, **cinq groupes** ont été classés par **type de structure partenariale** ; ils suivent la typologie de référence demandée par RNF pour mener à bien le DAT (Maréchal, 2021). Néanmoins, il est important de préciser pour la suite que de nombreux acteurs contribuent et appartiennent également à plusieurs groupes.

Le groupe le plus représenté durant cette enquête est celui rassemblant les « **partenaires**, les **gestionnaires** et les **techniciens** » travaillant occasionnellement avec la réserve naturelle sur divers sujets en lien avec l'aménagement du territoire. Ce groupe témoigne de la multiplicité des acteurs en lien avec la réserve.

Exemples : conservatoires d'espaces naturels, services techniques d'une collectivité, région, syndicat de gestion d'un territoire ou d'une ressource, ...

La deuxième catégorie regroupe tous les acteurs rencontrés en tant que « **riverains**, **élus** et **usagers** » locaux de la RN ; tous les acteurs ayant une activité de loisirs à proximité directe de la RN, les chasseurs et les pêcheurs ainsi que les élus des communes périphériques sont associés à ce groupe.

Les membres représentant « **l'animation** et **découverte de l'environnement** » sont associés en un même groupe. Tous les acteurs dans les domaines de l'environnement et de la sensibilisation à la nature que ce soient des acteurs professionnels ou associatifs de l'animation, des loisirs, des acteurs de l'éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) ou des offices de tourisme sont regroupés dans cet ensemble pour cette enquête.

Exemples : associations, scolaires, offices de tourisme, ...

Les « **exploitants des ressources naturelles** » sont aussi identifiés dans ce groupe qui intègre non seulement les exploitants de la réserve mais également ceux en périphérie.

Exemples : agriculteurs, éleveurs, forestier, opérateur de loisir sportif en plein air, ...

Enfin, on trouve le groupe composé de l'ensemble des « **membres du Comité Consultatif de Gestion** » qui est majoritairement composé du groupe des partenaires, des gestionnaires et techniciens.

B. Démarche utilisée : organisation de l'enquête

Dans le cadre de l'ancrage territorial de la réserve de Cambounet-sur-le-Sor, l'étude s'est déroulée durant 6 mois, dont : 1 mois de préparation et d'identification des acteurs ; 2 mois de récolte de données qualitatives et quantitatives ; 2 mois d'analyse ; et en parallèle et jusqu'à la fin de mon stage, la rédaction du rapport technique et universitaire puis le rendu et la restitution des résultats (Figure 7).

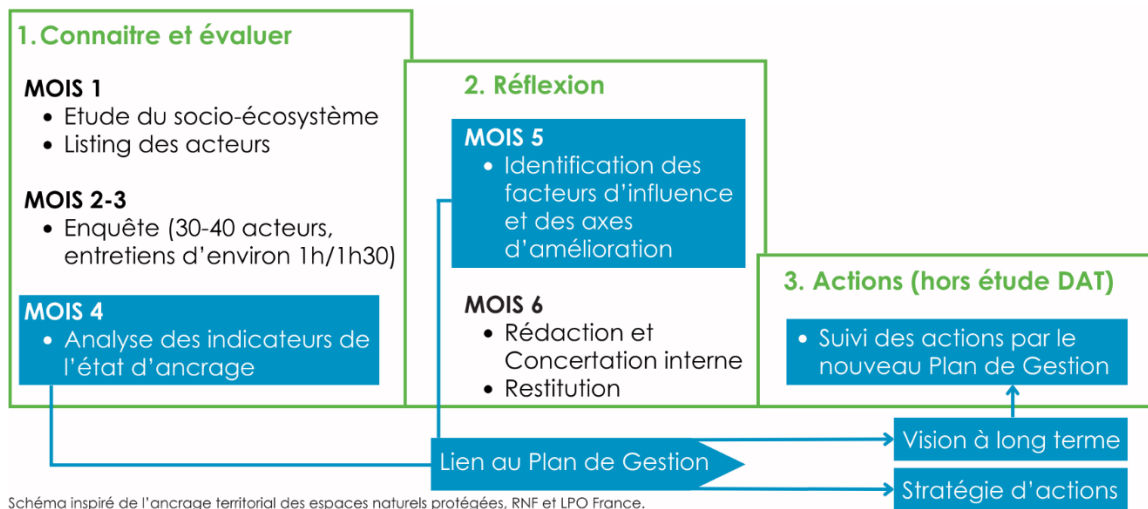


Figure 7. Rétroplanning des grandes étapes de l'étude d'ancrage local de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor.

Malgré une petite superficie, la réserve de Cambounet-sur-le-Sor compte de nombreux acteurs en raison de sa proximité avec la ville de Castres et de l'attractivité de la base de loisirs voisine, mais aussi de l'ancienneté de son implantation depuis plus d'une trentaine d'année sur le territoire du Tarn et à proximité de la métropole de Toulouse. Au total, 37 entretiens ont été réalisés auprès de différentes structures pour cette étude (cf. Annexe 3). Dans le temps imparti et selon la méthodologie proposée par RNF, nous avons pu enquêter :

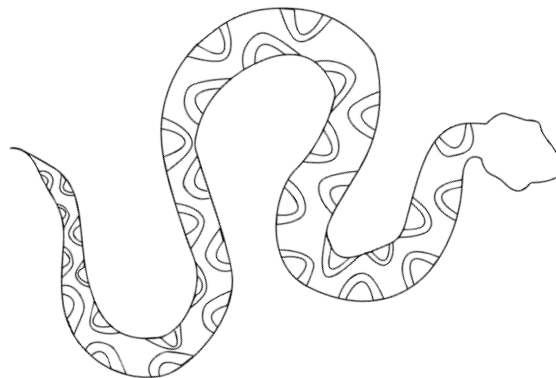
Acteurs par niveau territorial

- Local : 16
- Départemental : 14
- Régional et + : 7

**Au total
37 acteurs
enquêtés**

Acteurs par typologie

- Animation et découverte de l'environnement : 5
- Partenaires, gestionnaires et techniciens : 17
- Riverains, élus et usagers locaux : 11
- Exploitants professionnels des ressources naturelles : 4
- Membres du CCG : 16



II. Résultats de l'étude de cas

I. Synthèse des indicateurs d'ancrage

A. Les indicateurs de l'état d'ancrage par profil cognitif

Les quatre profils définis par Therville, permettent d'obtenir une bonne illustration de l'implication des acteurs locaux. Ces profils cognitifs sont une première lecture de l'ancrage des acteurs questionnés, qui sera par la suite justifiée et développée au travers de la grille d'indicateurs. Attention toutefois, les profils sont des indices d'analyse qui ne sont pas exactement représentatifs des profils des enquêtés.

A première vue, selon cette approche, la réserve de Cambounet-sur-le-Sor bénéficie d'un **bon ancrage** puisque **38% des acteurs sont fédérateurs**, et presque **20% des acteurs rencontrés sont environnementaux**. 27% des acteurs sont territoriaux et 16% des acteurs de cette étude ont un profil cognitif contraint (Figure 8).

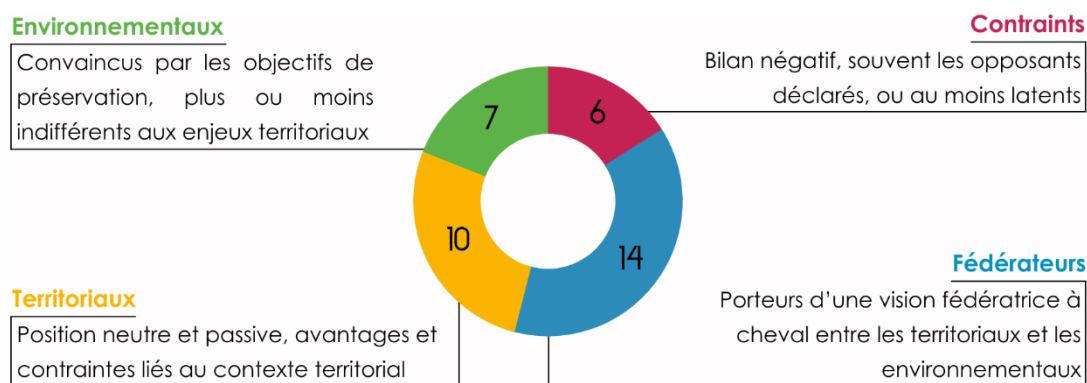


Figure 8. Répartition des acteurs par profils cognitifs.

6 des acteurs rencontrés sont contraints (16%). Ce résultat peut s'expliquer par une réglementation relativement stricte sur les usages de loisirs en raison de l'interdiction de la chasse et de la pêche, car les principaux acteurs de ce profil pratiquent ces loisirs. Parmi le sous-groupe des **chasseurs et des pêcheurs, 4 des 5 acteurs interrogés ont un profil de contraints**, mais il s'avère que ces acteurs sont souvent en posture de rejet envers les réserves quelles qu'elles soient. Une sensibilisation forte et explicative

des raisons de cette réglementation serait intéressante à envisager auprès de ces acteurs. A noter qu'un agriculteur sur les 3 interrogés appartient à ce profil en raison de divergences d'opinions non pas sur la gestion de la réserve, mais sur les choix politiques de la CCSA, co-gestionnaire de celle-ci. Ceci met en évidence que l'appropriation d'une réserve, comme celle de notre étude, est intimement liée à la politique et aux choix de gestion sur le territoire (hors réserve) des gestionnaires qui impactent fortement l'ancrage de la réserve.

10 des acteurs rencontrés sont territoriaux (27%), dont 6 d'entre eux sont intéressés et 4 sont désintéressés des enjeux de la réserve. Dans le cadre de cette étude, ce sont principalement les acteurs issus du milieu agricole, de l'animation, et des collectivités qui y sont représentés. De plus, il est important de prioriser en particulier ce profil car il adapte sa posture en fonction du contexte territorial et peut ainsi faire pencher la balance vers une posture d'acceptation de la réserve.

7 des acteurs enquêtés sont environnementaux (19%), dont 6 d'entre eux sont considérés comme spécialisés et 1 comme amateur. Ce sont les acteurs institutionnels et ceux de l'animation qui sont fortement présents dans ce profil. Même si ce groupe est représenté par de fervents défenseurs des objectifs de la réserve, il ne faut cependant pas oublier qu'ils ne sont pas liés au contexte territorial qui la concerne. Il peut donc paraître évident que ces acteurs soient critiques face à une gestion plus souple qui inclurait, par exemple davantage d'usages de loisirs.

14 des acteurs interrogés sont fédérateurs (38%). Ce profil résulte d'un compromis entre les avantages et les inconvénients perçus de la réserve, ce qui témoigne d'une lucidité de jugement de ces enquêtés et d'une vision globale du territoire de la réserve. Le profil des fédérateurs représentent la part des acteurs pour laquelle la RN, a réussi son travail pour faire connaître, accepter et adhérer à l'aire protégée. Les acteurs partenaires, gestionnaires et techniciens sont comptés dans ce profil et sont d'ailleurs majoritairement dans le **Conseil Consultatif de Gestion**. Ce type d'acteurs est essentiel pour la pérennité et l'évolution du site.

Pour identifier la source des soutiens et des résistances potentielles, il est nécessaire de regarder plus en détail les résultats obtenus pour cet indicateur (Figure 9).

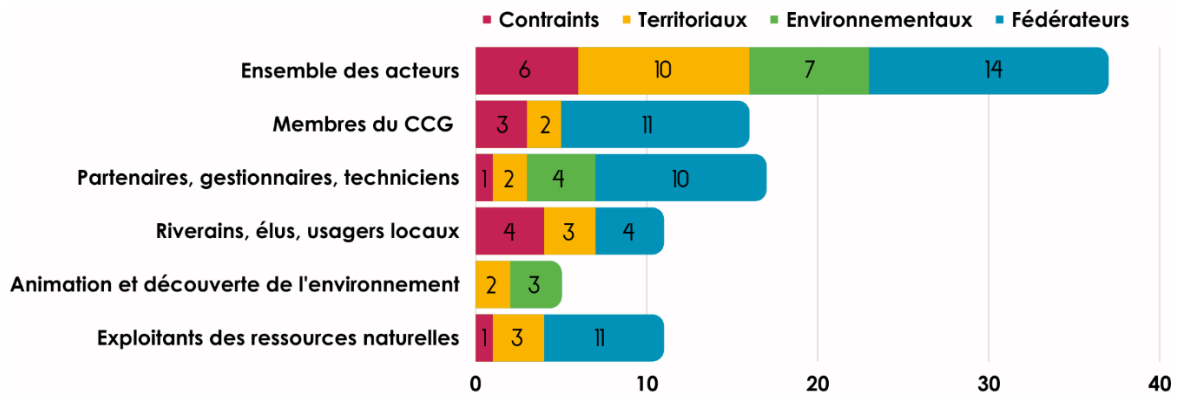


Figure 9. Répartition des groupes d'acteurs par profils cognitifs.

Environ **2/3 des membres du CCG ont un profil fédérateur (69%)**. Ce résultat, indicateur d'un bon ancrage, témoigne d'un CCG où les parties prenantes sont majoritairement en faveur de la réserve. Attention cependant, 1/3 des acteurs de ce groupe se trouvent dans le profil des contraints (19%) et des territoriaux (12%), sachant qu'au sein du profil des territoriaux, 40% sont en posture de désintérêt vis-à-vis de l'aire protégée. Il est donc nécessaire de bien justifier les choix de gestion auprès de ces acteurs pour qu'ils soient favorables aux actions et décisions des gestionnaires.

Le groupe des « **partenaires, gestionnaires et techniciens** » est très favorable à la réserve et présente le meilleur taux d'ancrage. Ces acteurs reconnaissent les compétences techniques des gestionnaires et comprennent, de fait, les choix de gestion grâce aux contacts réguliers d'ordre professionnel entretenus.

Le groupe « **animation et découverte de l'environnement** » possède un bon taux d'évaluation de l'ancrage, ceci en raison de contact concernant l'animation mais qui doit être plus constant pour le renforcer encore auprès de ce groupe. La continuité ou la mise en place de nouveaux partenariats est donc un facteur permettant une augmentation des acteurs fédérateurs.

Les acteurs du groupe des « **exploitants des ressources naturelles** » situés en périphérie de la réserve témoignent d'une position peu favorable à l'ancrage territorial. Ils acceptent globalement l'existence de la réserve, mais critiquent la non prise en compte de l'aspect économique et les choix de gestion des gestionnaires. La situation

de l'autoroute A69 accentue d'autant plus ce sentiment et peut amener certains acteurs à tendre vers un profil contraint.

La répartition des acteurs du groupe des « **riverains, élus et usagers locaux** » est très diversifiée et principalement composée du profil territorial.

SYNTHÈSE

Cette étude révèle un nombre relativement élevé des acteurs fédérateurs de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor, indicateur d'un **bon ancrage** qui peut s'expliquer par son **passé ancien sur le territoire**, par ses **différents partenariats**, par une **co-gestion collectivité/LPO**, et par sa **structuration en réserve naturelle régionale**. De plus, son statut de RNR depuis 2013, a permis d'obtenir un statut juridique plus fort et une aide financière. Cette analyse des profils met donc en avant **l'importance des évènements ponctuels ou durables, l'atout d'une ancienne réserve incluant des partenaires de longue durée**.

Pour aider la RNR de Cambounet-sur-le-Sor à faire évoluer ces acteurs vers un profil fédérateurs, les résultats des indicateurs de connaissance, d'intérêt et d'implication permettent de préciser le travail à mener pour combler certains déficits.

B. Les métriques de l'indicateur de connaissance

Connaître le niveau de connaissance des acteurs sur la réserve est l'une des premières étapes pour susciter leur implication et donc pouvoir, par la suite, améliorer l'ancrage territorial de la RN. Pour juger le niveau de connaissance des acteurs, **10 indicateurs** sont utilisés et représentés sur la figure ci-dessous (Figure 10).

A noter que, dans cette analyse, nous prendrons en compte par la suite les médianes et non les moyennes pour ne pas fausser la représentation des résultats car l'échantillonnage des acteurs est relativement faible et parmi eux, certains possèdent des positionnements très éloignés. Le calcul par médiane est moins sensible aux valeurs extrêmes que celui de la moyenne est permet donc d'offrir une donnée plus représentative de la réalité.

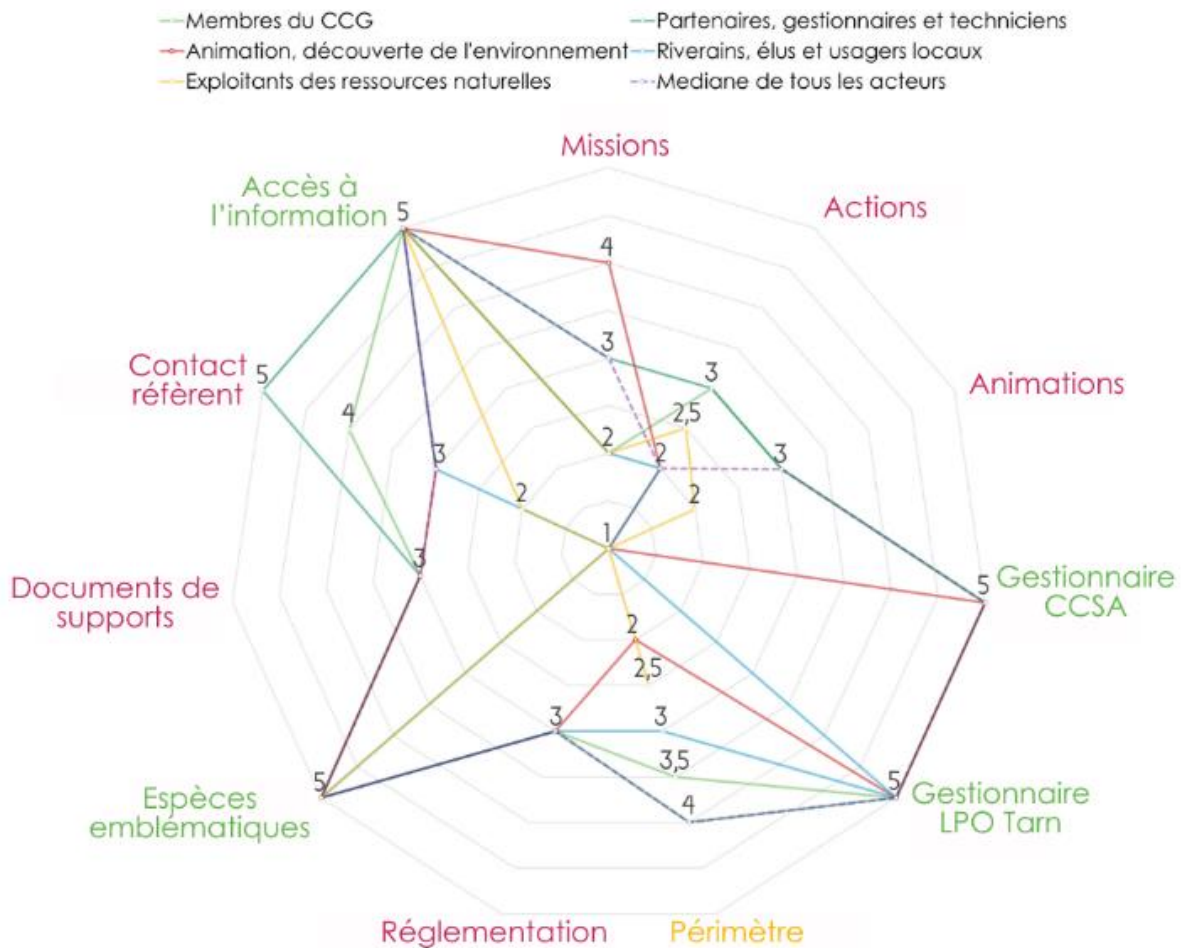


Figure 10. État de connaissance de la RNR par domaine de missions.

Le score médian pour l'ensemble des acteurs pour **l'état de connaissance** est de **3/5**, ce qui traduit, dans l'ensemble, **un ancrage territorial « moyen »**.

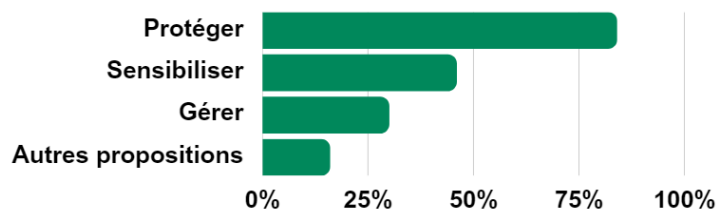
MISSIONS

Les **missions d'une RN** en général font partie des **indicateurs de connaissance les moins bien notés** avec un score médian de **3/5**.

Etonnamment, les « membres du CCG », tout comme le groupe des « riverains, élus, usagers locaux », et des « exploitants des ressources naturelles » sont ceux ayant la plus faible connaissance de ces missions (2/5), contrairement aux acteurs de « l'animation, découverte de l'environnement » (4/5) et des « partenaires, gestionnaires et techniciens » (3/5).

Une grande majorité des acteurs associent automatiquement aux missions d'une RN la protection de la biodiversité (84%) (Figure 11). Le volet gestion est mentionné par un peu moins d'1/3 des enquêtés. Un peu moins de la moitié des acteurs (46%) citent la mission de sensibilisation malgré les nombreux moyens sont mis en place sur la réserve pour atteindre cet objectif. Les propositions, autres que les missions générales d'une RN et les caractéristiques de celle de Cambounet-sur-le-Sor, concernent de façon mineure la gestion des espèces invasives, la gestion des plans d'eau et la gestion de la fréquentation. Les missions des RN sont globalement floues et se limitent selon les acteurs interrogés, à la protection du site et notamment des oiseaux.

Figure 11. Occurrence en pourcentage des missions générales de la RN.



Verbatim des participants sur les missions générales de la RN :

« Mise en œuvre de zone de quiétude de façon équilibrée, sans faire de la gestion des espèces mais plutôt de la gestion de l'ensemble des écosystèmes ».

« Gérer les milieux à fortes potentialités et les facteurs externes qui peuvent l'impacter, et puis gérer la fréquentation et l'intégration des hommes ».

« Protection et sensibilisation d'un espace bien défini permettant au public d'entrer et d'être informé ».

ACTIONS

L'indicateur de la **connaissance des champs d'actions** reflète un **niveau « moyen »** avec un score médian de **3/5** (Figure 12).

Force est de constater que les acteurs issus des groupes « riverains, élus, usagers locaux » et de « l'animation, découverte de l'environnement » sont ceux connaissant le moins les champs d'actions (2/5). Et assez naturellement, ce sont les « partenaires, gestionnaires et techniciens » (4/5) qui connaissent le plus d'actions conduites par la RN, notamment parce qu'elles sont présentées en comité consultatif. Les « membres du CCG » et les « exploitants des ressources naturelles » ont une connaissance moyenne des actions menées par la réserve.

Les actions les plus connues sont celles les plus mises en avant auprès des acteurs. Elles concernent principalement les suivis/inventaires, la gestion habitat/espèce et les travaux d'entretiens/d'équipements, ainsi que le travail de pédagogie et d'animation auprès de la population locale et du grand public (Figure 12). De nombreux acteurs confondent les missions et les champs d'actions d'une réserve.



Figure 12. Occurrence des champs d'actions de la RN tous acteurs confondus.

Concernant la mission de gestion habitat-espèce, certains acteurs ont fait part de leur mécontentement sur la gestion ou non des **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)** présentes, comme la tortue de Floride (*Trachemys scripta elegans*) ou le ragondin (*Myocastor coypus*). A contrario, la mise en place des observatoires et des palissades est vue par une grande majorité comme très positif et appréciable, mais entraînant un aspect de séparation entre l'homme et la nature.

Certains acteurs du profil « contraints » ont justifié leur propos en raison, selon eux, d'une communication mal gérée, et de sa cogestion avec la CCSA qui encouragerait le flou entre la RN et la base de loisirs pour en tirer des bénéfices ; ils souhaiteraient une distinction plus nette de ces deux entités à l'abord du site.

Verbatim des participants sur les champs d'actions de la RN :

« Connaissances des espèces, gestion des milieux et des espèces envahissantes, gestion du foncier et faire découvrir et sensibiliser le public ».

« Nous avons une construction politique intéressante avec une co-gestion collectivité et LPO. Ce site permet d'expliquer ce que l'on peut faire d'un milieu autrefois artificiel à un milieu naturel aujourd'hui et d'y faire des projets pédagogiques ».

ANIMATIONS

Les **animations sont modérément connues** avec un score médian de **3/5** (Figure 13).

Seulement 5 acteurs interrogés connaissent toutes les animations proposées par la réserve. L'une des raisons de ce résultat peut être le nombre relativement faible des acteurs enquêtés concernés par les animations, parfois en raison de la distance qui les séparent de la réserve et leur intérêt pour celle-ci.

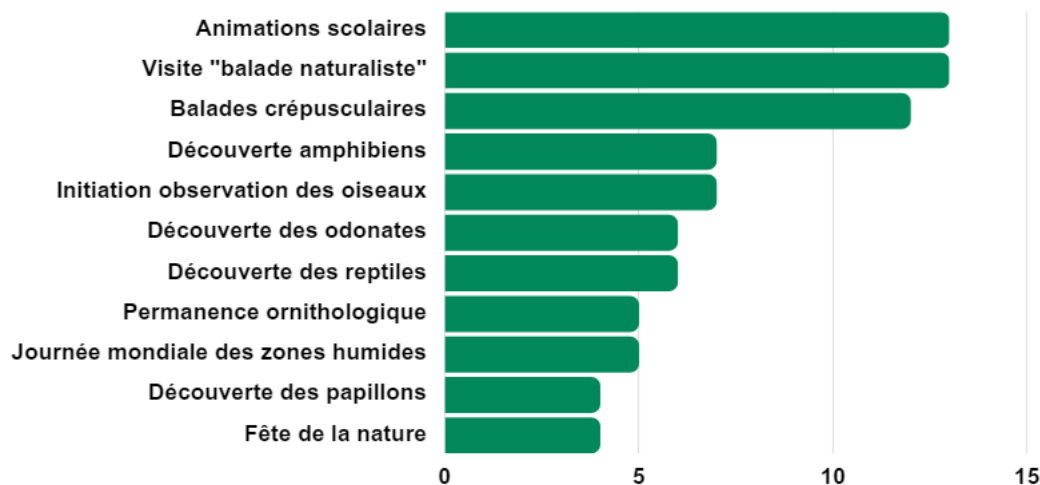


Figure 13. Occurrence des animations connues par les acteurs.

ORGANISMES GESTIONNAIRES

Les **gestionnaires CCSA et LPO Occitanie DT du Tarn sont bien connus** de nom avec un score médian de **5/5**.

Mais le rôle et les compétences de chaque structure gestionnaire pour la réserve ainsi que celui de la région tutelle, ne sont pas correctement compris.

PÉRIMÈTRE

Le **périmètre de la réserve est relativement bien connu** avec un score médian pour l'ensemble des acteurs de **4/5**.

L'objectif est de connaître les représentations spatiales qu'ont les acteurs de l'espace protégé. Pour cet exercice, un fond de carte satellite avec une emprise assez large est utilisé comme support (cf. Annexe 4). De plus, les axes routiers ont permis aux acteurs de se spatialiser plus facilement. Les résultats sont représentés sur les figures ci-dessous (Figure 14).



Figure 14. Représentation cartographique des tracés du périmètre de la réserve selon les groupes d'acteurs.

1. Prairie hors périmètre de la réserve appartenant à un propriétaire privé
2. Petit bassin hors périmètre de la réserve
3. Limite précise nord-ouest de la réserve en escalier
4. Petit bassin de la base de loisirs « Les Cormorans »
5. Grand bassin de la base de loisirs « Les Aigrettes »
6. Bassin de la base de loisirs « Les Mouettes »
7. Terre agricole
8. Bassin de l'usine « Malet »
9. Ancienne délimitation de la réserve entre la réserve de chasse approuvée (bassin nord) et la réserve naturelle volontaire (bassin sud)

Les résultats par groupe d'acteurs sont assez distincts entre eux. Les acteurs « partenaires, gestionnaires et techniciens » localisent globalement l'espace de façon correcte (4/5). Tandis que les acteurs de « l'animation et de la découverte de l'environnement » sont les moins assurés (2/5) englobant souvent la base de loisirs dans le périmètre de la réserve, ce qui montre une confusion entre les activités de la base de loisirs et la réserve. Exemple de ce constat par la réponse d'un acteur : « la réserve c'est le « dicosa » (appellation ancienne de la base de loisirs), c'est partout ». Le groupe d'acteurs « exploitants des ressources naturelles » (2,5/5) ont une vision floue, eux aussi, du périmètre réel actuel de la réserve.

Le bassin nord et sud de la réserve sont toujours identifiés à l'exception d'un acteur ; la frontière nord de la réserve est souvent bien positionnée. La réserve semble être identifiée spatialement par une logique de plans d'eau imbriqués entre les terres agricoles et la base de loisirs. La carte ci-dessus, figurée de numéros indique de façon croissante la zone à plus fortes erreurs de périmètre à la zone avec peu d'erreurs. Le terrain enclavé côté Est appartenant à un propriétaire privé, est la source la plus grande d'erreur pour les acteurs. On ne peut les en blâmer car ce terrain est d'ailleurs intégré à tort sur les cartes d'orientation présentes sur la RN. L'intégration des bassins limitrophes à la RN représentent souvent une source d'erreur. De plus, certains acteurs, connaissant depuis toujours le site, définissent le périmètre comme correspondant à celui de la création de la réserve naturelle volontaire.

RÉGLEMENTATION

La **réglementation n'est pas suffisamment connue** dans son ensemble puisque son indicateur n'est que de **3/5**.

Tous les groupes d'acteurs possèdent un score médian de 3/5 excepté celui des « exploitants des ressources naturelles » qui a le score le plus bas de 1/5. La réglementation de la réserve concerne à la fois les usages et les travaux, mais la plus connue par les acteurs questionnés, concerne celle des usages.

La réserve est interdite d'accès au public, et c'est la mieux connue des acteurs (68%) (Figure 15). Régulièrement, ils citent l'interdiction de chasser et de pêcher, avant même de penser à l'interdiction principale liée à l'accès. Cela peut d'ailleurs être vu

par eux comme paradoxal de mettre en place des mesures de réglementation alors même que la présence dans le périmètre de la réserve est interdite. Alors que certains estiment cette réglementation « juste » et « normale » au vu de son statut de RNR, notamment le groupe des partenaires, gestionnaires et techniciens, d'autres font le bilan d'une balance déséquilibrée entre interdiction et autorisation, où toute activité est interdite au profit de la protection des espèces présentes. Cette opinion amène certains, notamment ceux appartenant au profil « élus, riverains et usagers » à critiquer l'interdiction de la chasse et de la pêche au vu de l'augmentation du nombre d'espèces envahissantes qui justifierait une modification de la réglementation pour autoriser ces activités de loisirs.

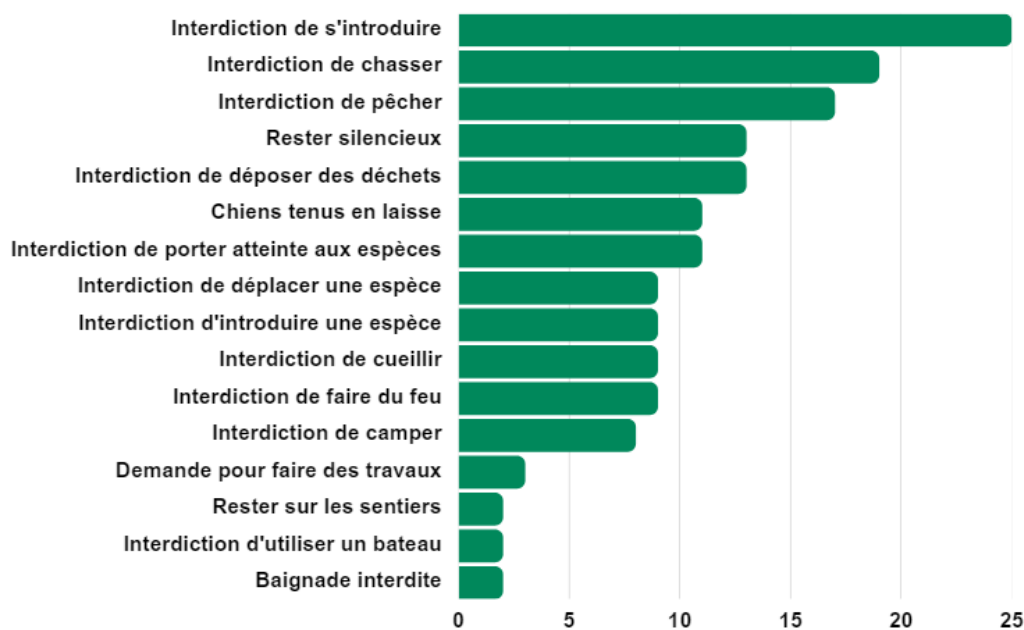


Figure 15. Occurrence des règles sur la réserve.

Même si cela est souvent occasionnel, certains acteurs qui connaissent ou pensent connaître la réglementation, peuvent parfois passer outre pour leurs différents usages : observation faune et flore, pêche, curiosité, ... Ainsi, la connaissance de la réglementation n'induit pas systématiquement son respect.

Verbatim des participants sur la réglementation de la RN :

« Il s'agit d'une réglementation classique au sein d'une réserve. Il y a donc l'interdiction de pénétrer pour des enjeux de zones humides et de prairies ; de porter atteinte à une espèce animale ou végétale ; l'interdiction de se déplacer en

voiture ; l'interdiction de faire du bruit ; l'interdiction de manifestation et de faire travaux sans autorisation ».
« Zone où on ne peut pas rentrer et où il y a plus d'interdictions que d'autorisations »

ESPÈCES EMBLÉMATIQUES

Selon la notation RNF, les **principales espèces emblématiques de la réserve sont connues par les acteurs (5/5)**.

En effet, si un acteur mentionne au moins 1 espèce emblématique, celui-ci obtient la note de 5/5, ce qui toutefois ne représente pas significativement une véritable connaissance de la majorité des espèces emblématiques du site. La figure ci-dessous représente l'occurrence des espèces emblématiques citées par les enquêtés (ne sont pas représentées les espèces ayant été citées une seule fois) (Figure 16). Cette question a obtenu une grande diversité de réponse ; ceci peut témoigner d'un manque d'identité de la réserve mais aussi d'une grande biodiversité présente sur le site. En ce qui concerne la faune, la famille des ardéidés (hérons) constituent les espèces les plus connues. Les taxons les moins cités par les acteurs sont ceux des amphibiens, des chiroptères, orthoptères et des odonates. Hormis l'Utriculaire connu par 19% des enquêtés, la flore n'est évoquée qu'une seule fois pour la famille des orchidées.

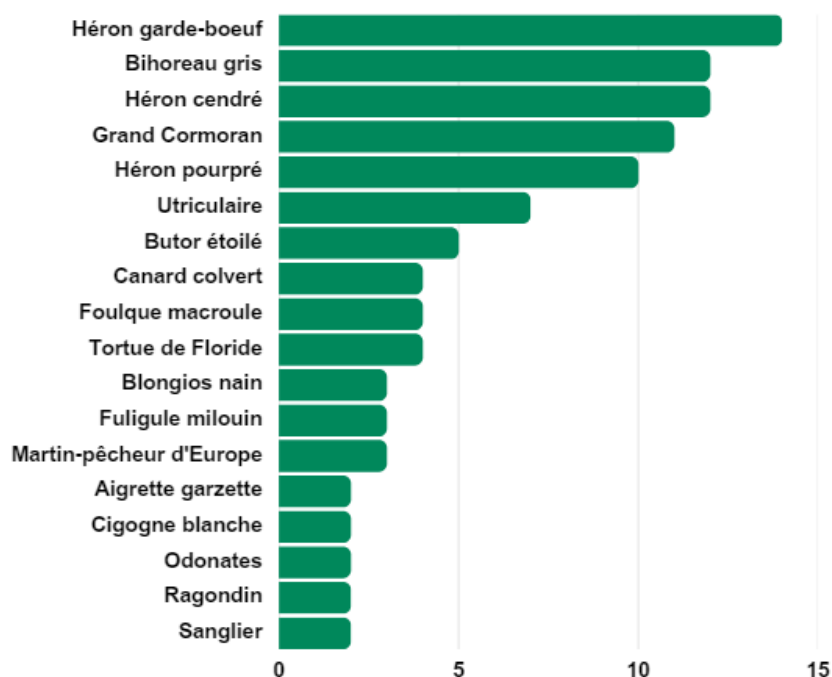


Figure 16. Occurrence des espèces emblématiques selon les acteurs interrogés.

Verbatim des participants sur les espèces emblématiques de la RN :

« Toutes les espèces de Hérons. Il y a aussi le Martin-pêcheur d'Europe, les canards qui sont très rares comme la Nette rousse et le Fuligule milouin. Dans les différents bassins on trouve aussi des odonates avec une très belle diversité, notamment la 1^{er} libellule Africaine mentionnée dans le Tarn en 2010 sur la réserve ».

« Ce sont les Hérons garde-bœufs, le Grand cormoran, les Martin-pêcheurs mais je n'ai jamais vu de la signalétique sur les espèces emblématiques de la RN ce qui est dommage pour connaître ».

DOCUMENTS DE SUPPORTS PRÉSENTÉS

Sur les 6 documents portant sur la RN, les acteurs en **connaissent la moitié (3/5)**, même si des disparités existent selon les groupes d'acteurs.

A noter que les résultats obtenus à cette question dépendent aussi de la réceptivité des acteurs vis-à-vis de la documentation. Le groupe des « exploitants des ressources naturelles » est le moins informé de la documentation liée à la réserve ainsi que le groupe des « riverains, élus et usagers locaux » (1/5). Par ailleurs, les « membres du CCG », qui devrait être normalement les mieux informés, ont un indicateur moyen de 3/5, tout comme les acteurs de « l'animation, découverte de l'environnement » et des « partenaires, gestionnaires et techniciens ». Ce résultat est insatisfaisant, puisque ces acteurs sont des cibles privilégiées pour le relais d'informations sur la réserve.

Sans surprise, le document le plus connu est la « **plaquette de présentation de la RNR** » (84%), suivi du « **plan de visite de la réserve** » (65%), tous deux souvent très appréciés par les acteurs (cf. Annexe 5).

« **L'essentiel du plan de gestion** » est connu par plus de la moitié des acteurs et a été le document le plus demandé lors des entretiens ; de plus, nombreux sont ceux qui réjouissent de la réalisation d'un document de synthèse. On constate, pour le plan de gestion complet, qu'en dépit du nombre d'acteurs le connaissant, nombreux sont ceux qui admettent l'avoir lu uniquement en surface, voire pas du tout. L'argument avancé reste sa lourdeur, son volume et la difficulté de compréhension pour certains. L'élaboration d'un outil synthétique audiovisuel de communication de « **l'essentiel du**

plan de gestion » serait sans doute un axe intéressant pour développer les connaissances des acteurs sur la réserve.

« **L'autocollant des 30 ans** » de la réserve est moins connu par les enquêtés. Ceci s'explique en raison de sa distribution limitée. Plus étonnant, les « **permanences ornithologiques** » du mercredi après-midi à la réserve sont aussi moins connues (46%), pourtant diffusées sur les réseaux sociaux, site internet de la CCSA et sur la réserve.

INTERLOCUTEUR POUR S'INFORMER

Les acteurs ont un score médian de **3/5** à l'indicateur de **connaissance d'un référent à contacter pour avoir des informations sur la réserve**.

La notation à cet indicateur est la suivante : score 1 non-réponse ou faux ; score 3 : structure gestionnaire ; score 5 conservateur ou membre de l'équipe. Tous les acteurs, à l'exception d'une seule personne travaillant dans le secteur de l'eau, citent en majorité comme référence l'équipe LPO Occitanie DT Tarn (65%) et l'équipe CCSA (16%) (Figure 17). Plusieurs acteurs ont nommé directement les référents par leur nom et prénom en leur associant leur fonction ; cela exprime une bonne connaissance de ces contacts. Le référent le plus cité par les acteurs est le directeur de la LPO Occitanie Tarn, ce qui concorde avec son ancienneté et son engagement sur la réserve. A égalité, se trouve le gestionnaire de la RN et le site internet. Seulement quelques-uns, se tournent vers le directeur des services techniques de la CCSA et vers la chargée de mission de la CCSA référente pour la RNR.

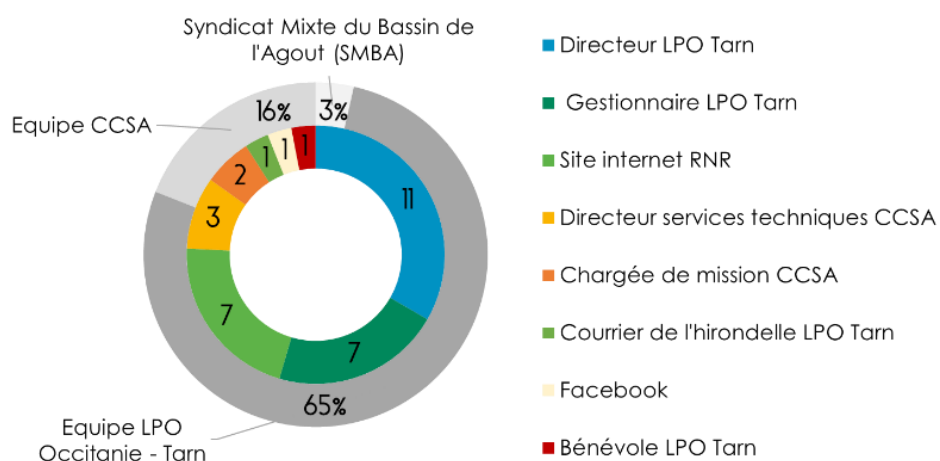


Figure 17. Occurrence de contacts de référence des informations sur la réserve par les acteurs tout confondus.

Certains acteurs ne possèdent pas de contact avec la réserve, ce qui est regrettable et s'explique par la nature très faible de leurs liens avec la réserve. Le contact entretenu dépend donc souvent de la force du lien entre l'acteur et le référent, ainsi que dans certains cas, du partenariat partagé.

ACCESSIBILITÉ À L'INFORMATION

Le score concernant **l'accessibilité des informations sur la RN est excellent puisqu'elle est de 5/5** pour tous les groupes d'acteurs.

Ainsi, le résultat obtenu à cette question semble en contradiction avec le score de l'état de connaissance et des actions menées. Si l'information est majoritairement accessible pour les acteurs en raison de la multitude des canaux disponibles, cette question a permis pour un grand nombre d'exprimer certaines de leurs revendications.

Il est important de mentionner que lorsque l'information est jugée peu accessible par un acteur, ceci peut être en raison de son désintérêt pour le sujet. Certains jugent l'information portant sur la RN comme manquant de visibilité notamment en périphérie éloignée de celle-ci, et souhaitent une communication jusqu'au différentes portes du département voire jusqu'à Toulouse. Ensuite, il est souligné par les enquêtés un manque de communication et de lien avec les partenaires et les communes limitrophes, auquel ils souhaiteraient remédier par un effort à réaliser du côté de la LPO Occitanie DT du Tarn. La page Facebook attribuée à la réserve, et le site internet de la RNR sont fort appréciés. Mais d'après certains, le site internet de la RN pourrait être repensé pour rendre l'information plus visible et plus interactive. Concernant le site de la réserve en lui-même, l'accessibilité pourrait être améliorée par l'installation de panneaux, notamment sur les espèces et les habitats présents. La mise en place d'un sentier pédagogique pour attirer un public n'ayant pas de connaissances naturalistes déjà développées a été évoqué.

Verbatim des participants sur l'accessibilité de la RN :

« L'information est facilement accessible par différents modules ».
« Cela reste facilement accessible, mais malheureusement l'animation directe n'attire pas toujours les personnes, il faudrait peut-être pour le public mettre en place de l'information mais sous forme de jeux de façon ludique ».

« Cela dépend du type d'information, pour le site internet il faudrait revoir son interface et s'inspirer d'autre site de RN pour interactif. Concernant le site lui-même, il faudrait mettre plus d'information sur les espèces et les habitats présents ».

SYNTHÈSE

3/5 

Le score médian des indicateurs de connaissances est de 3/5 traduisant un ANCRAGE TERRITORIAL MOYEN à améliorer

Degrés de connaissance par indicateurs



À conserver

- ✓ Accès à l'information
- ✓ Espèces emblématiques
- ✓ Connaissance gestionnaires



À renforcer

- ≈ Périmètre



À améliorer

- X Actions menées
- X Animations proposées
- X Contact référent RN
- X Documents de supports
- X Réglementation
- X Missions

Degrés de connaissance par groupes d'acteurs



À conserver

- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4/5)
- ✓ Membres du CCG (3,5/5)



À renforcer

- ≈ Animation, découverte de l'environnement (3/5)
- ≈ Riverains, élus et usagers locaux (3/5)



À améliorer

- X Exploitants des ressources naturelles (2,5/5)

Remarques

- Bonne compréhension des raisons interdisant de s'introduire dans le périmètre de la RN
- Plus un acteur à des contacts et une profession en lien avec « l'environnement » et plus il est sensibilisé car mieux informé
- Proximité géographique ne traduit pas systématiquement une bonne connaissance
- Bonne accessibilité de l'information mais mauvaise connaissance des documents et des interlocuteurs référents de la réserve = décalage
- Réseaux sociaux et site internet sont bien appréciés = bon outils de communication
- Gestion de certaines espèces peut être source de désaccord et de mécontentement

Ressentis et préjugés

- Préjugés des chasseurs, pêcheurs et agriculteurs au sujet de la réserve
- Liens devenant distants entre les chasseurs/pêcheurs et la LPO Tarn = conflit éventuel ?
- Sentiment parfois d'une séparation entre la Nature et l'Homme = « nature non accessible aux locaux ; mise sous cloche »
- Quantité de supports d'informations insuffisantes
- Confusion de la RN de CS avec le « dicosa » (ancien nom de la base de loisirs)

C. Les métriques de l'indicateur d'intérêt

Cet indicateur permet de mesurer l'intérêt que représente la RN de CS et de prendre connaissance des positionnements critiques, neutres ou positifs des acteurs. L'objectif est de mettre en évidence les éléments mis en place, ou bien à mettre en place, qui retiennent l'attention et l'intérêt pour la réserve. Ce niveau d'intérêt présente un niveau d'ancrage supérieur à celui de la simple connaissance. Pour juger le niveau d'intérêt des acteurs, **9 indicateurs** sont utilisés et représentés sur la figure ci-dessous (Figure 18).

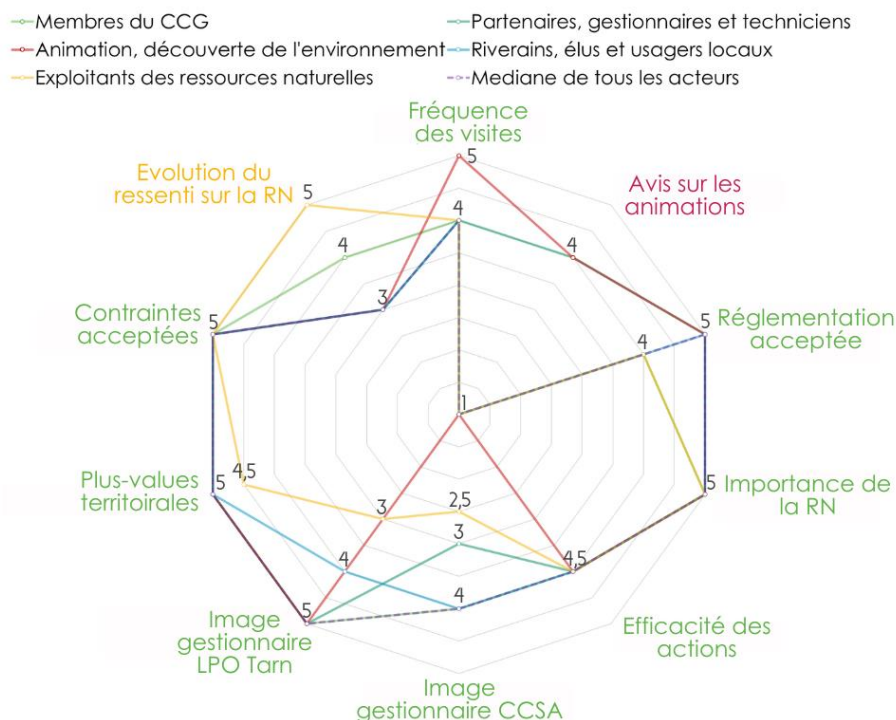


Figure 18. Etat de l'intérêt de la RNR par domaine de missions.

Le score médian de **l'intérêt des acteurs porté à la réserve est de 4,5/5**, traduisant un **très fort intérêt** favorisant un **ancrage territorial de qualité**.

De plus, on peut noter de faibles écarts entre les groupes d'acteurs, ce qui montre que quelques soient leurs profils, la réserve a un intérêt pour eux. Les médianes de chaque groupe d'acteurs obtenus pour l'état d'intérêt sont supérieures à celle de l'état de connaissance. Et curieusement, les « exploitants des ressources naturelles » ayant les connaissances les plus faibles de la réserve (2/5) portent ici un fort intérêt à celle-ci (4/5). On peut donc affirmer, d'ores et déjà, que le niveau d'intérêt d'un individu ou d'un groupe ne traduit pas nécessairement une bonne connaissance.

FRÉQUENCE DES VISITES

Le score médian de **4/5**, indique une **fréquentation régulière des acteurs, signe d'une appropriation de l'espace favorable à un bon ancrage**.

Les acteurs du groupe « partenaires, gestionnaires et techniciens » sont ceux fréquentant le moins souvent la réserve (Figure 19). Pour la plupart, la distance géographique qui les en sépare en est la principale raison. A noter que les usagers locaux font bien souvent la confusion entre visiter la réserve et la base de loisirs.

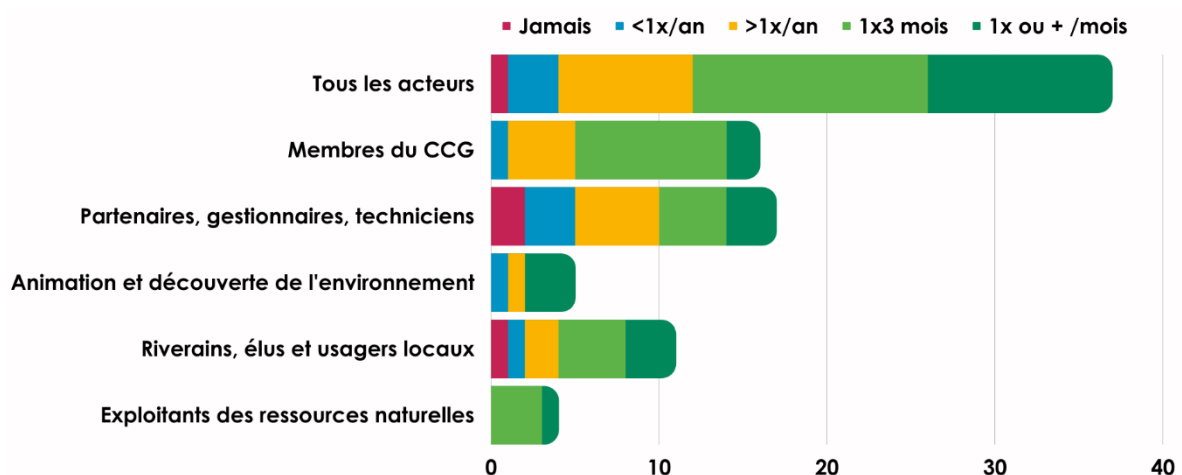


Figure 19. Fréquence des visites à la réserve par les acteurs.

AVIS SUR LES ANIMATIONS

Majoritairement aucun avis n'est porté sur les animations puisque le score médian de l'ensemble des acteurs est **1/5**.

Seuls les acteurs intéressés personnellement par la « nature » ont pu donner un avis sur les animations. Et seul le groupe des « partenaires, gestionnaires, techniciens » et de « l'animation et découverte de l'environnement » donne un avis positif avec une notation de 4/5. L'intérêt perçu des animations est donc avant tout de l'ordre de l'apport territorial. En effet, plus de la majorité des enquêtés y voient un intérêt territorial plus que personnel. Mais les acteurs mentionnent, pour la plupart, l'importance des animations comme enjeux de sensibilisation à la protection de la biodiversité. Aucun acteur n'a donné d'avis négatif sur les animations proposées par la LPO DT du Tarn, seule une personne regrette un manque d'outils et de supports pédagogiques.

Verbatim des participants sur l'avis des animations proposées à la RN :

« Il y a deux ans, il a eu de nouvelles animations mise en place avec de nouvelles visites guidées ce qui a fait venir plus de monde, c'est très bien ».

« Les animations sont très bien, on pourrait peut-être plus développer le côté historique de la réserve ».

« Très bien pour les scolaires, j'ai entendu de bons échos ».

AVIS SUR LA RÉGLEMENTATION

Avec un score médian de **5/5**, l'avis des acteurs concernant la **réglementation mise en vigueur sur la RN** montre que celle-ci est **globalement acceptée et appréciée**, alors qu'elle n'est pas bien correctement connue (Figure 20).

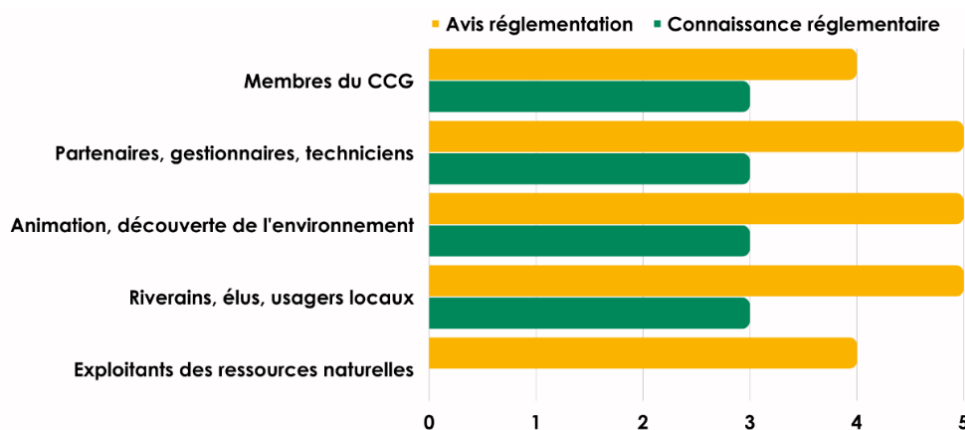


Figure 20. Graphique croisé : réglementation connaissance / acceptabilité.

Même les acteurs du groupe des « exploitants des ressources naturelles », qui ne connaissent pas la réglementation, ont un avis positif. En revanche, 4 acteurs pratiquant tous des activités de loisirs, sont critiques la sont égard.

Sans étonnement, l'interdiction de chasser et de pêcher est un élément critiqué de la réglementation pour ceux qui pratiquent ces loisirs. Selon le point de vue de ce groupe d'acteurs, les choix de gestion mis en place par la LPO Occitanie DT du Tarn ne sont pas adaptés en raison d'une forte concentration de sangliers et de hérons qui peut occasionner des dégâts sur la flore et sur les autres espèces présentes. Cela justifierait, d'après eux, une réflexion nouvelle sur la gestion de la RN. Malgré un dialogue entretenu entre la **Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn (FDCT)**, la **Fédération Départementale des pêcheurs du Tarn (FDPT)** et la LPO Occitanie DT du Tarn, ces acteurs jugent ces interactions insuffisantes. Ces perceptions sont dues à des visions d'objectifs de gestion différents et à des choix réalisés par l'équipe gestionnaire qui ne correspondent pas à la vision de ces acteurs.

Même si les acteurs sont parfois frustrés de ne pas pouvoir pénétrer dans la réserve, ils soutiennent cette mesure pour maintenir une zone de quiétude favorable à la préservation des espèces ce qui n'induit pas une mauvaise notation. Contrairement à certaines RN, les acteurs ne jugent pas la réglementation comme étant trop stricte ; au contraire pour eux, elle est indispensable et cohérente avec le principe d'une réserve et du contexte local de celle-ci. Il est davantage souligné un manque d'information sur les actions de gestion réalisées qui engendre une large méconnaissance de celle-ci, entraînant de fait son non-respect par les usagers. De plus, quelques acteurs qui fréquentent très régulièrement la réserve remarque un déficit de surveillance. Néanmoins, ils sont d'accord pour dire que la réglementation, quelle qu'elle soit, n'est jamais facile à mettre en application et à faire respecter. Ils souhaiteraient qu'elle soit davantage connue grâce à une forte sensibilisation de la population locale pour mieux faire comprendre le fonctionnement et le rôle des gestionnaires. Car, par ailleurs, certains acteurs ont une perception souvent floue du travail des gestionnaires et du fonctionnement d'une réserve.

Verbatim des participants sur l'avis de la réglementation à la RN :

« Elle est nécessaire, mais pour protéger et faire respecter les règles il faut davantage sensibiliser les gens au niveau local pour qu'ils s'adaptent ».

« C'est bien qu'elle existe, mais elle est largement méconnue. Il faudrait d'ailleurs définir une zone pour les chiens et revoir la réglementation. Mettre en place une sensibilisation ... ».

« Réserve de taille modeste donc inévitable qu'il y ait une réglementation de ce type ».

IMPORTANCE DE LA RN

Les acteurs sont à **86% tout à fait d'accord** avec l'**existence de cette RN** pour protéger le patrimoine naturel **(5/5)**.

Ils soutiennent fortement sa présence sur le territoire et aucun d'entre eux ne l'estime inutile. Les enquêtés perçoivent réellement l'intérêt qu'elle représente en termes de préservation du patrimoine naturel et ils ne nient pas son intérêt écologique. La réserve de CS est d'ailleurs considérée comme un réel « poumon vert » pour les locaux, résidents à Castres ou à proximité. La réserve est vue comme une aide pour limiter l'urbanisation, mais la validation du tracé autoroutier de l'A69 a mis en lumière sa fragilité et son faible poids face à un tel projet. Une seule personne remet en cause l'existence de cette réserve, non pas à cause de sa gestion mais en raison de l'urbanisation périphérique et du projet autoroutier de A69, qui n'était pas présent à l'origine de la création de la réserve.

A contrario de ce cas singulier, de nombreux acteurs opposants autrefois à l'existence de cette réserve, lors de sa création, portent aujourd'hui un regard positif et trouvent un intérêt à son existence. Par exemple, pour un agriculteur, il était étrange dans les années 1990, d'avoir une gravière définie comme aire protégée, mais avec le changement des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement et moins intensives, l'existence de celle-ci semble aujourd'hui « normale ». Par ailleurs, l'agriculture joue un rôle important pour le bon maintien des écosystèmes présents sur la réserve et en périphérie. Les relations avec ces acteurs ne doivent pas être négligées, bien au contraire. Il serait nécessaire de les inclure davantage dans la vie de la réserve pour créer un lien de proximité et confiance, mais aussi pour les

encourager et les aider à se tourner vers des pratiques plus vertueuses pour l'environnement, si cela n'est pas déjà fait.

Les acteurs pratiquant des activités de loisirs peuvent se montrer plus critiques à l'égard de sa gestion. Pour eux, la réserve ne devrait pas « protéger certaines espèces au détriment d'autres » et tenir davantage compte des activités socio-économiques du territoire. Ces acteurs reprochent son fonctionnement fermé pour « mettre sous cloche » cet espace et ses espèces. La perspective d'extension du site est perçue par eux, comme une menace en raison de sa réglementation jugée trop stricte, qui ne permet pas de développer d'autres activités. Ainsi, ils s'accordent à dire que la réserve devra adopter une autre réglementation et une gestion différente dans une configuration d'élargissement du périmètre de celle-ci, sinon ils s'opposeront au projet. Tandis que certaines personnes souhaitent au contraire voir ce site s'agrandir pour assurer la pérennité des espèces présentes et justifient leur souhait par l'argumentaire suivant : « elle mérite d'être plus grande puisqu'elle est la plus petite d'Occitanie et la seule à l'échelle du Tarn ».

EFFICACITÉ DES ACTIONS

Tous les groupes d'acteurs considèrent les **actions** de la réserve comme **plutôt efficaces (4/5)**.

Si l'on croise l'occurrence de ces données avec l'indicateur ci-dessus de l'existence de la RN, la tendance est cohérente, mais on constate que l'existence de cette réserve est mieux perçue que les actions qui y sont menées. Toutefois l'efficacité de ces actions est très bien notée puisque 78% des acteurs les estiment comme plutôt efficace (Figure 21).

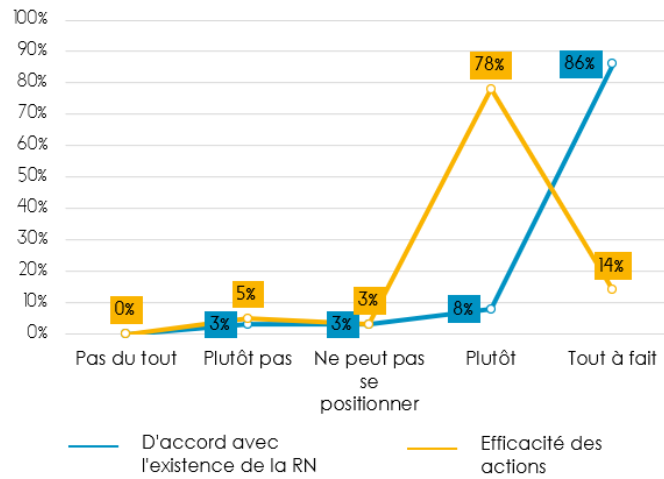


Figure 21. Occurrence de l'avis sur l'existence de la RN et sur l'efficacité des actions.

Les acteurs ont bien conscience du caractère du milieu naturel de la réserve, élément essentiel pour atténuer l'impact du changement climatique. Et c'est une des raisons de l'avis positif des acteurs quant à l'intérêt de son existence et, de fait, de l'efficacité des actions menées. Les acteurs partenaires et techniciens de celle-ci soulignent un bon travail de coordination et d'entente entre les deux structures gestionnaires, permettant d'avoir une bonne efficacité des actions. De nombreux acteurs n'ont eu aucune remarque négative concernant l'efficacité des actions, et ont choisi comme réponse « plutôt efficace » que « tout à fait efficace » pour encourager les gestionnaires à continuer le travail.

Une partie du groupe des « élus, riverains, et usagers locaux » ne perçoivent pas cette efficacité, à cause d'un manque de gestion des espèces et des habitats ce qui rend plutôt inefficaces les actions. Cependant, ce jugement décèle aussi un manque d'informations et de connaissances des objectifs poursuivis par la réserve.

12 acteurs ont constaté des problèmes concernant la surveillance de la réserve et la mise en application de la réglementation par les usagers. Ces acteurs jugent la surveillance insuffisante pour contrer les incivilités, malgré la présence d'un policier municipal. Il serait donc peut être utile d'envisager un renforcement de la surveillance de celles-ci. De plus, les acteurs qui se promènent quotidiennement souhaiteraient davantage rencontrer des techniciens ou le conservateur de la réserve, pour pouvoir échanger et obtenir des informations plus directes.

Enfin, les acteurs de « l'animation et de la découverte de l'environnement » semblent les plus mécontents des choix d'événements et des actions portées par la CCSA sur la base de loisirs et à proximité, ce qui selon eux porterait préjudice à la réserve. Un acteur affirme qu'à première vue l'idée d'une réserve est belle mais, qu'avec l'installation de l'autoroute à proximité de celle-ci, le sens « d'espace protégé » n'a plus de sens. Selon lui, cela montre le désintérêt des élus pour la protection du patrimoine naturel au profit de bénéfices économiques.

AVIS ORGANISMES GESTIONNAIRES

L'image des structures gestionnaires est très bonne avec un score médian plus élevé de 5/5 pour la LPO Occitanie DT du Tarn et de 4/5 pour la CCSA (Figure 22).

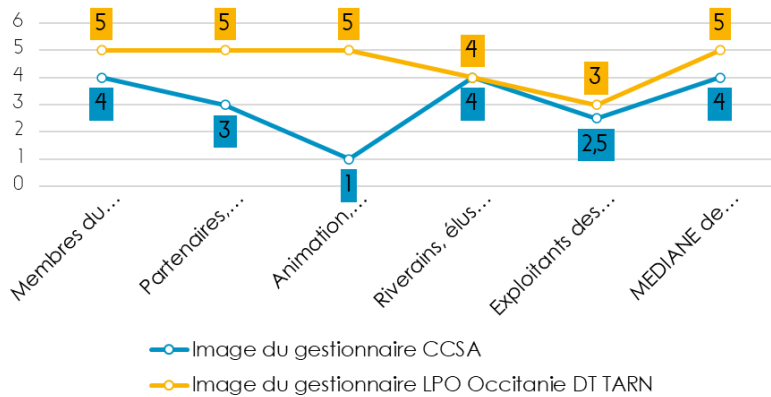


Figure 22. Image des structures gestionnaires de la RN par groupes d'acteurs.

Concernant le soutien rendu à la CCSA par les acteurs interrogés, on constate que les « partenaires et gestionnaires et techniciens » adoptent une position neutre puisque la plupart ne connaît pas cette **Communauté de Communes (CC)**. Les acteurs du groupe des « exploitants des ressources naturelles », et particulièrement, ceux de « l'animation et de la découverte de l'environnement », expriment une forme de mécontentement à l'égard de cette structure avec laquelle ils sont en désaccord, non pas au sujet de la réserve, mais pour son soutien au projet autoroutier. A noter, que l'avis porté sur les gestionnaires n'est en aucun cas neutre et dépasse très souvent la gestion de la réserve. L'avis sur la CC est donc ambivalent, si certains soulignent son implication et son efficacité comme structure gestionnaire, d'autres semblent critiques à son égard (Figure 23). De plus, les riverains et les usagers locaux sont plus critiques à l'égard de la CC puisqu'elle est représentée par les élus et véhicule pour eux une

représentation négative créditant les élus d'un discours politique. A noter que le projet autoroutier suscite des réactions plutôt vives et cristallise les relations locales.

La LPO Occitanie DT du Tarn est reconnue comme le « gestionnaire historique » de la réserve, ayant un impact local fort à l'échelle du Tarn pour ses convictions environnementales en faveur de la préservation de la biodiversité. Les acteurs manifestent dans l'ensemble un fort soutien à cette structure, à l'exception des acteurs du groupe des « exploitants des ressources naturelles » qui ont une position neutre en raison de leur non-connaissance des gestionnaires. Aussi, il a été souligné à différentes reprises la bonne entente et la complémentarité de cette cogestion qui permet par ailleurs à la LPO Occitanie DT du Tarn d'exercer une influence dans la politique locale.

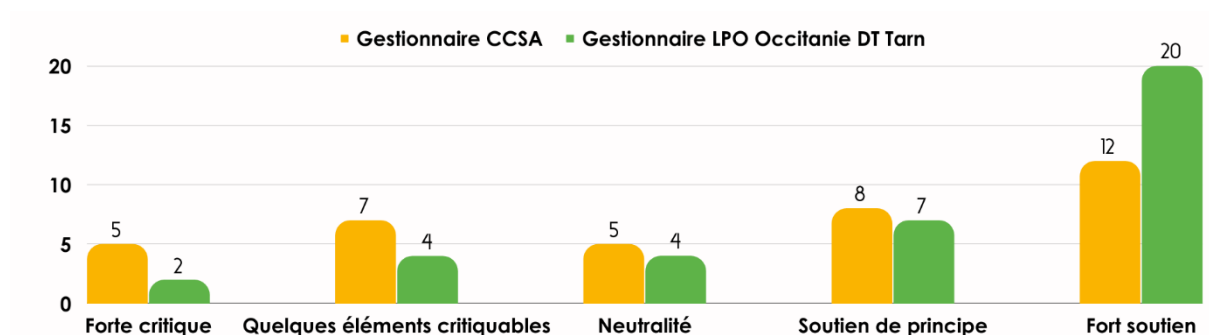


Figure 23. Occurrence de l'avis des acteurs sur les gestionnaires de la RN.

PLUS-VALUES TERRITORIALES

Les acteurs perçoivent la RN comme **étant une plus-value forte** sur le territoire puisque le score médian de chaque groupe d'acteurs est de **5/5** à l'exception du groupe des « exploitants des ressources naturelles » qui lui a un score médian de 4,5/5 (Figure 24).

2/3 des acteurs identifient la protection du patrimoine naturel comme la plus-value la plus importante apportée par la réserve. En seconde position, l'attractivité touristique est citée par 1/3 des participants, suivis de près par le cadre de vie qu'elle offre aux usagers locaux (30%). La réserve de Cambounet-sur-le-Sor représente une plus-value en raison des enjeux actuels sur les zones humides au niveau mondial (22%). Elle est aussi considérée à 22% comme un bon support de sensibilisation à l'environnement. Au même titre, la réserve représente, selon eux, une sorte de « vitrine du territoire » utilisée comme gage de qualité pour l'image communale par les élus pour

promouvoir le tourisme vert. A 17%, la réserve est porteuse d'un dynamisme supplémentaire pour la base de loisirs. La gestion réalisée est reconnue et appréciée (8%). Le rôle de cette aire protégée face au changement climatique, notamment lors de périodes de sécheresse, représente un faible pourcentage pour les enquêtés (5%). Enfin, la réserve est vue comme bénéfique pour les terres agricoles limitrophes (îlot de végétation, température plus faible, présence d'eau, ...) et pour le gel du foncier (3%).



Figure 24. Occurrence des plus-values apportées par la réserve au territoire.

Verbatim des participants sur les plus-values apportées par la RN :

« Forte plus-value, c'est un réel enrichissement du patrimoine naturel et territorial. Un atout pour la biodiversité et une plus-value grâce aux zones humides qui est largement sous-estimée ».

« Permet une cohabitation entre la nature et l'Homme. Moyen de sensibiliser et d'éduquer ».

« Forte car cela accentue le côté naturel de la base de loisirs ».

AVIS SUR LES CONTRAINTES

Avec un score médian de **5/5**, la réserve n'est absolument pas vécue comme une **contrainte** révélant un **très bon niveau d'acceptation** de celle-ci.

Seulement 3% des acteurs ressentent des contraintes fortes ; ces dernières sont énumérées ci-dessous (Figure 25). Les chasseurs et les pêcheurs, rencontrent des difficultés d'acceptation. Les contraintes réglementaires en sont la raison avec l'interdiction de pénétrer dans la RN et l'interdiction de pratiquer la chasse et la pêche. A noter que de nombreux intérêts sont contradictoires et que malgré la mise en place de compromis pour apaiser et maintenir de bonnes relations d'entente, cela

ne favorise pas davantage un bon ancrage. Il semble que la sensibilisation et le partage d'information directes soient un moyen plus efficace pour provoquer ou maintenir de l'intérêt.



Figure 25. Balance intérêts/contraintes proportionnée par occurrence (non représentative des pourcentages).

ÉVOLUTION DES RESENTIES

En moyenne, **le ressenti des acteurs n'a pas évolué** quel ce soit du côté de la balance négative ou positive **(3/5)**.

Cependant, la majorité des acteurs s'accordent pour dire qu'ils ont depuis le début une vision positive de la réserve. Le résultat de cet indicateur s'exprime par quelques acteurs, non pas en raison des choix établis par les gestionnaires, mais par les politiques communales qui n'ont pas d'après eux, de « volonté politique » à vocation environnementale. L'opinion portée sur la réserve est donc intimement liée aux politiques publiques présentes, d'autant plus qu'elle est cogérée par une collectivité.

En raison de son ancienneté et de son statut de RNR depuis 2013, la réserve possède un historique avec les acteurs. Ses relations avec eux ont évoluées avec le temps et ne sont pas toujours « au beau fixe ». Les tensions existantes à l'origine de la création de la RNV, particulièrement avec les chasseurs et les pêcheurs, se sont apaisées grâce au travail de dialogue réalisé par les gestionnaires. Attention cependant, de nouvelles tensions semblent envisageables au vue du contexte local actuel, en particulier avec

ces acteurs. Il semble important d'anticiper et de communiquer régulièrement avec eux.

SYNTHÈSE

4,5/5 

Le score médian des indicateurs d'intérêt est de 4,5/5 traduisant un TRES BON ANCRAGE TERRITORIAL mais encore améliorable

Degrés d'intérêt par indicateurs



À conserver

- ✓ Fréquence des visites
- ✓ Avis organismes gestionnaires
- ✓ Avis sur la réglementation
- ✓ Importance de la RN
- ✓ Efficacité des actions
- ✓ Plus-values territoriales
- ✓ Balance Intérêt/Contrainte



À renforcer

≈ Evolution du ressenti



À améliorer

X Avis sur les animations

Degrés d'intérêt par groupes d'acteurs



À conserver

- ✓ Animation et découverte de l'environnement (5/5)
- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4,5/5)
- ✓ Membres du CCG (4/5)
- ✓ Riverains, élus et usagers locaux (4/5)
- ✓ Exploitants des ressources naturelles (4/5)

Remarques

- Les individus les plus impliqués ne sont pas ceux percevant au mieux les avantages de la RN
- Les acteurs reconnaissent l'utilité de la RN en terme de protection environnementale
- Un constat : plus de visites sur la base de loisirs que sur la réserve
- Les chasseurs et pêcheurs restent critiques sur la « prolifération » des EEE et des sangliers
- La RN et ses gestionnaires sont reconnus comme efficaces et compétents
- La RN joue un rôle de 1^{er} ordre dans la sensibilisation environnementale du grand public = atout à promouvoir et représente un fort atout territorial

Ressentis et préjugés

- Sentiment d'être peu informés de ce qui se passe = « mise sous cloche »
- Bonne entente entre les gestionnaires
- Base de loisirs plus importante que la RN
- Confusion entre la base de loisirs et la réserve = l'ensemble représente le « dicosa »
- Manque de nouveaux projets et de dynamisme
- Manque de jeux lors des balades ornithologiques sur la RN
- « Poumon vert »

D. Les métriques de l'indicateur d'implication

L'implication des acteurs est un facteur essentiel d'appropriation, aussi son évaluation reflète au mieux le niveau d'ancrage de la réserve. Pour évaluer l'implication des acteurs, 7 indicateurs sont utilisés (Figure 26).

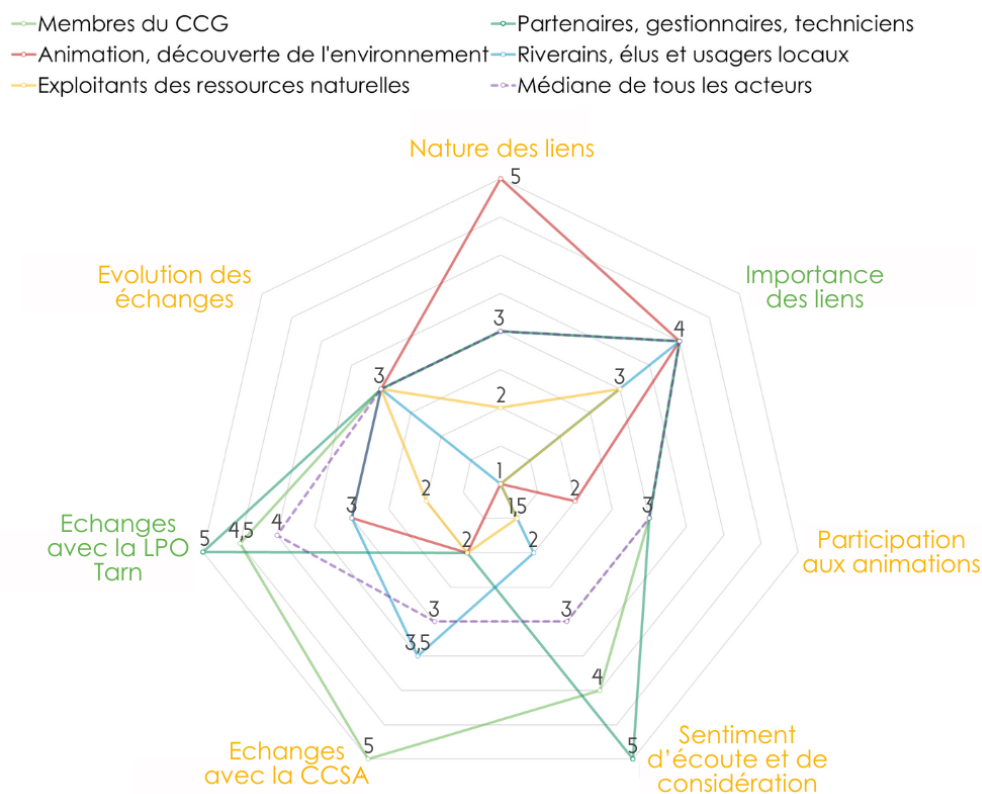


Figure 26. Niveau d'implication de la RNR par indicateur.

L'implication des acteurs auprès de la réserve **est modeste** avec un score médian de **3/5**.

Ce dernier facteur pour évaluer la réalité de l'ancrage est le plus exigeant puisque l'implication demande aux individus de consacrer du temps pour la réserve. Le niveau d'implication, comme celui du niveau de connaissance sont des dimensions importantes à améliorer et nécessitent des propositions d'améliorations pour l'ancrage territorial. Quant à l'implication des différentes catégories d'acteurs, le groupe des « exploitants des ressources naturelles » est, comme pour l'indicateur de connaissance, celui le plus distant vis à vis de la réserve (2/5) alors même qu'ils en sont proches géographiquement. Assez logiquement, les « membres du CCG », qui ont un droit de regard et de vote sur les décisions prises concernant le plan de gestion, semblent les mieux impliqués (4/5).

NATURE DU LIEN – IMPORTANCE DU LIEN

La nature des liens est majoritairement passive/opportuniste (3/5).

Les acteurs de « l'animation et de la découverte de l'environnement » semblent avoir des liens plus forts, guidés davantage par une même vocation environnementale (5/5) (Figure 27). Concernant les « gestionnaires, techniciens et partenaires » les liens sont majoritairement passifs dû souvent à une prise de distance professionnelle et institutionnelle. Quant aux « élus, riverains, usagers locaux » et « exploitants des ressources naturelles » le résultat est alarmant avec un lien majoritairement contraint/subi (1/5). Les raisons de ces ressentis se caractérisent par des contacts jugés trop peu réguliers et une impression d'exclusion face aux actions menées, auxquelles ils ne se sentent pas invités à participer.

Les **acteurs considèrent les liens** qu'ils ont avec la **réserve comme forts (4/5)**, excepté pour les acteurs « exploitants des ressources naturelles » pour qui les liens sont moindres (3/5).

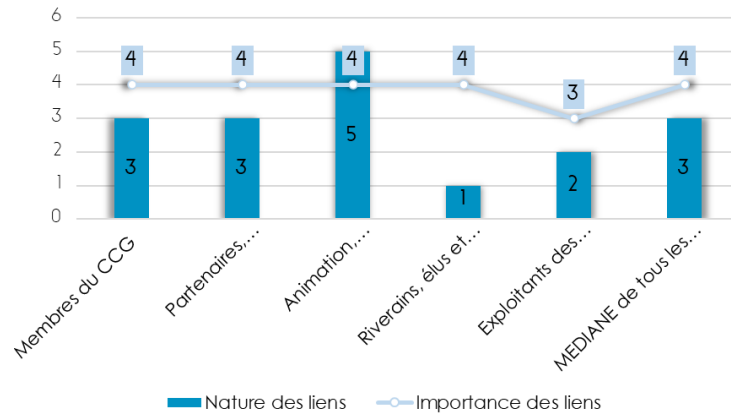


Figure 27. Nature et importance des liens par groupes d'acteurs.

Ainsi, la nature des liens qu'entretiennent les acteurs avec la réserve n'est pas le reflet de l'estimation de leur niveau d'importance, puisqu'ils jugent l'importance de ces liens plus forte que leur nature. Les acteurs qui estiment leurs relations fortes partagent une sensibilité environnementale commune ou ont des partenariats leur permettant d'échanger assez régulièrement. Pour les acteurs jugeant leurs liens comme moyens, cela s'explique par un manque de relation et de sensibilité envers la réserve et les gestionnaires. Les pêcheurs et chasseurs ont tendance à estimer faiblement l'importance de ces liens alors qu'ils souhaiteraient qu'il en soit autrement.

PARTICIPATIONS AUX ANIMATIONS/ÉVÈNEMENTS

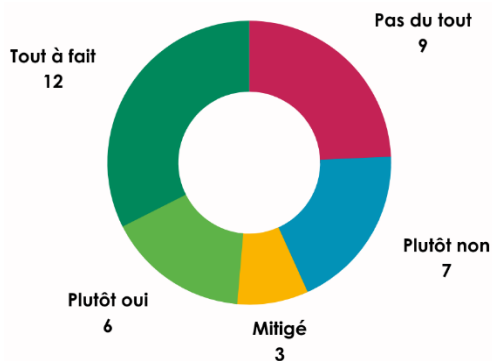
Globalement, **aucun groupe d'acteurs ne participe fréquemment aux évènements/animations** puisqu'en moyenne **(3/5)** tous estiment y **participer environ à 1/an**.

Cette participation est moindre par rapport aux fréquences de visites de la RN. Les « membres du CCG » et les « partenaires, gestionnaires et techniciens » semblent plus impliqués (3/5). Tandis que les « riverains, élus, usagers locaux » et les « exploitants des ressources naturelles » sont les moins impliqués parce qu'ils ne participent jamais ou peu à des évènements (1/5). 14 des 37 acteurs interrogés n'ont jamais participé à une animation, ils évoquent comme d'explication leur indisponibilité, le manque d'invitation et la faible visibilité de l'information.

A noter qu'à cette question les « membres du CCG » ont pu considérer la réunion annuelle du conseil consultatif de la réserve comme un évènement ; c'est pourquoi les groupes d'acteurs parmi lesquels sont présents ces membres ont un score plus

élevé. Certes, cette réunion peut être considérée par eux comme un événement organisé par la réserve mais leur présence en tant que représentant d'une organisation, pour certains, y est obligatoire. Cela ne témoigne pas d'un souhait volontaire de participer à une visite ou à une animation hors cadre professionnel. Il est aussi important de faire la distinction entre le déclaratif et le procédural qui seul définit une réelle implication. On peut donc sous-entendre aux vues de l'hésitation de certains à répondre à cette question, qu'en réalité, l'implication des acteurs par leur fréquence de participation aux événements et animations proposées par la réserve est moindre.

SENTIMENT D'ÉCOUTE ET DE CONSIDÉRATION



En moyenne, **les acteurs ont un sentiment d'écoute et de considération mitigé par la réserve (3/5)**, et il est bon de savoir que cette question a suscité le plus de disparités entre les groupes d'acteurs (Figure 28).

Figure 28. Sentiment d'écoute et de considération.

Le groupe des « partenaires, gestionnaires et techniciens » se sent totalement écouté et considéré (5/5), ceci en raison d'un travail de partenariat ou d'échange régulier permettant d'entretenir de bons rapports. Les « membres du CCG » estiment pour leur part être plutôt écoutés avec un score médian de 4/5.

Tandis que le groupe des « élus, riverains et usagers locaux » ne se sent plutôt pas écouté (2/5), les acteurs de « l'animation et les exploitants des ressources naturelles » estiment ne pas du tout être écoutés et considérés (1/5). Les raisons énoncées de ce manque de considération et d'écoute sont multifactorielles : manque d'évènement phare ayant fait l'objet d'une forte publicité en amont ; manque d'une démarche volontaire de la LPO Occitanie DT du Tarn vers les acteurs locaux ; diminution des échanges.

Verbatim des acteurs sur leurs participations aux animations/événements de la RN :
« J'aimerais être plus souvent sollicité pas uniquement quand on a besoin de moi. Le dialogue peut être difficile et pas très ouvert ».
« Bon échange et bon rapport ».

QUALITÉ DES ÉCHANGES AVEC LES GESTIONNAIRES

La qualité des échanges reste à minima entre les acteurs et la CCSA (3/5) au sujet de la réserve, ce qui est logique aux vues de ses fonctions tandis que pour la LPO Occitanie DT du Tarn, il y a des échanges plus réguliers (4/5).

La qualité des rapports est donc plutôt positive pour la LPO Occitanie du Tarn, mais elle doit encore renforcer ses liens avec les acteurs, voire les développer pour certains. Une démarche proactive « d'aller-vers » serait souhaitable pour développer un travail collectif par des contacts plus réguliers et ouverts, solidifiant ainsi les relations et les partenariats (Figure 29).

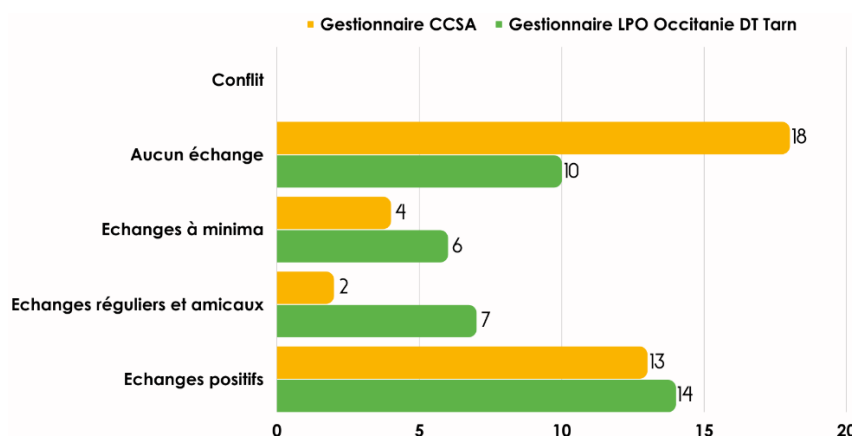


Figure 29. Ressenti de la qualité des rapports.

Ce sont les « partenaires, gestionnaires, techniciens » et les « membres du CCG » qui indiquent les scores les plus hauts, traduisant des rapports positifs. Tout comme pour l'indicateur précédent, le groupe des « exploitants des ressources naturelles » et des acteurs de « l'animation » n'ont aucun échange avec les deux structures. Aucun acteur ne s'est positionné en conflit ouvert, malgré des propos relevant parfois d'opposition. Certains acteurs trouvent regrettable la diminution de leurs échanges et souhaiteraient qu'il en soit autrement.

Ces résultats montrent malgré tout que les acteurs ont souvent de bons rapports avec les équipes gestionnaires. Même si, les agriculteurs limitrophes à la réserve sont peu souvent en contact avec les gestionnaires quels qu'ils soient, ce qui peut être regrettable pour la mise en place de potentiels aménagements futurs ou pour une gestion cohérente des milieux.

EVOLUTION DES ÉCHANGES

Le score médian sur **l'évolution des échanges est 3/5** correspondant à une **absence d'évolution des liens**.

Seulement 2 acteurs constatent une évolution négative due à la réglementation mise en place et au contexte local actuel. A contrario, 7 acteurs ont perçu une amélioration des échanges avec les gestionnaires, ceci en raison de la mise en place de futur partenariat par exemple ou même de la simple prise de contact avec eux dans le cadre de l'entretien pour le DAT.

SYNTHÈSE

3/5 

Le score médian des indicateurs d'implication est de 3/5, soit une implication présente mais faible, traduisant un ANCRAGE TERRITORIAL MOYEN à faire progresser

Degrés de connaissance par indicateurs



À conserver

- ✓ Importance des liens
- ✓ Qualité des échanges avec la LPO



À renforcer

- ≈ Nature du lien
- ≈ Participation aux animations
- ≈ Sentiment d'écoute et de considération
- ≈ Qualité des échanges avec la CCSA
- ≈ Evolution des échanges

Degrés de connaissance par groupes d'acteurs



À conserver

- ✓ Membres du CCG (4/5)



À renforcer

- ≈ Partenaires, gestionnaires et techniciens (3/5)
- ≈ Riverains, élus et usagers locaux (3/5)
- ≈ Animation et découverte de l'environnement (3/5)



À améliorer

- ✗ Exploitants des ressources naturelles (2/5)

Remarques

- Les acteurs les plus impliqués sont les « membres du CCG », ce qui est logique puisqu'ils sont conviés annuellement à une réunion restituant la vie de la réserve
- En majorité, les relations sont bonnes avec les équipes gestionnaires, cela varie en fonction : des activités professionnelles, des activités de loisirs, de la fréquence des contacts entretenus
- Plus les contacts sont réguliers plus les liens sont forts, amicaux et perdurent dans le temps
- L'ensemble des acteurs souligne la passion et l'attachement de l'équipe gestionnaire
- Manque d'intégration et de liens particuliers avec l'équipe gestionnaire notamment pour les « exploitants des ressources naturelles » et les acteurs liés à la base de loisirs
- Acteurs de « l'animation et de la découverte de l'environnement » en position de retrait avec un sentiment de non-considération
- Peu d'acteurs participent aux activités/événements proposés par la réserve



2. Résultats annexes : comité consultatif de gestion, changement climatique, AFOM, ...

A. Les métriques d'indicateurs spécifiques aux membres du CCG

La RNR de Cambounet-sur-le-Sor est composée d'un comité consultatif de gestion de 19 structures membres (environ), dans l'échantillon de cette étude, 16 ont été interrogées. La répartition de ces membres est présentée ci-contre avec une sur-représentation des acteurs à vocation environnementale (Figure 30).

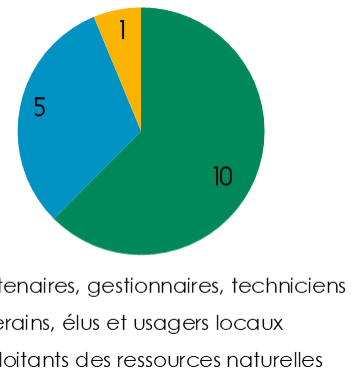


Figure 30. Membre du CCG dans l'échantillon.

Les « membres du CCG » représente 43% des acteurs interrogés ; parmi eux, une majeure partie comprend des « partenaires et techniciens » de la réserve, un tiers sont des « élus/riverains locaux » et en faible de nombre, un « exploitant des ressources naturelles ». Seuls les acteurs de « l'animation et de la découverte de l'environnement » ne sont pas représentés. Parmi les 19 structures membres invités lors de la dernière réunion, seulement 9 ont pu participer. Peut-être faudrait-il réfléchir à trouver des représentant plus impliqués et plus adaptés au contexte de la réserve naturelle de Cambounet-sur-le-Sor, ce qui posent ainsi la question de l'efficacité du CCG.

La figure ci-dessous représentent l'ensemble des résultats obtenus pour les indicateurs spécifiques aux membres du CCG (Figure 31).

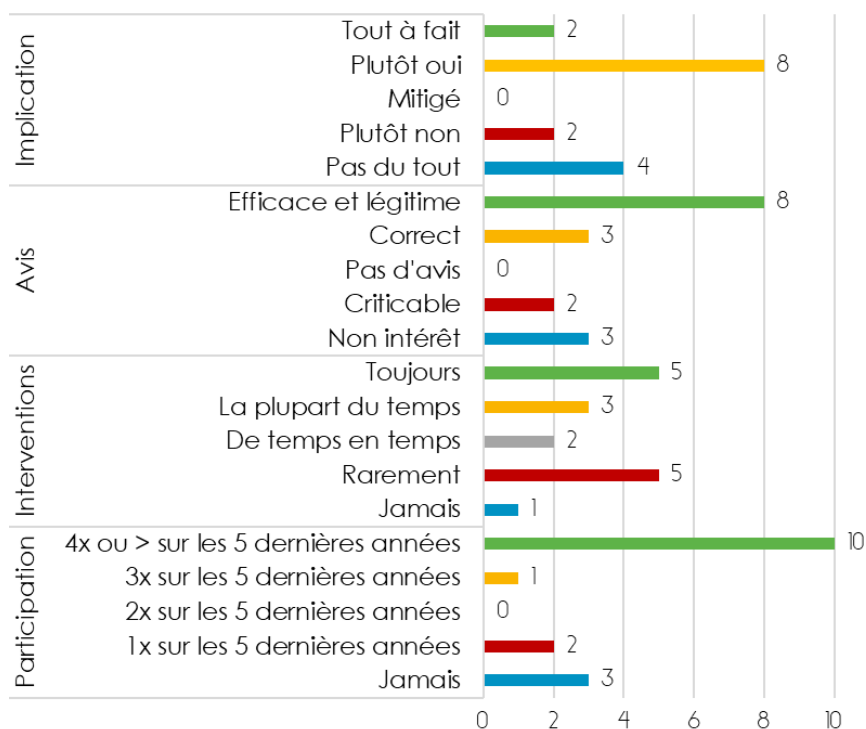


Figure 31. Etat des perceptions liées au Comité Consultatif de gestion.

IMPLICATION DANS LA VIE DE LA RÉSERVE

Dans l'ensemble, **les membres du CCG** se sentent **plutôt bien impliqués** dans la vie de la réserve **(4/5)**.

4 acteurs des groupes « partenaires/techniciens » et « élus, riverains, usagers locaux » estiment ne pas être impliqués. Les raisons de ces perceptions sont multiples : la distance géographique entre l'acteur et la réserve, l'obligation pour les structures institutionnelles d'être représentées par une personne ce qui représente une obligation au vu de son statut professionnel, le manque d'échanges réguliers au cours de l'année.

AVIS SUR L'INSTANCE DE DISCUSSION

Le score médian est de **4,5/5** à cet indicateur, ainsi les acteurs jugent les **réunions du CCG comme correctes dans leur rôle d'instance de discussion**.

Dans l'ensemble, les acteurs félicitent le travail réalisé aussi bien sur le contenu que sur la présentation faite par les gestionnaires lors de ces réunions et soulignent la possibilité pour toutes les parties prenantes de se faire entendre pour échanger sur différents points. Certains membres n'étant pas professionnels dans le domaine de

l'environnement apprécie d'autant plus le contenu réalisé par les gestionnaires puisqu'ils leur permettent de mieux comprendre les activités de la RN et les choix de gestion décidés. Certains acteurs souhaitent davantage dynamiser ce conseil avec la mise en place de nouveaux projets.

Cependant, les choix de gestion ont été encore une fois critiqués, pour la gestion des habitats et des espèces mais aussi pour la gestion de l'eau et l'ouverture de certains milieux en prairie. 2 acteurs ont évoqué la lourdeur administrative et la complexité de compréhension entre la région et le département qui fonctionnent différemment, pénalisant parfois l'avancée des travaux et donc la bonne santé de la RN.

Verbatim des acteurs sur l'avis de l'instance de discussion :

« Félicitation au niveau de la présentation power point. Bon débat et bon déroulé avec le temps d'un peu d'échanges avec une bonne participation ».

« Très complet, constructif et nécessaire. On peut tous se faire entendre. La présentation est bien construite avec des documents bien aboutis. J'aurais à dire cependant sur la réouverture des milieux ».

INTERVENTIONS LORS DES RÉUNIONS

Leurs **interventions restent faibles** avec un score de **3,5/5**, allant de **temps en temps à la plupart du temps**.

5 acteurs interviennent, malgré tout, à chaque fois pour exprimer leur opinion. Certains acteurs sont donc actifs tandis que d'autres restent passifs. A noter que les sujets concernant une possibilité d'agrandissement de la RN, le manque de panneaux et de communication ainsi que la gestion des espèces et habitats déclenchent souvent des débats animés notamment auprès des chasseurs et des pêcheurs.

FRÉQUENCE DE PARTICIPATION AUX RÉUNIONS

Une large majorité d'acteurs **participe à chaque réunion (5/5)**, tandis qu'une minorité **(3/16) n'a jamais assisté aux CCG**.

Tous les acteurs témoignent d'un acte de présence au moins régulier, si ce n'est systématique.

SYNTHÈSE4,25/5 

Le score médian des indicateurs relatif aux membres du CCG est de 4,25/5, soit un CCG apparaissant comme fonctionnel, traduisant un BON ANCRAGE TERRITORIAL

Degrés d'implication par indicateurs

**À conserver**

- ✓ Implication à la vie de la réserve
- ✓ Avis sur l'instance de discussion
- ✓ Fréquence de participation aux réunions

**À renforcer**

- ≈ Interventions lors des réunions

Degrés d'implication par groupes d'acteurs

**À conserver**

- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (4,5/5)

**À renforcer**

- ≈ Riverains, élus et usagers locaux (3,5/5)

**À améliorer**

- ✗ Exploitants des ressources naturelles (1/5)

Remarques

- Certains acteurs s'investissent pour participer au CCG, mais ce n'est pas le cas de tout le monde, notamment les représentants des structures institutionnelles
- Sa légitimité de fonctionnement est attestée par le contenu de sa présentation et des documents ainsi que par la fréquence de présence des acteurs
- Permet aux acteurs de mieux connaître la réserve et de suivre son évolution
- Les acteurs peuvent s'exprimer lors de ces réunions
- Un déséquilibre existe en termes de groupe d'acteurs : plus de visibilité pour les acteurs techniques à vocation environnementale que pour les acteurs du tourisme ou de l'animation
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout (SMBA) est un acteur clé du territoire local et pourrait être un appui aux vues des problématiques de gestion d'eau pour la réserve = inviter cette structure lors de la prochaine réunion serait à réfléchir

Ressentis et préjugés

- Certains acteurs ne comprennent pas le rôle de leur présence et tiennent un rôle figuratif plutôt que pro-actif
- Quelques-uns trouvent ces réunions de restitution d'informations comme déjà trop avancées et définitives où il est difficile pour eux d'agir puisque les actions sont déjà décidées

B. Les métriques d'indicateurs sur le changement climatique

Les réserves évoluent en fonction du changement climatique. C'est pourquoi RNF a décidé de prendre en compte ce sujet dans le DAT. Etudier l'impact de ces changements climatiques sur la biodiversité et apporter des outils aux gestionnaires des aires protégées sont essentiels.

Avec un score médian total de **4/5**, de façon générale, les acteurs ont **connaissances des impacts du changement climatique** sur leur territoire et **sont en accord avec les possibles choix d'adaptation de la réserve**.

CONNAISSANCES DES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les scores de l'ensemble des groupes d'acteurs, à l'exception du groupe des « exploitants des ressources naturelles » (2/5), démontre une **bonne à très bonne connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire (score médian total de 5/5)** (Figure 32).

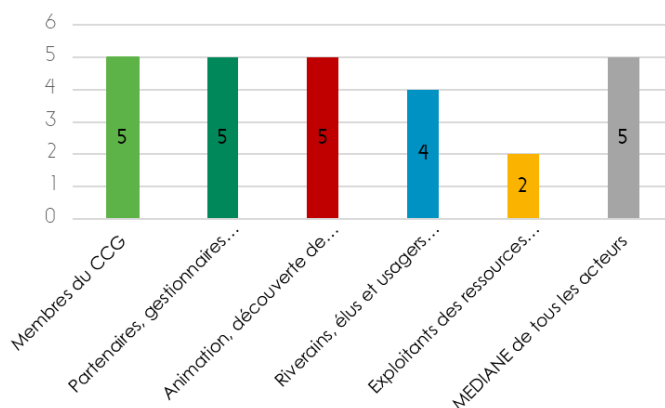


Figure 32. Connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire par groupe d'acteurs.

Seulement 2 personnes (soit 5%) n'ont aucune connaissance quant aux impacts du changement climatique sur le territoire. 13 acteurs (soit 36%) ont une connaissance approximative, tandis que plus de la moitié ont des connaissances solides. A signaler que 2 acteurs semblent avoir un positionnement de climatosceptiques.

Certains acteurs ont poursuivi l'échange de cette question en exposant les raisons du changement climatique, en voici la synthèse : artificialisation des sols, augmentation de l'urbanisation, destruction des arbres, les pratiques des activités humaines.

Verbatim des participants sur l'impact du changement climatique sur le territoire :
 « Diminution de certains oiseaux, notamment les passereaux. Température de plus en plus élevée et de plus en plus de canicules entraînant des conséquences néfastes sur la flore et la faune. Suspicion d'eutrophisation avec moins d'eau. Chute de la biodiversité ».
 « Sécheresse, manque d'eau, restriction en eau lors de forte chaleur, manque de saisonnalité ».

Les principaux impacts cités par les acteurs sont liés à la perte de biodiversité, à la problématique de l'eau et du réchauffement climatique/sécheresse (Figure 33).

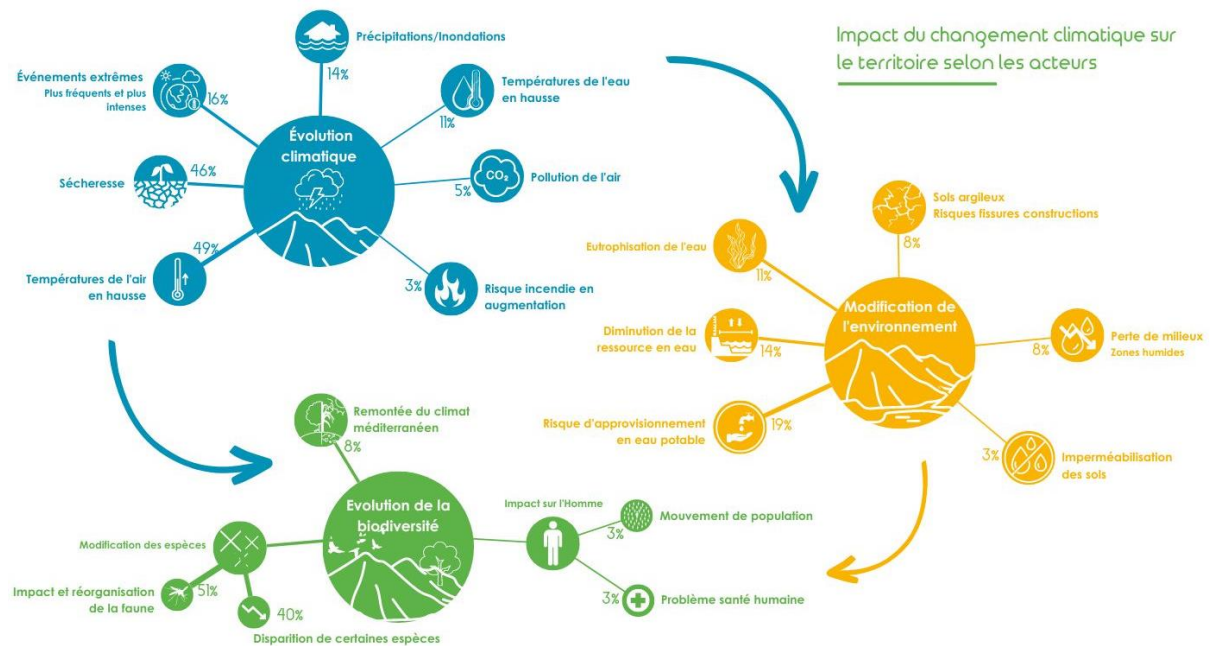


Figure 33. Occurrence des principaux impacts du changement climatique cités par les acteurs. Figure inspirée des impacts du changement climatique de l'Atlas du Mont-Blanc adaptée au contexte de cette étude.

ADAPTATION DE LA RÉSERVE

Tous les acteurs **n'ont aucune connaissance des choix de gestion de la réserve sur cette thématique (1/5)**, à l'exception de 6 d'entre eux (4 membres du CCG, 1 élu et 1 agriculteur) **ayant des connaissances approximatives**.

La raison de ce résultat est qu'aucun travail d'adaptation pour lutter contre les impacts du changement n'a été encore mis en place par les gestionnaires, même si cette thématique a été intégrée récemment dans l'élaboration du futur plan de

gestion décennal. C'est pourquoi les acteurs ne peuvent avoir connaissance des choix d'adaptations, aussi cet indicateur et son suivi se trouvent biaisés.

La réponse à cet indicateur est pour un grand nombre floue. Les acteurs espèrent que les gestionnaires mettent en place des adaptations pour aider à lutter contre ces impacts mais ne savent pas quoi, ni comment.

Le niveau de l'eau est un élément revenu régulièrement lors des entretiens. Les acteurs attendent de la part du gestionnaire technique des études et des solutions concrètes (travaux) pour limiter l'impact du changement climatique sur cette aspect.

ACCORD SUR LES CHOIX D'ADAPTATIONS

Après une explication rapide lors des entretiens des possibles **choix d'adaptations pour la réserve**, les acteurs se sont montrés **plutôt d'accord avec ces choix et soutiennent les gestionnaires** avec un score médian de **4/5**.

En effet, même si aucun travaux ou adaptations ne sont pour l'instant mis en place, les gestionnaires ont réfléchi aux pistes possibles pour la réserve. Il est donc envisagé, d'ici 2 à 3 ans, de mettre en place une méthodologie RNF allant dans ce sens (participation au life Natur'Adapt), et d'étudier le suivi climatique sur un axe de temps long. D'ici là, l'adaptation de la gestion de la RNR au changement climatique sera néanmoins un sujet pris en compte dans l'élaboration du nouveau plan de gestion. Un seul acteur considère que le suivi pluviométrique n'aura pas grand intérêt excepté, comme outil pour alerter les responsables des politiques publiques de la situation.

Plusieurs acteurs souhaitent que les gestionnaires effectuent une veille sur les recherches liées au changement climatique (stratégie des espèces, évolution des habitats, ...) et puissent obtenir des expertises de spécialistes dans ces domaines pour appuyer les gestionnaires lors des choix de gestion.

Il semble aussi évident que le travail de sensibilisation et de pédagogie auprès du grand public sur cette thématique est essentiel pour protéger la réserve et la rendre moins vulnérable qu'elle ne l'est déjà. Une plus grande intégration des associations,

notamment des acteurs de l'animation à vocation environnementale, doit être envisagée.

SYNTHÈSE

4,5/5 

Le score médian des indicateurs relatifs au changement climatique est de 4/5, traduisant un BON ANCRAGE TERRITORIAL

Degrés de connaissance du changement climatique par indicateurs



À conserver

- ✓ Impacts du changement climatique
- ✓ Accord des choix d'adaptions de la réserve



À améliorer

- ✗ Connaissance des adaptations de la RN

Degrés de connaissance du changement climatique par groupes d'acteurs



À conserver

- ✓ Partenaires, gestionnaires et techniciens (5/5)
- ✓ Membres du CCG (4,5/5)
- ✓ Riverains, élus et usagers locaux (4/5)
- ✓ Animation et découverte de l'environnement (4/5)



À améliorer

- ✗ Exploitants des ressources naturelles (2/5)

Remarques

- La réserve n'est pas précurseur sur le sujet
- Le changement climatique est visible pour les acteurs
- Très peu de climatosceptiques
- Bonne connaissance des raisons et impacts du changement climatique
- Les acteurs ont conscience de la fragilité des écosystèmes et des zones humides
- Reconnaissance de la RN comme importante et essentielle pour la biodiversité
- Manque de communication et de pédagogie
- Faible part des acteurs ayant modifié leur pratique quotidienne
- Préoccupation forte concernant l'accès à l'eau potable

C. Les métriques de synthèse : récapitulatif guidant la réflexion sur les leviers d'ancrage

Par le biais des indicateurs suivants, on peut faire le bilan de la perception globale des acteurs sur la réserve pour en tirer des conclusions générales de leurs représentations (Figure 34).

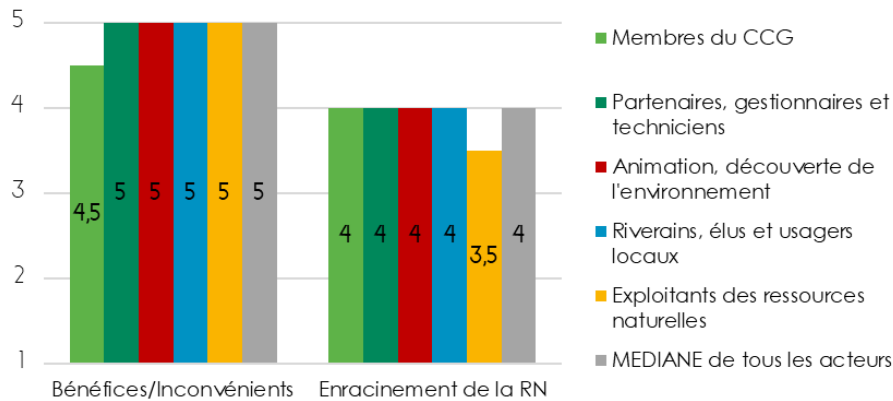


Figure 34. Bilan des entretiens par groupe d'acteurs.

BALANCE BÉNÉFICES/INCONVÉNIENTS

Pour la RNR de CS, la balance est **largement positive** pour **tous les groupes d'acteurs** avec un score médian de **5/5**. **La réserve bénéficie donc d'un bon ancrage territorial.**

Par ailleurs, aucun acteur ne juge la réserve comme un inconvénient. Ce sont donc 24 acteurs qui sont en accord sur le fait que la réserve n'apporte que des bénéfices pour le territoire et 11 autres qui définissent la réserve comme représentant plus de bénéfices que d'inconvénients. Ci-dessous est décrit les arguments liés aux bénéfices et inconvénients que la réserve apporte sur le territoire :

Bénéfices

- Lieu de refuge pour la biodiversité
- Cadre de vie amélioré
- Outil de sensibilisation
- Reconnaissance du statut RNR
- Attrait touristique

Inconvénients

- Mode de gestion
- Sur-fréquentation
- Manque d'insertion des locaux

ÉVOLUTION DE L'ÉTAT D'ANCRAGE TERRITORIAL

Le score médian est de **4/5** avec, en détail **43%** des acteurs qui estiment **la réserve comme plutôt bien enracinée**, **35%** jugent qu'elle est **totalelement enracinée** et, a contrario, **seulement 8%** ne sont pas convaincus de son intégration et **13%** sont mitigés quant à son enracinement.

L'intégration de la réserve est plutôt bonne en raison de son ancienneté et de son attractivité sur le territoire (Figure 35). De plus, sa proximité avec la base de loisirs et la réussite attribuée à sa co-gestion qui permet une bonne cohésion, sont appréciées. Plus globalement, les acteurs attribuent une forme de reconnaissance envers la réserve (animations, sensibilisation, entretien, réglementation,). En revanche, l'absence de distinction entre la réserve et la base de loisirs amène une confusion entre ces deux entités ce qui rend l'appropriation perfectible ; le manque de visibilité et d'identité en est intimement lié.

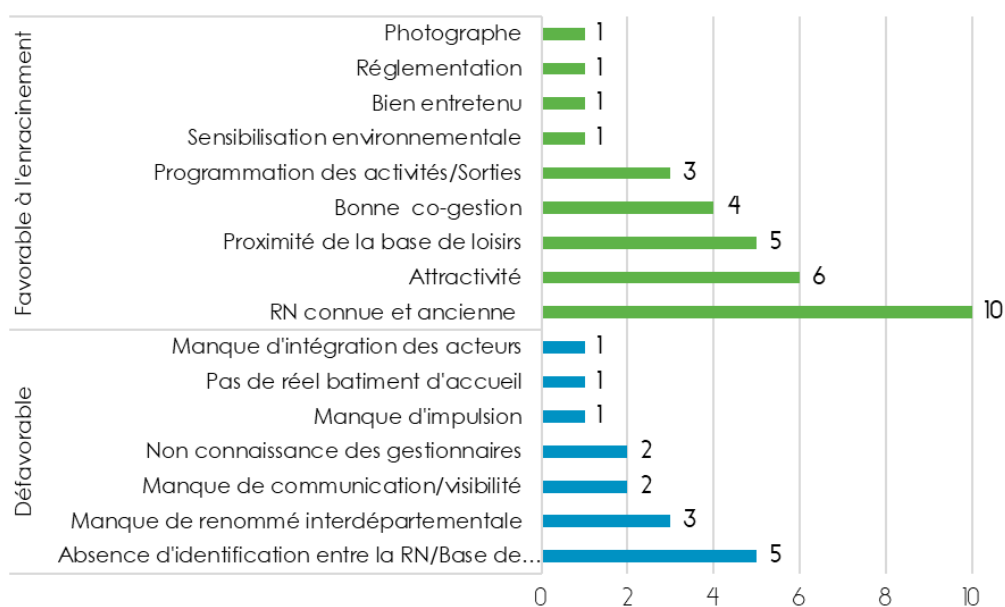


Figure 35. Raisons de l'enracinement ou non de la réserve par occurrence.

SYNTHÈSE

Les **deux indicateurs de bilan** révèlent un **ancrage territorial de très bonne qualité** avec des moyennes égales ou supérieures à 4/5. On perçoit, à travers ces questions de fin d'entretien, les points forts et les points faibles de l'ancrage de cette RNR. Mais alors, comment se fait-il que les indicateurs bilan soient supérieurs à la médiane de l'ensemble des indicateurs (3,75/5) ?

L'une des raisons les plus évidente est la discordance entre ce qui est dit et ce qui est réellement pensé. Cette analyse permet donc de mettre en évidence les écarts entre le formel et l'informel. En effet, les acteurs les plus réticents à l'intégration de la réserve et faisant preuve quelques fois de pressions locales ont pu avoir des difficultés à exprimer une animosité envers une aire protégée qui a pour objectif la protection de l'environnement. Par ailleurs, l'opposition à la réserve n'est jamais déclarée frontalement mais aux détours de ses points faibles. Les acteurs ont émis davantage de critiques au cours de l'entretien que durant la partie bilan, peut-être pour montrer un besoin d'être entendus et d'affirmer leurs souhaits avant de se montrer conciliants.

Encore une fois, il semble important d'améliorer la visibilité de la réserve par de nouveaux outils/réseaux de communication. Il est nécessaire de renforcer le travail de dialogue avec les acteurs locaux et de mettre en avant les partenariats existants ou à mettre en place. Et enfin, il faut continuer l'animation et la sensibilisation autour de ce site.

D. Synthèse par l'analyse des Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces (AFOM)

L'analyse AFOM est un outil d'analyse stratégique qui s'utilise ici pour étudier les forces et les faiblesses d'une aire protégée d'un territoire et de ses gestionnaires, ainsi que les opportunités et les menaces liées à son environnement pour identifier les leviers stratégiques d'amélioration.

a. Atouts



Figure 36. Nombre d'occurrences des atouts de la réserve selon les 37 participants.



1. Préservation du patrimoine naturel remarquable

La force principale de la RN, est son caractère de protection du patrimoine naturel qui est reconnue et soulignée par 29 participants (Figure 36). Malgré la réticence de certains concernant les choix de gestion, les acteurs reconnaissent que la protection du site est une réussite, ce qui en fait aujourd'hui une force reconnue de la réserve naturelle de Cambounet-sur-le-Sor.



2. Outil de sensibilisation

Le deuxième atout de la réserve est qu'elle est perçue comme un outil de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le temps consacré à la pédagogie, à la sensibilisation est reconnu comme un enrichissement pour le territoire.



3. Situation géographique

La situation géographique de la RN est aussi une force puisqu'elle est située à proximité de la ville de Castres et limitrophe avec une base de loisirs. La réserve est donc proche et facile d'accès de la population locale, ce qui lui permet de profiter de ce lieu naturel.



4 et 5. Gestionnaire et attrait touristique

Pour les participants, une autre force de la RN, qui lui donne une plus-value, ce sont les gestionnaires en place. La qualité de leur travail est mise en avant ainsi que leur engagement. Les acteurs attestent ainsi de leur confiance envers les gestionnaires et, globalement, de leurs choix de gestion.

Au même titre, la réserve représente un attrait touristique renforcé par son statut juridique en tant que RNR. De plus, l'image « nature » de la réserve contribue à une plus-value pour le territoire et pour le développement touristique. Elle permet la mise en valeur du patrimoine naturel local où des moyens sont mis en place pour la protéger et la faire découvrir.



6. Proximité avec la base de loisirs

La présence de la base de loisirs où de nombreuses activités sportives et culturelles co-existent est un atout qui renforce le cadre exceptionnel de la réserve en lui permettant davantage de sensibiliser un public non averti et donc d'accroître son action. La réserve est donc perçue comme un modèle de lieu idéal pour sensibiliser et éduquer à l'environnement le grand public et la population locale.



8. Zone humide

Sa nature en tant que zone humide sur le territoire représente une plus-value puisqu'elle abrite une biodiversité riche qui joue un rôle important face aux impacts du changement climatique.

Les autres atouts cités seront développés dans la partie discussions et propositions d'actions.

b. Faiblesses



Figure 37. Nombre d'occurrences des faiblesses de la réserve selon les 37 participants.

Les faiblesses sont, de par leur diversité, plus importantes que les atouts de la réserve. Les acteurs ont ainsi plus de facilité à énoncer les faiblesses que l'inverse, indice peu positif de la représentation qu'ils s'en font.

On constate que certains éléments sont cités avec des avis divergents ; ainsi la superficie de la RN est à la fois perçue par 2 acteurs comme positive et par 10 acteurs comme une faiblesse en raison de sa petite superficie (Figure 37). La situation géographique est aussi perçue à la fois comme un atout (11 occurrences) mais aussi comme une faiblesse, en raison des pratiques impactantes à proximité liées à la base de loisirs (7 occurrences). La sensibilisation jugée comme atout 13 fois est contrebalancée par un manque d'outils pédagogiques lors des animations (4 occurrences).



1 et 2. Faible superficie et vulnérabilité géographique

La superficie de la réserve apparaît comme la plus grande faiblesse de celle-ci. Les acteurs jugent que les 31 hectares de la RN ne sont pas suffisants pour assurer la protection des écosystèmes ce qui la rend davantage impactée par les activités périphériques et par l'urbanisation.

Cela en fait sa deuxième faiblesse (vulnérabilité géographique). La pérennité de la réserve est une question qui se pose puisque l'eau de celle-ci est inféodée à la nappe phréatique de l'Agout. De plus, avec les effets du changement climatique déjà constatés, les acteurs se questionnent par rapport à la gestion de l'eau de la réserve et perçoivent ce volet comme primordial nécessitant des mesures d'anticipation adéquates.



3. Proximité avec la base de loisirs

La proximité de la base de loisirs avec la réserve est perçue comme une faiblesse (5 occurrences) alors même qu'elle est aussi perçue majoritairement comme un atout (7 occurrences) si la fréquentation est bien gérée.



4. Réglementation

L'aspect réglementaire rebute les acteurs, particulièrement, ceux pratiquants des activités de loisirs plein air. L'interdiction de pénétrer dans la réserve peut être vue comme une réduction de leur espace de liberté et de leurs loisirs, qui est encore difficile d'accepter pour une minorité, néanmoins.



5, 6 et 7. Communication, outils de sensibilisation et intégration/échanges avec les partenaires et acteurs locaux

Régulièrement, les acteurs estiment que ce qui fait défaut à la réserve est son déficit en matière de communication et de contacts réguliers avec les partenaires et acteurs locaux. Par conséquent, ce manque de connaissance des acteurs induit davantage de possibilités de résistances, particulièrement pour les choix de gestion de la RN.

Un double travail serait souhaité, c'est-à-dire, des actions de communication à destination de la population mais aussi à destination des acteurs professionnels/partenaires, qui ne connaissent pas assez le travail réalisé et les moyens mis en place pour y parvenir.



8 et 9. Sur-fréquentation et autoroute

Le sur-fréquentation du site peut être une faiblesse si elle n'est pas correctement gérée ce qui passe par de la sensibilisation et un respect de la réglementation.

Au cœur de l'actualité locale, le projet autoroutier représente lui aussi une faiblesse et une source d'interrogation concernant l'impact de ce projet sur les espèces présentes.

Le reste des faiblesses est développé dans la partie discussions et propositions d'actions.

c. Opportunités

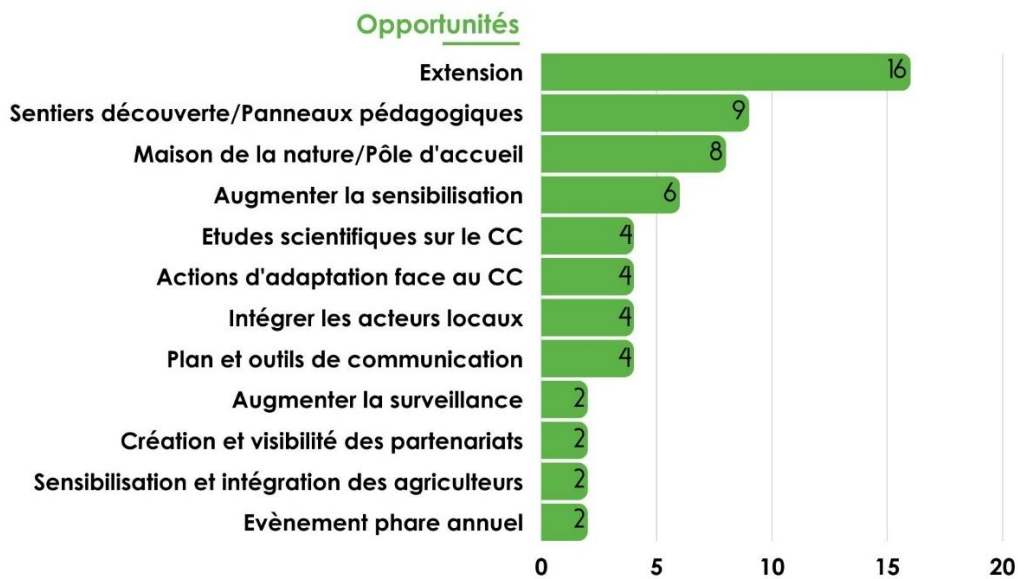


Figure 38. Nombre d'occurrences des opportunités de la réserve selon les 37 participants.



1. Extension

Pour de nombreux acteurs, l'opportunité principale pour la réserve réside dans un projet d'extension, qui permettrait de garantir une meilleure protection de la biodiversité en incluant différentes gravières périphériques aux alentours de celle-ci (Figure 38). Pour certains, ce nouveau périmètre serait l'occasion de repenser la réglementation en l'assouplissant puisque les chasseurs et les pêcheurs peuvent être inquiets de voir leurs sites d'activités de loisirs interdits pour leurs pratiques.



2. Sentiers découverte/Panneaux pédagogiques

L'une des faiblesses évoquées précédemment est le manque d'outils diversifiés de sensibilisation lors des animations ainsi que le manque de panneaux pédagogiques qui s'y prêteraient au vu des potentialités du site. Pour améliorer cela, les acteurs soulignent qu'un sentier nature, tout autour du périmètre actuel de la réserve, serait une idée pour valoriser le site et sensibiliser le public, tout en mettant en valeur la faune et la flore.



3 et 4. Maison de la nature/Pôle d'accueil et Augmentation de la sensibilisation

Un pôle d'accueil ou une maison de la nature serait une forte opportunité à développer pour la réserve puisqu'une structure d'éducation à l'environnement est un lieu privilégié pour réaliser des animations et des ateliers quelle qu'en soit la météo. Cela permettrait d'accueillir tous types de publics (écoles, centres de loisirs, grand public,), avec un espace muséographique comme le souhaitent 3 acteurs, mettant ainsi en valeur la réserve (missions, actions, gestion, historique, espèces et habitats, ...).

Allant de pair avec les deux opportunités précédentes citées, l'ancrage territorial de la réserve peut s'améliorer par une sensibilisation plus forte en mettant en place les moyens et outils énoncés juste avant.



5 et 6. Etudes scientifiques et actions d'adaptations face au changement climatique

Il est souhaité par les acteurs que les gestionnaires de la réserve portent un regard particulier quant aux impacts potentiels du changement climatique sur celle-ci. A ce sujet, la réserve pourrait-être le lieu idéal pour l'étude de ces impacts. Ainsi, des recherches scientifiques pourraient être l'occasion de comprendre l'évolution du climat et d'anticiper des mesures d'adaptation. Un travail sur ce sujet participerait aussi à augmenter la visibilité de la réserve.



7. Intégration des acteurs locaux

La LPO Occitanie du Tarn est perçue par quelques-uns comme invisible et isolée des autres acteurs. Le manque de concertation et de considération est souligné quelquefois. Pour résoudre cela, les acteurs encouragent la LPO à se rapprocher des acteurs limitrophes de la réserve et des acteurs de la base de loisirs pour renforcer, voire développer, de nouvelles relations et partenariats

dans l'objectif de créer une cohésion en faveur des enjeux environnementaux du territoire. Les agriculteurs sont, eux aussi, demandeurs de relations et de contacts avec la réserve et la LPO, mais aussi d'une certaine forme de reconnaissance lorsqu'ils adaptent leurs pratiques à des normes environnementales.

Le reste des opportunités est développée dans la partie discussions et propositions d'actions.

d. Menaces

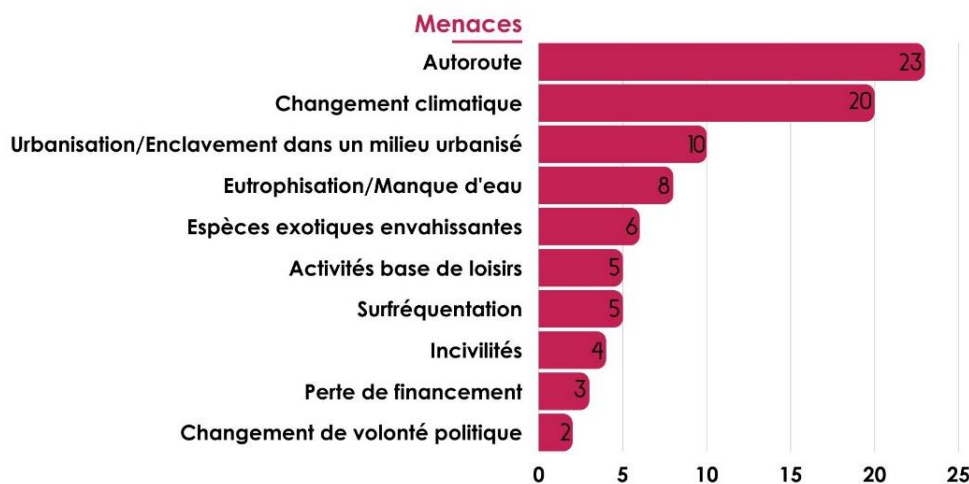


Figure 39. Nombre d'occurrences des opportunités de la réserve selon les 37 participants.



1. Autoroute

La construction de l'autoroute entre Castres et Toulouse représente la plus grande menace actuelle pour la réserve (Figure 39). Ce projet est considéré par les acteurs comme destructeur pour l'environnement et soulève des incertitudes sur l'impact environnemental que cela aura sur la réserve naturelle.



2. Changement climatique

La deuxième menace pour ce milieu naturel protégé concerne les conséquences directes liées au changement climatique comme la sécheresse. Cela provoquerait la disparition de nombreuses espèces et d'habitats, particulièrement dans le cas d'une zone humide comme ici.



3. Urbanisation/Enclavement dans un milieu urbanisé

Les acteurs estiment que la réserve est soumise à des pressions anthropiques néfastes pour son maintien.



4. Eutrophisation/Manque d'eau

La gestion de l'eau est une importante menace elle aussi. Les acteurs sont conscients que la sauvegarde des habitats dans les zones humides perdure grâce à l'approvisionnement en eau suffisant. De fait, si cette ressource si précieuse se raréfie en raison d'une agriculture intensive en périphérie, ou bien d'un assèchement provoqué par le réchauffement climatique, quel serait le devenir de la réserve.



5. Espèces exotiques envahissantes

Le développement des EEE est reconnue comme une menace potentielle pouvant provoquer l'érosion de la biodiversité présente sur la réserve. Leurs présences peuvent en effet, modifier le milieu naturel existant s'ils captent une part trop importante des ressources pour les espèces animales comme végétales locales. Les acteurs comptent sur la réglementation relative aux EEE et sur les actions de gestion sur le terrain faites par la LPO DT du Tarn pour contrôler ses espèces.



6, 7 et 8. Activités de la base de loisirs, sur-fréquentation et incivilités

La base de loisirs est un site très fréquenté quotidiennement. De nombreuses personnes s'y rendent sans avoir une sensibilité environnementale ou de l'intérêt pour la réserve, ce qui peut être une menace pour certains acteurs dans la mesure où cela augmente les incivilités.



9 et 10. Perte de financement et changement de volonté politique

Peu d'acteurs les citent mais le facteur financier et le risque lié au changement de politiques publiques peuvent jouer négativement.

3. Synthèse du questionnaire grand public

PROFIL DES PERSONNES INTERROGÉES



121 interrogés

55% de femmes

45% d'hommes

Profil type



Toutes les catégories d'âge/socio-professionnelles sont représentées dans cet échantillon

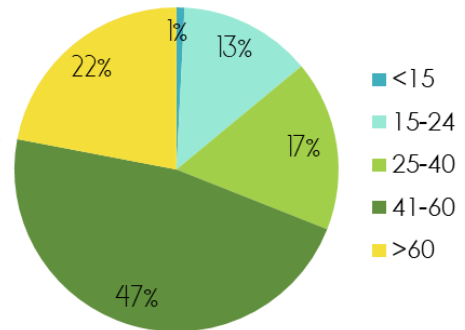
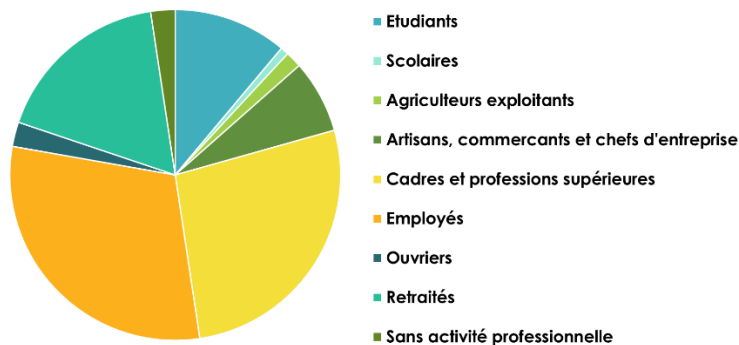
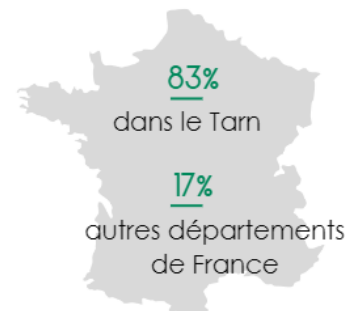
Contexte familial



2/3 avec enfant(s)

1/3 sans enfant

Lieu de résidence



CONNAISSANCES GÉNÉRALES

1. Quelles sont les missions d'une RN, en général ?



Tout comme les résultats obtenus lors des entretiens, la mission la plus associée à une réserve dans l'esprit des usagers concernent la **protection de la nature**. La seconde

et la troisième missions assignées à une réserve sont la **sensibilisation** et la **réalisation d'études scientifiques**.

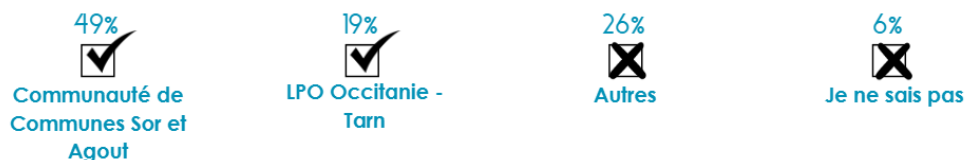
Enfin, la mission de gestion est la moins citée, peut-être est-ce dû à une confusion des usagers pour qui une réserve ne doit justement pas être gérée puisqu'elle doit être « naturelle ».

2. Connaissez-vous ce qui se fait dans cette réserve naturelle ?



Avec un pourcentage de 28%, l'action de **pédagogie, information, animation, édition** semble la plus connue par les sondés. Cela est logique puisque qu'il s'agit de l'action qui les concerne le plus directement. Il semble exister une confusion entre la RNR et la base de loisirs chez certains visiteurs et usagers.

3. Savez-vous, qui est/sont le(s) gestionnaire(s) de la réserve naturelle ?



Depuis 2013, la région confie la gestion de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor à la Communauté de Communes Sor et Agout et à la LPO délégation territoriale du Tarn. La Communauté de communes est davantage connue comme gestionnaire de la réserve que la LPO DT du Tarn.

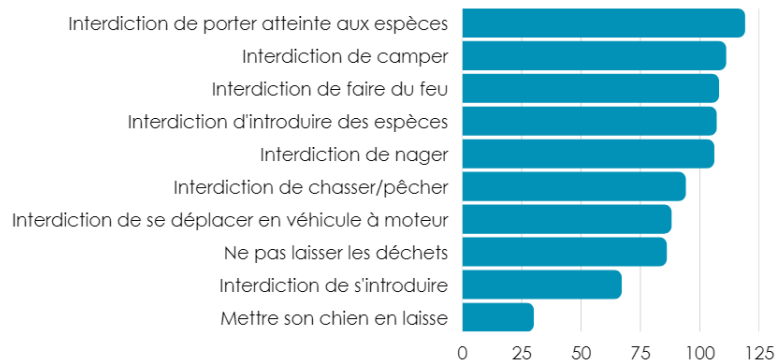
4. Comment avez-vous connu la RN ?



La réserve est le plus souvent connue par le **bouche-à-oreille** et par la **culture locale**. Seulement 2% connaissent la réserve grâce à l'**office du tourisme** ou aux **panneaux d'informations**. Un résultat qui démontre la nécessité d'augmenter les moyens d'informations et de communication, notamment sur le terrain.

5. Parmi les pratiques suivantes, lesquelles font partie de la réglementation de la RN ?

L'occurrence la plus forte concernant les pratiques et les comportements faisant l'objet d'une réglementation porte sur la protection de la nature : **interdiction de porter atteinte aux espèces**. Suivie par les usages les plus courants sur la réserve tels que : l'interdiction de camper, de faire du feu, de nager ...



Résultat étonnant, seulement 55% des sondés, connaissent la règle la plus évidente et importante de l'**interdiction de s'introduire** dans la RN. Peu de personnes connaissent et respectent la réglementation concernant l'obligation de **promener les chiens en laisse**. Cependant, la réglementation est dans son ensemble **comprise et connue**.

6. Connaissez-vous à l'origine l'élément justifiant le classement de ce site en RN ? ✓

83% des personnes connaissent l'élément principal justifiant le classement de cette réserve à savoir l'**ornithologie**. Les usagers de la réserve ont une bonne connaissance des enjeux liés à présence des oiseaux sur le site.

7. Connaissez-vous les espèces présentes habituellement sur la réserve ? ✓

Les sondés connaissent bien les espèces animales, particulièrement la famille des **hérons** et des **canards**. Les espèces végétales sont moins connus puisque seulement 13% des sondés connaissant l'existence de l'**Utriculaire** (plante carnivore).

8. Les informations sur la réserve vous semblent-elles accessibles ?



Majoritairement, les informations sont jugées comme **facilement accessibles** par les sondés.

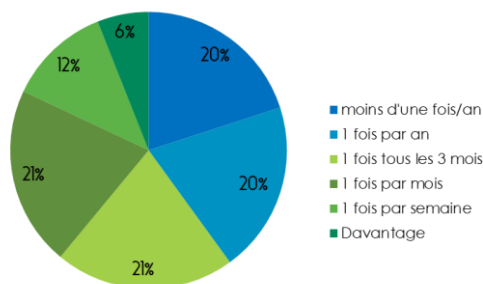
9. Avez-vous déjà vu des panneaux d'informations sur le site ?

83% Oui

17% Non

FRÉQUENTATION ET PRATIQUES

1. A quelle fréquence vous rendez-vous à la réserve ?



Environ **une personne sur trois** se rend au **moins 1 fois par mois** sur la RN et **12%** des sondés se rendent **une fois par semaine** sur celle-ci. Ce qui montre une **fréquentation** plutôt **régulière** des usagers.

2. A quelle période vous rendez-vous sur la réserve le plus souvent ?

37% Printemps

25% Eté

22% Automne

16% Hiver

36% Week-end

27% Semaine

27% Vacances scolaires/férié

10% Mercredi

Le **printemps** semble la saison préférée des usagers pour se rendre sur la réserve particulièrement en **week-end**.

3. Pourquoi allez-vous sur la réserve naturelle ?



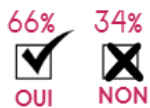
4. Venez-vous exclusivement pour la réserve ?

59% Non Plus de la moitié des sondés se déplace jusqu'à la réserve pour bénéficier aussi de son cadre environnant incluant la base de loisirs.

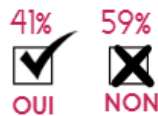
41% Oui

ACTIONS MISES EN PLACE

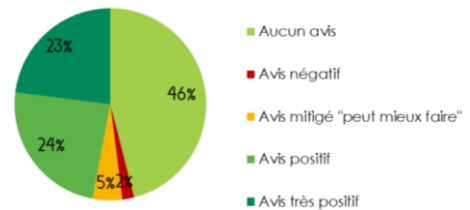
1. Connaissez-vous une/des animation(s) proposée(s) par la réserve ?



2. Avez-vous déjà participé à une/des animation(s) de la réserve naturelle ?



3. Quel est votre avis sur les animations ?



2/3 des sondés connaissent au moins une animation proposée par la réserve, mais n'y ont majoritairement pas participé. L'avis sur les animations est très variable. Plus de 4 personnes interrogées sur 10 ont un « avis positif » voir « très positif », ceci à part égale avec « aucun avis ».

4. Quelle(s) amélioration(s) apporteriez-vous à la RN parmi les propositions suivantes ?

- 1 - Meilleure valorisation du site
- 2 – Plus d'équipements d'observations
- 3 – Meilleure protection du site

4 – Plus d'équipements d'informations

5 – Plus d'animations

5. En lien avec la question précédente et si vous le souhaitez, vous pouvez vous exprimer librement sur les améliorations à apporter ?

Voici les améliorations souhaitées par ordre d'occurrence :

1. Sentiers découverte et panneaux de sensibilisation (opportunité souhaitée aussi par les acteurs clés du territoire lors des entretiens semi-directifs)
2. Une meilleure gestion de la végétation devant les observatoires/ Un débroussaillage plus régulier
3. Plus d'équipements et de matériels de vues lors des animations
4. Des supports pédagogiques et visuels, à proximité et dans les observatoires sur le respect du silence
5. Meilleure protection des usagers piétons côté ouest.
7. Inclure les usagers dans la protection du site
8. Plus de surveillance notamment dans les observatoires

PERCEPTION DE LA RÉSERVE

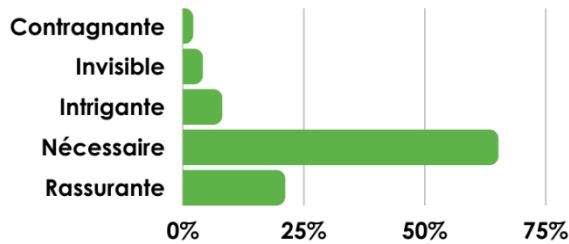
1. Spontanément, quels sont les mots clés qui représentent la RN



Via ce nuage de mots, on constate que les usagers de la réserve ont un regard positif sur celle-ci. Et bien que la réserve soit un espace réglementé, elle est pour une majorité synonyme de **protection** et de **naturalité**.

Le site est donc perçu comme un lieu de qualité, préservé et protégé des activités humaines, où il est agréable de s'y rendre pour observer les oiseaux et le paysage.

2. Parmi les propositions suivantes, quelle est votre perception de la réserve ?



La majorité des usagers perçoivent la réserve comme **nécessaire**. Elle est également considérée à 21% comme **rassurante** par la population.

Largement minoritaire, 2% des sondés la trouve contraignante et 4% la juge invisible.

3. Pensez-vous être suffisamment informé des actions/activités de la réserve ?

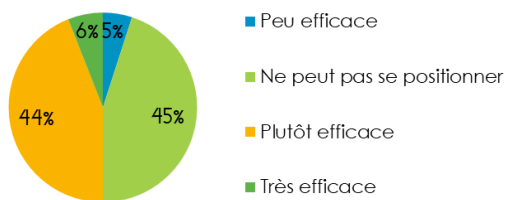
53% des personnes interrogées ont répondu **ne pas être suffisamment informés** des actions et des activités en lien avec la réserve contre 47% répondent l'être suffisamment. Les usagers ont donc un avis plutôt négatif concernant l'information relative aux actions et activités.

Questions concernant la protection et la réglementation générale

4. Pensez-vous que les actions menées sur la réserve soient globalement efficaces ?

5. Comprenez-vous qu'un espace soit réglementé ?

6. Quel est votre avis sur la réglementation ?



La présence d'une **97%** ont une **vision** réglementation est **positive** de la **compréhensible** pour réglementation. **98%** des personnes interrogées.

7. La réserve représente-elle une plus-value sur le territoire ?

97% des personnes pensent que la réserve naturelle est une **plus-value pour le territoire**.

8. Avez-vous croisé/échangé avec un membre des équipes gestionnaires ?

64% des sondés **non jamais** croisé une personne membre des équipes gestionnaires. Mais lorsque cela a été le cas, **98%** ont jugé l'échange **correct** ou **très satisfaisant**.

10. Dans l'ensemble la réserve vous l'aimez ...



La grande majorité des sondés disent « **beaucoup aimer** » la RN. Ce questionnaire révèle une **bonne acceptation générale** de la réserve traduisant un **bon ancrage** auprès des usagers.

SYNTHÈSE

A travers ces résultats, la réserve apparaît comme un **site apprécié** et régulièrement fréquenté. Elle est décrite comme un **lieu préservé** des activités humaines.

La connaissance et la fréquentation du site sont notamment dues au **bouche-à-oreille**. Ayant conscience que la réserve est un lieu de **protection de biodiversité**, les usagers acceptent la réglementation mise en place. La promenade avec les chiens sans laisse constitue l'infraction la plus courante. La réserve est perçue comme **nécessaire** et **rassurante**, mais un **besoin d'informations** sur les actions et les activités de celle-ci se fait ressentir par les usagers. A noter, que plus d'une personne sur deux n'a jamais croisé un gestionnaire/technicien sur la réserve. Ceci montre l'importance d'une communication tournée vers le grand public et de la présence souhaitée d'un membre de l'équipe gestionnaire. Plus de 9 personnes sur 10 considèrent la réserve comme une **plus-value pour le territoire**.

Les résultats sont, dans l'ensemble, positifs et encourageants, mais il est nécessaire de poursuivre les efforts en termes d'informations et de communication, particulièrement

sur le terrain pour que l'ensemble des usagers se sentent concernés et deviennent pro-actifs dans la préservation de cette aire protégée. Les actions à mettre en place pour répondre aux attentes des usagers s'orientent vers une **meilleure valorisation et communication** du site, vers une **amélioration de la disponibilité des agents** de la réserve auprès des usagers, si possible, et d'une réflexion tournée vers la conception d'outils **permettant d'intégrer de façon collaborative les usagers** dans la vie de la réserve. Les résultats obtenus dans cette enquête grand public renforcent et contredisent certains résultats des entretiens : manques d'informations/accès à l'information, outils pédagogiques, présence sur le terrain des gestionnaires...

Une **étude sur la place et le rôle du site de la RN et de la base de loisirs attenante dans le tissu socio-économique local** a été confiée en 2009 au Master 2 « Gestion Sociale de l'Environnement et Valorisation des Ressources Territoriales » GSE VRT. À cette date, la réserve n'était pas encore classée RNR, et la communauté de commune Sor et Agout n'était composée que de neuf communes contre 26 aujourd'hui. Ce questionnaire a été produit pour **connaître les perceptions et les attentes de la population locale** vis-à-vis de la RNR, auprès duquel **400 personnes y ont répondu** réparties sur les communes de la CCSA.

En comparaison des résultats obtenus à ce jour et de ceux obtenus lors de l'étude précédente, il peut être affirmé que les résultats se rejoignent puisque dans les deux cas, la RN est perçue comme une plus-value territoriale, atout écologique et pédagogique. De plus, les améliorations souhaitées dans l'enquête de 2009 rejoignent ceux voulus actuellement soit une meilleure communication et une valorisation du site et davantage d'équipements d'observation.



III. Discussions et propositions d'actions opérationnelles

I. Limites méthodologiques

Comme chaque recueil d'informations, notre étude comporte diverses limites et biais de nature sociologique, qui peuvent aussi être dues à la méthodologie employée par RNF. En conséquence, l'étude de cas de la réserve de CS doit permettre aussi de proposer des évolutions à la méthodologie d'un diagnostic d'ancrage territorial.

A. Pour le questionnaire du diagnostic d'ancrage territorial

Il est important de rappeler que ce travail sert de point de départ aux réflexions et aux discussions auprès de l'équipe de gestion mais aussi avec les acteurs du territoire, pour définir des objectifs nouveaux à intégrer au plan de gestion.

- **Les profils et groupes d'acteurs définis**

En premier lieu, il faut rappeler qu'il est impossible de réduire un individu à un profil, à un groupe d'acteurs, à une catégorie de profil cognitif ou à toute autre classification. Un individu est plus complexe et ne peut le faire correspondre exactement à une catégorie donnée.

De plus, les dires des individus dépendent de leurs perceptions à un instant donné ; ils ne sont pas fixes et peuvent varier. De fait, les spécificités de chaque groupe peuvent influencer les résultats en fonction de leurs connaissances plus ou moins approfondies de la réserve. Cela implique des biais d'analyse lors du dépouillement.

- **L'échantillonnage**

L'enquête n'est pas représentative, ni de la population locale, ni des différents groupes d'acteurs rencontrés en raison de la limite de l'échantillonnage. En effet, l'ensemble des groupes d'acteurs est biaisé par une sur-représentation des

partenaires, gestionnaires et techniciens, et d'une sous-représentation des exploitants des ressources naturelles ainsi que des acteurs de l'animation et de la découverte de l'environnement.

Les riverains, à proprement parler, ne représentent pas une catégorie à eux seuls, ce qui fait défaut à cette étude ; c'est pourquoi ici la méthodologie du DAT a été complétée par une enquête auprès du grand public.

La prise en compte des perceptions de cette catégorie est insuffisante alors même que les habitants périphériques de la réserve ont un rôle de premier rang à jouer dans l'ancrage de celle-ci. En effet, l'ancrage des acteurs institutionnels ou partenaires n'est pas le reflet exact de celui de la population locale.

- **Le nombre des indicateurs retenus et la grille d'analyse**

Les données sont analysées à partir d'une grille d'évaluation composée d'indicateurs et répondant à une échelle graduée pour réduire les biais lors de l'interprétation des paroles des enquêtés. Mais un décalage risque d'exister entre ce qui est dit et ce qui est réellement pensé, en particulier, pour les acteurs ayant une posture critique et ambiguë envers la réserve. Cela peut se traduire par une contradiction éventuelle entre les opinions réelles et certains résultats des indicateurs. En outre, la conversion des données qualitatives en données quantitatives engendre des pertes de richesse des propos des acteurs.

Les indicateurs pour l'évaluation de l'ancrage sont très nombreux et diversifiés, parfois trop nombreux et n'ayant pas la même importance selon l'indicateur étudié, ce qui rend l'analyse moins pertinente. De plus, la partie consacrée à l'analyse des indicateurs est longue car très détaillée et peut perdre le lecteur. De ce fait, la somme des indicateurs peut rendre l'analyse générale contradictoire. Il serait intéressant d'adapter ces indicateurs au site de l'étude pour mieux identifier les leviers d'améliorations.

- **La nature de l'enquête et de l'enquêtrice**

On constate quelques fois des biais affectifs liés à une déformation de jugement de certains acteurs à cause d'évènements limitrophes ou politiques mais qui, par ricochet, impactent son ancrage (choix politiques, évolution de la périphérie, ...).

Le stage est encadré par la LPO Occitanie DT du Tarn, cogestionnaire de la réserve ; or, la réserve elle-même est un acteur de son ancrage, ce qui fait que la position de l'enquêtrice n'est pas neutre et peut produire aussi un biais dans l'enquête. C'est pourquoi il existe toujours une marge d'erreur dans la notation des métriques en raison des choix faits par l'enquêtrice qui suggère une subjectivité propre à chacun.

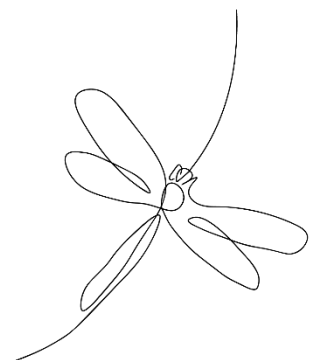
Malgré tout, la méthode employée s'adapte correctement à la réserve de Cambounet-sur-le-Sor et permet de distinguer les axes de progrès pertinents pour améliorer son ancrage.

B. Pour le questionnaire grand public en ligne

Le nombre de participants au questionnaire en ligne est de 121, ce qui représente en soit une limite. Un échantillonnage plus grand permettrait d'avoir des résultats plus représentatifs, bien qu'en comparaison avec d'autres réserves le nombre de réponses est positif dans le temps imparti pour sa mise en ligne.

On peut se poser des questions quant à la bonne compréhension des questions, puisque sans interlocuteur direct, il est difficile de savoir si les participants ont bien compris le sens des questions qui leur sont posées.

Ensuite, certaines réponses aux questions fermées peuvent avoir été induites par le choix des propositions offertes aux sondés, ce qui induit un biais.



2. Discussion des résultats par facteurs d'influence

A. Une valorisation du rôle, des actions et du site de la RNR : un manque de connaissance

L'un des premiers facteurs d'influence de l'ancrage territorial de cette étude concerne l'amélioration des connaissances de la RN, de son rôle et de ses actions.

Après l'analyse des résultats, la réserve est sans aucun doute un acteur majeur au niveau départemental pour la sensibilisation et l'éducation à l'environnement du grand public. Le manque de connaissance sur le rôle et les actions de la RNR est indéniable (3/5). Pour l'améliorer, il faut envisager de renforcer la communication. Mais alors, comment faire lorsque l'accessibilité de l'information est déjà jugée comme bonne (5/5) ?

On peut émettre différentes hypothèses. Tout d'abord, la communication ne cible pas assez les informations clés liées aux actions. Ensuite, la forme choisie n'est pas adaptée à tous les publics. Et enfin, elle n'est pas assez diffusée et visible sur l'ensemble du territoire et en dehors, et plus particulièrement sur le terrain.

La communication et la pédagogie sont des instruments souvent plus efficaces que la seule verbalisation des infractions. Sensibiliser les agents de la CCSA et, en particulier, le policier municipal pour qu'ils comprennent l'impact qu'ils peuvent avoir sur la réserve et son image peut être pertinent.

Le manque de communication de la RN dans les domaines d'activités qu'elle met en place, induit une représentation faussée de son rôle et de ses missions. Il est important d'identifier les acteurs impliqués dans la distribution de l'information et s'assurer de leur participation active dans la communication pour en faire des relais de diffusion. Impliquer davantage la CCSA dans la diffusion de communication peut être une aide supplémentaire.

La réserve naturelle de CS est soumise à une forte fréquentation. Il serait donc pertinent de renforcer l'aspect « éducation à l'environnement » de ce site, ce qui pourrait favoriser la mise en place de nouveaux projets ou partenariats. Différents observatoires sont déjà installés le long du périmètre de la RN. Un sentier d'interprétation longeant celle-ci avec, par exemple, la mise en place d'une visite interactive comme à la RNN de Pinail dans la Nouvelle-Aquitaine, permettrait au public de bénéficier d'une visite sans qu'un technicien/gestionnaire ne soit obligatoirement présent sur la réserve (cf. Annexe 6). Par l'interface numérique du site internet de cette réserve, on accède directement à une carte interactive du sentier et on découvre par des vidéos l'histoire du Pinail. La mise en place d'un livret de sentier et d'un livret enfants avec des informations scientifiques et techniques, ainsi que des panneaux situés le long du parcours, comme à la RNN de La Bassée, est peut-être à développer comme support complémentaire.

Une autre opportunité proposée par 8 acteurs lors des entretiens du DAT, a été la mise en place d'une maison de la Nature ou de la Réserve, côté base de loisirs. Ce serait une structure pour faire découvrir de façon interactive les caractéristiques et les fragilités de ce site exceptionnel. Ce lieu pourrait contribuer aussi à la consolidation des liens avec les usagers locaux et visiteurs puisqu'il favoriserait les échanges et apporterait réponses aux interrogations si besoin avec un membre de l'équipe de gestion.

B. L'extension du périmètre de la réserve naturelle : un projet bénéfique mais source de conflits à venir

L'extension de la réserve est, d'une part, fortement encouragée et, d'autre part, source de conflits éventuels. Il faut rappeler que les espaces naturels protégés, quel qu'ils soient, ne font pas l'unanimité. Et comme pour tout autre aménagement du territoire, la création ou l'extension d'une aire protégée naturelle est source de conflits variés, comme cela risque d'être le cas ici.

Il est important de comprendre que, même si la superficie de la réserve actuelle est très modérée (31 hectares) à l'échelle locale, la demande d'un projet d'extension quel qu'en soit sa superficie est une source de conflit et de crispation des relations

avec certains groupes d'acteurs. Le problème est que ces acteurs ont, eux aussi, une influence auprès des politiques locaux, et donc, ont le pouvoir de bloquer l'adhésion et l'acceptation d'un projet. Les principaux acteurs opposés aux restrictions d'usages de l'espace et au mode de régulation de la faune et de la flore sont les chasseurs et les pêcheurs.

Selon certains acteurs, les conséquences négatives d'un projet d'extension sont liées au mode de gestion d'une RNR car trop stricte, radicale et préservationniste, laissant ainsi les populations d'EEE ou les sangliers augmenter. De plus, la Fédération Des Chasseurs du Tarn, ancienne gestionnaire du bassin nord de la réserve jusqu'en 2013, avant son classement en RNR, cherche désormais à « retrouver » sa place dans le tissu local en périphérie de la réserve. C'est pourquoi, un projet d'extension sur ce territoire pose la question de conflit d'usage.

Mais l'ensemble des autres acteurs, exceptés quelques-uns pratiquant des activités de loisirs (« ...je suis en opposition à la gestion des espèces et des habitats, et d'un potentiel agrandissement » ; « non à l'agrandissement et une demande de chasse pour les sangliers »), y voit un apport positif qui permettrait de renforcer l'ancrage territorial de la réserve, à condition que cet espace « reste ouvert » et que des animations ou des équipements d'observations soient mis en place. En outre, l'extension de ce site est perçue comme une véritable opportunité pour renforcer la protection du patrimoine naturel du territoire, mais aussi, pour augmenter le poids de ses représentants lors des décisions territoriales prises permettant ainsi de préserver les habitats et les espèces spécifiques qui en font un site exceptionnel.

Cette extension crée potentiellement de nouvelles tensions à cause de représentations sociales différentes des perceptions du rôle de la « nature ». Ainsi, comme l'explique le géographe Samuel Depraz : « l'espace protégé nous renvoie à nos désirs de nature et à notre conception morale de la liberté et de l'altérité » (2018). Donc, outre sa dimension écologique, la réserve naturelle porte aussi un poids économique et politique incontournable localement, dont il faut se servir comme levier d'actions.

Les tensions liées à la réserve et à son projet d'agrandissement révèlent donc des conflits internes à la société locale, qui opposent des groupes sociaux ayant des visions systématiquement divergentes sur l'aménagement de ce territoire. C'est pourquoi, pour faciliter l'acceptation sociale d'un projet d'extension, un travail collectif pour définir un projet commun peut apaiser cette conflictualité. Il peut être envisagé de réfléchir à une réglementation adaptée par la création d'un « périmètre de protection » demandant moins d'exigence administrative et réglementaire, ... Celui-ci peut être mis en place en périphérie de parcelles limitrophes de la réserve naturelle. Cet espace représente une zone tampon à proximité de l'espace protégé, améliorant les échanges écologiques entre la réserve et sa périphérie.

L'objectif est d'accompagner le devenir de ces terrains limitrophes à proximité de la RN par des solutions de gestion cohérente. Dans ce cas, un travail d'échange et de proximité avec les acteurs réticents et les communes impliquées peut être nécessaire, sans oublier, la nécessité de laisser un temps d'adaptation aux individus pour rendre un projet légitime par des changements de valeur sociale.

C. La réserve naturelle, lieu de vie et d'échanges : des progrès possibles dans l'implication des acteurs et de la population locale

D'après les entretiens réalisés, les acteurs témoignent dans l'ensemble d'un besoin de partage et d'échanges sur les missions et les actions menées par la réserve pour s'y sentir impliqués. Des partenariats peuvent en être la clé dans certains cas puisqu'ils assurent aux gestionnaires de la RN, un maintien durable des relations qui en résultent, une participation et une implication des différents acteurs. Pour cela, plusieurs pistes ont été évoquées telles que la création de nouveaux partenariats, le développement de la thématique du changement climatique avec un travail en commun entre syndicats de communes, ou par des projets pédagogiques en direction des enfants.

Certains acteurs non impliqués directement dans la gestion de la réserve ou membres du CCG, ont une impression de zone « un peu trop confidentielle ». La réserve apparaît donc comme un lieu secret, « mis à l'écart » du reste des acteurs du territoire et de la population locale. Il faut rappeler que le statut même d'une RN est l'un des

niveaux réglementaires le plus strict en termes de protection environnementale, ce qui peut être une des raisons de cette appréciation.

Pour pallier ce manque de visibilité, les acteurs encouragent les gestionnaires à travailler sur une stratégie de communication pour développer l'intérêt local. L'enjeu pour les gestionnaires est de rectifier les perceptions erronées sur les modes de gestion et de rappeler la fragilité des milieux, notamment des zones humides. Améliorer la compréhension de certains points de cette gestion d'un milieu sensible adoucirait les éventuelles frictions ressenties liées aux interdictions d'accès et à la pratique de la chasse et de la pêche.

En dépit d'un travail déjà réalisé par la LPO Occitanie DT du Tarn pour sensibiliser et apaiser les éventuels conflits, le constat reste le suivant : leurs seules compétences naturalistes qui leur sont reconnues ne suffisent pas pour sensibiliser une partie de la population aux aspects environnementaux. Les moyens de réussite nécessaires pour ce faire, sont donc doubles et, en partie, indépendants du travail déjà réalisé. Il faut, d'une part, favoriser un éveil des consciences qu'ils ne peuvent à eux seuls maîtriser, et d'autre part, développer de nouvelles pistes de communication et de pédagogie pouvant avoir un impact direct sur le comportement des individus envers la « nature ».

D. La place et les adaptations nécessaires de la réserve naturelle face à une périphérie qui évolue : une urbanisation croissante et des activités anthropiques à proximité immédiate de la réserve

La fréquentation du site participe au dynamisme territorial et offre des opportunités visibles pour la réserve, mais la sur-fréquentation est aussi une source d'inquiétude pour quelques acteurs (5 acteurs) qui ont peur d'une augmentation accrue des incivilités. Sa bonne maîtrise est donc un élément clé de la gestion de la réserve. Le non-respect du site peut en effet représenter une pression qu'il faut contrôler en appliquant la réglementation et par des tournées de surveillance et de sensibilisation auprès du grand public.

La présence de la base de loisirs à proximité immédiate de la réserve est aussi une source d'inquiétude pour les acteurs au même titre que la sur-fréquentation. Ces acteurs jugent souvent la base de loisirs et la réserve comme deux entités incompatibles et nuisibles pour la quiétude des espèces présentes. Une réflexion est envisagée par la LPO Occitanie DT du Tarn pour limiter les nuisances sonores et visuelles dues à la base de loisirs durant la période sensible pour la faune.

Mais, au vu de la demande forte des acteurs pour valoriser davantage ce site, la sur-fréquentation est ressentie comme une pression, mais qui ne semble pas être l'enjeu le plus important pour la réserve de Cambounet-sur-le-Sor, à l'inverse du nécessaire renforcement de la communication grâce à des moyens adaptés. Encore une fois, une maison de la nature ou de la réserve, jouerait, à la fois, le rôle de point d'accueil du public et des animations mais permettrait aussi une sensibilisation et une prise de conscience directe des conséquences des actions néfastes de chacun sur les « espaces naturels ».

L'urbanisation périphérique et l'autoroute représentent elles aussi des menaces sur lesquelles les gestionnaires travaillent pour en limiter les nuisances. En parallèle, un des enjeux essentiels pour la LPO Occitanie DT du Tarn est de devenir une partie prenante lors des projets d'aménagement du territoire pour veiller sur les projets d'urbanisation aux environs de la RN.

E. Des inquiétudes concernant la pérennité de la réserve, générateur d'attentes fortes : la gestion des espèces/habitats et la gestion de l'eau face aux changements climatiques

Les acteurs de la chasse et de la pêche ne font pas mention d'échanges réguliers ou d'une qualité des dialogues avec la RNR. De fait, selon eux, la qualité des relations, au fur et à mesure des années, ne s'est pas nécessairement améliorée. La réserve continue d'être perçue par eux comme un lieu « mis sous cloche » où « certaines espèces sont protégées aux dépens d'autres ». La réglementation interdisant la pratique de la chasse et de la pêche est donc vécue comme une barrière entre eux et la réserve. Ces acteurs ne soutiennent pas les choix de gestion décidés par les

gestionnaires en raison, selon eux, d'un entretien des milieux inexistant et d'une prolifération du sanglier qui n'est pas contrôlée. Pour certains acteurs du monde de la chasse, des battues pourraient être organisées en les sollicitant.

Pour favoriser l'ancrage de la réserve, un temps d'échanges pourrait être trouvé avec les acteurs de la chasse et de la pêche pour discuter des choix d'usages et du mode de gestion de cet espace naturel tout en rappelant l'état actuel de conservation du site et, de fait, des objectifs de gestion poursuivis.

Mais l'enjeu prioritaire pour la réserve de Cambounet-sur-le-Sor réside, pour certains, dans la gestion de l'eau. En effet, la sauvegarde de cette zone humide est perçue comme essentielle pour le maintien des espèces et de son statut de RNR en tant que tel. Les acteurs, et particulièrement ceux ayant une profession à vocation environnementale, n'ont jamais durant l'entretien sous-estimés le besoin en eau et le rôle important des zones humides. Ils ont, sans exception, conscience que cette ressource en eau n'est pas inépuisable, ce qui provoque des inquiétudes quant à la diminution possible de sa quantité. Mais pour l'heure, aucun acteur ne s'alarme et juge qu'il y a un réel déficit.

Néanmoins, le changement climatique place ce sujet au centre de nombreux questionnements et incertitudes quant à l'évolution de la ressource en eau. Pour un acteur, la solution à apporter pour répondre à cet enjeu est simple : il réside dans « une étude de la circulation des nappes phréatiques, d'un suivi pluviométrique sur le long terme pour s'assurer de la pérennité de la mesure et connaître les impacts du changement climatique ».



3. Proposition d'objectifs et d'actions à intégrer au plan de gestion

L'analyse des résultats du diagnostic d'ancrage permet de définir des objectifs et des actions à intégrer au plan de gestion. On retrouve dans les tableaux ci-dessous, d'abord les points d'amélioration identifiés, ainsi que les groupes d'acteurs concernés. Pour chaque point d'amélioration, est proposé un ou des objectifs à atteindre qui se veulent être opérationnels grâce à des actions concrètes, et qui pourront être intégrés dans le prochain plan de gestion de la réserve par l'équipe.

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE

AMÉLIORATION	ACTEURS CONCERNÉS	OBJECTIFS	ACTIONS
Connaissances des missions, actions de la RN	Tous les acteurs	Sensibiliser sur le rôle de la RN et sur ses missions et actions	Opérations de communication stratégique sur la RN via des supports et relais d'acteurs diversifiés (journal de la réserve, visite de la RN pour des étudiants, dessin animé sur l'histoire de la réserve, ...)
			Mise en place d'un sentier découverte et de panneaux pédagogiques (livret enfants et adultes, visite virtuelle, valorisation des observatoires, ...)
			Poursuite et intensification des animations
			Invitation à (re)découvrir le site (participation à certaines actions sur le terrain, journée d'échanges autour des pratiques de protection et de gestion, ...)
			Connaissance et valorisation du métier de gestionnaire et de l'équipe de la réserve (communiquer sur les réseaux sociaux sur les actions de routine menées par l'équipe de la réserve)
Connaissances des activités de la RN	Tous les acteurs Particulièrement, ceux de l'animation et du tourisme	Améliorer la connaissance sur les activités de la réserve	Communication sur les animations proposées par la réserve (publications, photos, vidéos sur les réseaux sociaux, site internet de la RN, expositions, stands, offices de tourisme, ...)
			Mise en place de Newsletters mutualisées (CCSA, communes périphériques, ...)
			Proposition d'animations avec d'autres associations lors d'évènement ponctuel
			Poursuite estivale des permanences hebdomadaire
			Proposition aux acteurs de l'animation d'un document des activités et dates disponibles pour s'y inscrire

AMÉLIORATION	ACTEURS CONCERNÉS	OBJECTIFS	ACTIONS
Connaissance de la réglementation	Tous les acteurs Particulièrement , les exploitants des ressources naturelles et les techniciens	Faire respecter la réglementation	<p>Sensibilisation sur l'intérêt d'une bonne application de la réglementation pour les enjeux de préservation auprès du policier municipal</p> <p>Sensibilisation des bonnes pratiques dans un milieu naturel protégé auprès des agents techniques de la CCSA et du grand public</p> <p>Augmenter le temps de surveillance sur le terrain (commissionnement si possible ?)</p> <p>Communication sur les enjeux territoriaux</p> <p>Réflexion sur des argumentaires solides concernant : les choix de gestion, le rôle de la réserve pour préserver le patrimoine naturel et sur la responsabilité collective de chacun</p> <p>Amélioration de la matérialisation des limites de la réserve (balisage, panneaux, ...)</p>
L'image de la réserve	Tous les acteurs	Gagner en visibilité, et faire connaître la RNR	<p>Modernisation et remise à jour du site internet</p> <p>Création d'une maison de la réserve/nature ou d'un lieu identifié comme relai d'information et d'accueil du public (installation d'un système de vidéo-transmission de la héraonnière)</p> <p>Participation à la fête des étangs</p> <p>Organisation d'événements/activités ponctuels (Journées/après-midis "entretien de la RN" pour responsabiliser sur la gestion des déchets dans les milieux naturels, événement phare annuel, concours photos à thème sur la réserve, animation à destination des étudiants, soirée "Les voisins de la RN", chantiers nature par des bénévoles)</p> <p>Visites virtuelles (guide audio/vidéo, ...)</p>

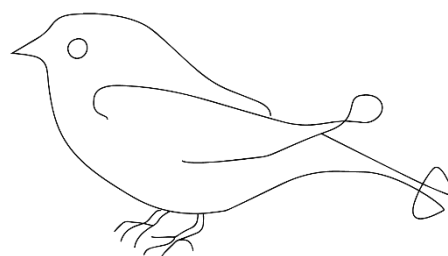
AMÉLIORATION DE L'INTERET

AMÉLIORATION	ACTEURS CONCERNÉS	OBJECTIFS	ACTIONS
Importance et efficacité de la RN	Tous les acteurs	Continuer de développer l'intérêt pour la RN, ses missions, actions et animations	<p>Valorisation de l'intérêt du site (zone humide, patrimoine naturel sur l'ensemble des taxons, communication sur les résultats en terme de biodiversité, les projets à venir, ...)</p> <p>Valorisation des retombées culturelles et pédagogiques sur le territoire (sorties scolaires, grand public, ...)</p> <p>Proposition d'une balade annuelle aux acteurs clés du territoire (pendant le CCG et en dehors)</p>
Perception sur les gestionnaires	Riverains, élus, usagers locaux Exploitants des ressources naturelles Animation et découverte de l'environnement Grand public	Renforcer l'équipe gestionnaire et augmenter les relations avec les acteurs	<p>Maintien de la qualité du dialogue et concertation avec les acteurs de l'animation et du tourisme</p> <p>Mise en valeur des capacités d'écoute et d'adaptation</p> <p>Renforcement du dialogue avec les chasseurs/pêcheurs</p> <p>Echange avec les riverains et élus locaux pour tisser du lien social et renforcer l'assise des gestionnaires</p> <p>Reconnaissance de la qualité du travail par le partage de synthèse (animations, observations, suivis, ...)</p>

AMÉLIORATION	ACTEURS CONCERNÉS	OBJECTIFS	ACTIONS
Place et rôle de la RN	Tous les acteurs	Préserver et renforcer le statut "réfèrent biodiversité"	Davantage d'animations et de contacts direct
			Développement des contacts et des projets
			Sensibilisation des agents techniques de la CCSA
			Poursuivre et intensifier la gestion aux abords de la RN et de la base de loisirs
			Poursuivre la réflexion engagée sur le devenir des terrains limitrophes à la RN
			Mise en place d'un "périmètre de protection" autour de la RN
			Veille sur les projets d'urbanisation (artificialisation, urbanisation des environs)
Investissement dans de potentiel projet limitrophe à la RN (ferme pédagogique, plantation d'un verger)			

AMÉLIORATION DE L'IMPLICATION

AMÉLIORATION	ACTEURS CONCERNÉS	OBJECTIFS	ACTIONS
Diversité des partenariats	Partenaires ciblés	Développer un lien social avec les acteurs clés du territoire	Développement de projets en collaboration avec des acteurs clés
			Réflexion sur de nouveaux partenariats et appuis financiers
			Participation des acteurs à des événements (le plus pertinent possible selon le public visé, agriculteurs, riverains, bénévoles)
Implication des acteurs et du grand public	Tous les acteurs	Renforcer l'implication régulière de la RN	Prise en compte en compte de l'avis des acteurs locaux et du grand public lors de décisions
			Organisation de journées d'échanges
Efficience du CCG	Membres du CCG	Rendre le CCG plus attractif	Proposition d'une fiche "conseils" à remplir en parallèle de la prise de parole (pour chaque action émettre un avis rédigé ou coché : avis défavorable/favorable)
			Animation par groupes de travail de la révision du plan de gestion
			Balade sur la RN lors du CCG



4. Conclusion du DAT

L'état d'ancrage territorial de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor, est bien établi avec, pour l'ensemble des indicateurs, une moyenne de 3,75/5. Sur les 34 sous-indicateurs mobilisés pour évaluer ce niveau d'ancrage, seulement 2 d'entre eux sont inférieurs à la moyenne de 3/5. Ainsi, la RNR de CS se rapproche d'un niveau d'ancrage pouvant être qualifié de « bon ». Ce résultat est révélateur d'un engagement des gestionnaires et des efforts d'intégration mis en œuvre au cours de son existence.

Malgré de nombreux aspects de la connaissance à améliorer par la mise en place d'une communication visible et répétée, les acteurs montrent un intérêt pour la réserve car elle amène de nombreuses plus-values territoriales. L'implication et le travail des gestionnaires sont reconnus ainsi que leurs compétences bien que leurs rôles et leurs actions précises ne soient pas toujours identifiés. L'analyse des profils cognitifs de chaque participant est révélatrice d'une bonne adhésion et d'un bon soutien pour la réserve, notamment par les acteurs à profession environnementale.

Les agriculteurs en périphérie directe de la réserve, les municipalités voisines et les acteurs de l'animation ne connaissent que moyennement, dans sa globalité, la RN. L'objectif est d'améliorer leurs opinions vis-à-vis de cet espace. Des moments d'échanges et de rencontres peuvent être organisés dans cet objectif d'amélioration. La réglementation est bien acceptée même si elle n'est pas correctement connue et appliquée sur le site. Quelques acteurs, en minorité, souhaiteraient pouvoir davantage profiter du site pour y pratiquer des activités de loisirs telles que la chasse et la pêche. Néanmoins, à l'exception d'une personne, la réserve n'est pas perçue comme une entité contraignante sur le territoire.

Quelques acteurs interrogés ont une vision erronée et parfois négative de la réserve. Un changement de posture peut être recherché pour maintenir, avec l'ensemble des acteurs, un rapport de dialogue et d'échange dynamique et permanent. Mais il ne faut pas oublier que, malgré des efforts à faire, l'incompatibilité entre les modes de gestion et les choix établis par les gestionnaires peuvent rester un frein à l'acceptation et l'appropriation collective.

Le questionnaire à destination du grand public a démontré un intérêt de plus en plus marqué pour la réserve naturelle et ses activités. Considérer davantage les riverains, les usagers locaux et les visiteurs de la réserve représente un potentiel fort à développer pour atteindre à une meilleure protection et valorisation du site. Le renforcement du lien social par une meilleure intégration de la population locale est un défi à relever. Différentes pistes déjà évoquées dans la partie précédente peuvent être envisagées pour encore mieux intégrer cette population et lui faire aussi prendre conscience du rôle et de la valeur de la réserve.

Les résultats identifiés permettent d'orienter les objectifs et les actions du prochain PG de la réserve. Les pistes d'améliorations sont multiples. On peut citer l'amélioration de la communication grâce à des supports diversifiés et par une communication de proximité. De plus, cette communication doit être régulièrement répétée et réalisée suffisamment tôt pour s'appuyer sur les relais locaux que sont, notamment, les municipalités. Elles aussi ont un rôle essentiel à jouer pour sensibiliser la population, car elles détiennent les moyens nécessaires pour jouer ce rôle d'informateur privilégié auprès de la population locale (bulletin d'information municipale par exemple...). Il est donc nécessaire de former aussi dès le plus jeune âge au respect et à l'importance de ces enjeux environnementaux. D'autres objectifs sont aussi des éléments clés à intégrer au prochain PG : respect de la réglementation, gain de visibilité, augmentation du lien social, meilleure attractivité du CCG...

Il faut poursuivre et renforcer le statut de la RN en tant que « référent biodiversité » sur le territoire puisque l'éducation est essentielle pour les changements souhaités dans la société. Ainsi, la sensibilisation aux enjeux environnementaux est plus que jamais fondamentale. La mise en place d'un projet tel qu'une maison de la nature/réserve à proximité immédiate du site représente une réelle opportunité pour de nombreux acteurs interrogés, tout comme la mise en place d'un sentier découverte et de panneaux pédagogiques. Porter à bien ce type de projet peut être initiateur d'une meilleure appropriation de la RN par les acteurs locaux.

Au terme de l'étude menée et présentée ci-avant, il semble possible de formuler les conclusions suivantes :

- La RNR de Cambounet-sur-le-Sor, forte d'une existence d'une trentaine d'année, bénéficie bien d'un bon niveau d'acceptation sociale ;
- Son ancrage territorial est bien établi, ce dont témoigne la note globale de 3,75/5 pour l'ensemble des indicateurs ;
- L'appropriation de cet espace naturel préservé pourrait encore être renforcée notamment par une meilleure communication à destination de plusieurs catégories d'acteurs et d'usagers.

Les résultats de l'ancrage territorial montrent des axes de progrès pour la réserve si les choix de gestion représentent un équilibre entre la protection du patrimoine naturel et les enjeux sociaux de ce territoire. La RNR de CS s'est fortifiée, depuis sa création en 1990 en RNV à sa son évolution en statut RNR en 2013. A présent, elle est structurée et opérationnelle, dotée d'un « bon » ancrage mais qui reste à renforcer en rassemblant ses forces et ses capacités face aux contraintes et réticences de certains.

Bibliographie et sources

Articles et ouvrages scientifiques

Borraz O., Guiraudon V., 2008. *Politiques publiques - 1, La France dans la gouvernance européenne*. Paris : Presses de Sciences Po, 2008. ISBN 978-2-7246-1059-8.

Bourdieu P, 1993. *La misère du monde, Paris, Seuil*.

Calvet A., Garnier L., Maurel C., Damien M., Gisclard D., 2018. Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor. Plan de gestion 2017 – 2018. LPO du Tarn.

Comby J.B., 2009. Quand l'environnement devient « médiatique ». Conditions et effets de l'institutionnalisation d'une spécialité journalistique. *Réseaux* 2008/5-6 (n° 157-158). 157 – 190 p.

Depraz S, 2018. L'espace protégé nous renvoie à nos désirs de nature et à notre conception morale de la liberté et de l'altérité.

Di Méo G, 1998. *Géographie sociale et territoires*.

Gendron C, 2014. Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs. *Communiquer. Revue de communication et publique* 117 – 129,

IPBES 2019. *Le rapport de l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques. Résumé à l'intention des décideurs*.

Kinder C, 2020. Réserve Naturelle Régionale de la Massonne. Diagnostic d'Ancre Territorial.

Krieger S. J., 2015. Ecologisation d'un "centaure " ? Analyse d'une appropriation différenciée des enjeux environnementaux par les usagers récréatifs de nature. *Sociologie*. Université de Bordeaux.

Laslaz L, 2012. « Acceptation sociale ». *Dictionnaire des conflits, Atlante*, p. 13-14.

Le Guyader H, 2008. La biodiversité : un concept flou ou une réalité scientifique ? *Courrier de l'environnement de l'INRA* (n° 55).

Lepart J., Marty P, 2006. Des réserves de nature aux territoires de la biodiversité. L'exemple de la France. *Analyses de géographie*. 2006/5 (n° 651), 485 à 507 p.

Marechal, A. 2019. Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve Naturelle Nationale du Marais d'Yves. LPO France.

Marechal, A. 2021. Guide de l'ancrage territorial. Ligue pour la Protection des Oiseaux.

Master 2 GSE VRT 2009. Etude sur la place et le rôle du site (Réserve naturelle et base de loisirs attenante) dans le tissu socio-économique local.

Nations Unies, 1992. Convention sur la diversité biologique. 3 p.

RNF, 2018. La gouvernance des réserves naturelles et leur ancrage territorial. Rapport prospectif.

Therville C, 2013. Des clichés protectionnistes aux approches intégratives : l'exemple des réserves naturelles de France. Thèse de l'université de Bretagne Occidentale.

Sources internet

Article L.332-1 à L.322-8-1 du Code de l'environnement. Création et objectifs des réserves naturelles. Disponible sur : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000033034089/. [En ligne, consulté le 21 juin 2023]

Atlas Mont-Blanc. Impact du changement climatique. Disponible sur : <https://www.atlasmontblanc.org/survoler/>. [En ligne, consulté le 16 août 2023]

Ministères Écologie Énergie Territoires 2022. Présentation de la COP15. Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/COP15>. [En ligne, consulté le 21 juin 2023]

RNF. Chiffres clés. Disponible sur : [https://www.reserves-naturelles.org/patrimoine/chiffres-cles#:~:text=Aujourd'hui%2C%20le%20r%C3%A9seau%20des,hectares%20\(0%2C1%20%25\)](https://www.reserves-naturelles.org/patrimoine/chiffres-cles#:~:text=Aujourd'hui%2C%20le%20r%C3%A9seau%20des,hectares%20(0%2C1%20%25).). [En ligne, consulté le 6 juin 2023]

RNN La Bassée. Sentiers en libre accès. Disponible sur : <https://reserve-labassée.fr/les-activites/les-sentiers-de-decouverte/>. [En ligne, consulté le 28 août 2023]

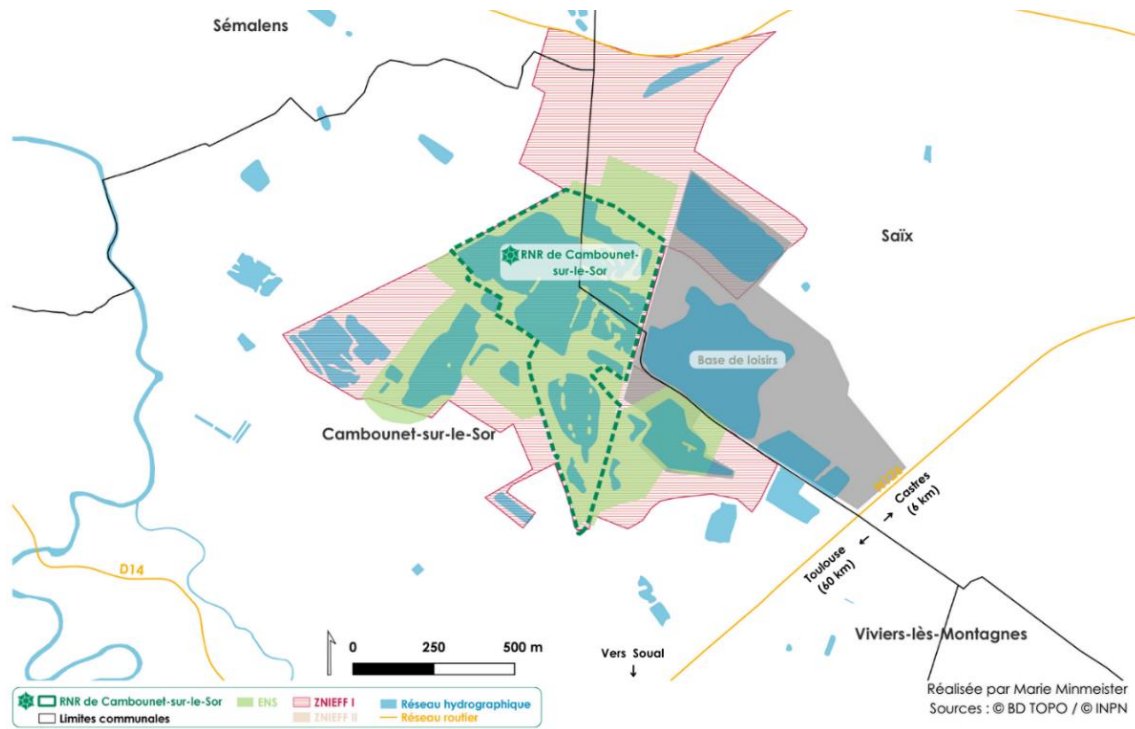
RNN Pinail. Sentier de découverte. Disponible sur : <http://www.reserve-pinail.org/visiter-le-pinail/sentier-de-decouverte/>. [En ligne, consulté le 28 août 2023]

RNR Cambounet-sur-le-Sor. Disponible sur : <https://www.nrcambounet.fr/>. [En ligne, consulté le 31 août 2023]

Liste des sigles

AFOM	Atout, Faiblesse, Opportunité, Menace
AP	Aires Protégées
AT	Ancrage Territorial
CC	Communauté de Communes
CCG	Comité Consultatif de Gestion
CCSA	Communautés de Communes du Sor et Agout
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CEN	Conservatoire des Espaces Naturels
COP	Conférences des Parties
CPIE	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
CSRPN	Conseil scientifique régional du patrimoine naturel
DAT	Diagnostic d'Ancrage Territorial
DT	Délégation Territoriale
EEE	Espèce Exotique Envahissante
ENS	Espace Naturel Sensible
GOT	Groupe Ornithologique du Tarn
GSE VRT	Gestion Sociale de l'Environnement Valorisation des Ressources Territoriales
FDCT	Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn
FDPT	Fédération Départementale des pêcheurs du Tarn
IPBES	Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Ecosystémiques
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
OLT	Objectifs à Long Terme
OPG	Objectifs de Plan de Gestion
PG	Plan de Gestion
RN	Réserve Naturelle
RNF	Réserves Naturelles de France
RNR	Réserve Naturelle Régionale
RNV	Réserve Naturelle Volontaire
CS	Cambounet-sur-le-Sor
SMBA	Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout
ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

Annexes



Annexe 1. Cartographie des ZNIEFF et ENS présents sur la RNR de Cambounet-sur-le-Sor.



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Informations sur l'enquête

NOM Prénom	
STATUT	
STRUCTURE	
ADRESSE	
TÉLÉPHONE	
MAIL	
ÂGE	<input type="checkbox"/> - de 25 ans <input type="checkbox"/> entre 25 et 40 ans <input type="checkbox"/> entre 41 et 60 ans <input type="checkbox"/> + de 61 ans

Thème 1. La réserve

1. Selon vous, quelles sont les missions d'une réserve naturelle, en général ? Et celle-ci en particulier ?

.....

2. Concrètement, savez-vous ce qui se fait sur cette réserve ?

.....

4. Connaissez-vous le ou les organismes gestionnaires de la réserve ?

.....

5. Voulez-vous bien tracer le périmètre de la réserve sur une des cartes ici présentes ?

6. Connaissez-vous des règles à respecter sur la réserve ?

.....

13. Quel est votre avis sur la réglementation ?

.....

7. Selon vous, quelles sont les espèces emblématiques de la réserve ?

.....

1

Document mis à disposition sous une licence autorisant l'accès et le partage (cf. Mentions légales 2022)



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 2. Les sources d'information sur la réserve

8. Parmi les documents suivants, lesquels connaissez-vous ?

.....

9. Vers qui vous tournez-vous pour avoir des informations ?

.....

10. Les informations sur la réserve sont-elles accessibles ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Non	Peu accessible	Facilement accessible

Thème 3. La fréquence de visite

11. A quelle fréquence venez-vous voir la réserve pour des raisons professionnelles ou de loisirs ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois

Thème 4. Les actions mises en place

T4.1 ... En ce qui concerne l'animation ?

3. Connaissez-vous des animations proposées par la réserve et lesquelles ?

.....

12. Quel est votre avis sur les animations ? *Cochez les cases appropriées, et développez si vous le souhaitez.*

Aucun avis	Avis négatif	Avis mitigé « peut mieux faire »	Avis positif	Avis très enthousiaste

.....



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

T4.2 ... En ce qui concerne la gestion du site ?

15. Pensez-vous que ces actions soient globalement efficaces ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout efficace	Plutôt pas efficace	Ne peut pas se positionner	Plutôt efficace	Très efficace

Thème 5. L'organisme gestionnaire de la réserve

16. Quel est votre avis sur les ou l'organisme gestionnaire ?

.....

Thème 6. Les effets liés à l'existence de la réserve

14. Est-ce que vous êtes d'accord avec l'existence de cette réserve ici ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne peut pas se positionner	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

17. La réserve représente-elle une/des plus-values pour vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

.....

Nulle	Faible	Ne sait pas	Moyenne	Forte

18. La réserve représente-t-elle des contraintes pour vous ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

.....

Contrainte très forte	Plutôt forte	Mitigée : contrainte pas complètement acceptée	Contrainte acceptée	Pas vécu comme une contrainte

19. Avec le temps et globalement, est-ce que votre avis sur la réserve a évolué ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Evolution négative du ressenti	Pas d'évolution du ressenti	Evolution positive du ressenti

3

Document mis à disposition sous une licence autorisant l'accès et le partage (cf. Mentions légales 2022)



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Thème 7. La nature des liens

20. Pouvez-vous citer tous les liens qui existent entre vous et la réserve ? Et pouvez-vous nous en dire plus sur leur nature (ex : conventions de pâturage, pratique sportive, ...)

.....

.....

21. Pouvez-vous qualifier globalement l'importance de ces liens ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Aucun lien	Liens faibles	Liens moyens	Liens forts	Liens d'importance prioritaire

22. Avez-vous l'habitude de participer à des activités / réunions / événements ... organisées par la réserve ?

Jamais	<1fois/an	1fois/an	1 fois/trimestre	1fois/mois

23. Vous sentez-vous consulté par la RN sur les sujets qui vous concernent ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

24. Concernant l'équipe de gestion du site, comment se passent vos échanges ?

.....

.....

25. Ces échanges ont-ils évolué avec le temps ?

Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Évolution négative	Pas d'évolution	Evolution positive



En partenariat avec



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Thème 8. Spécifique aux membres du Comité Consultatif de Gestion (CCG)

26. En tant que membre du CCG, avez-vous l'impression d'être impliqué dans la vie de la réserve ? *Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.*

Pas du tout	Plutôt non		Plutôt oui	Tout à fait

27. Que pensez-vous du CCG, en tant qu'instance de discussion ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Non intéressante	Critiquable		Correcte	Efficace et légitime

28. Lors du CCG, faites-vous des interventions régulièrement (questions, prises de positions) ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	Rarement	De temps en temps	La plupart du temps	Toujours

29. Quelle est la fréquence de votre participation au CCG ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Jamais	1x sur 5	2x sur 5	3x sur 5	4x ou > sur 5

Thème 9. Changement climatique et biodiversité

30. Que connaissez-vous des impacts du changement climatique sur le territoire ?

.....

31. Etes-vous concerné par ces changements ? Si oui, à quel degré et comment y réagissez-vous ?

.....

32. Pensez-vous que la réserve s'adapte à ces changements, si oui comment ?

.....

33. Êtes-vous d'accord avec ces choix d'adaptation ? Pourquoi ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

.....

.....



En partenariat avec

AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Conclusion

Atouts	Faiblesses
Opportunités	Menaces

34. Avez-vous des attentes particulières par rapport à la réserve ?

.....

35. Pour faire la synthèse de tous les points abordés précédemment, la réserve apporte-t-elle dans l'ensemble plutôt des bénéfices ou des inconvénients sur ce territoire ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

Seulement des inconvénients	Plus d'inconvénients	Equilibré ou ne sait pas	Plus de bénéfices	Seulement des bénéfices

36. Selon vous, la réserve est-elle bien enracinée sur le territoire ? Pourquoi ?
Merci de cocher directement sur le tableau votre réponse.

.....

Pas du tout	Plutôt non	Mitigé	Plutôt oui	Tout à fait

6

Document mis à disposition sous une licence autorisant l'accès et le partage (cf. Mentions légales 2022)

Annexe 2. Questionnaire d'ancrage territorial développé par RNF et par la LPO France tel que soumis aux enquêtes.

Groupes d'acteurs	Structures
Partenaires, gestionnaires et techniciens	Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) ; Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) d'Occitanie ; Office Français de la Biodiversité (OFB) ; Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN) ; Conseil régional ; Conseil départemental ; Agence de l'eau Adour-Garonne ; Syndicat mixte du bassin de l'Agout SMBA ; Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) ; SARL RBC PROJET ATOSCA ; Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Midi-Pyrénées ; Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) du Tarn
Riverains, élus et usagers locaux	Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) ; Mairie de Cambounet-sur-le-Sor ; Mairie de Dourgne ; Mairie de Sémalens ; Mairie de Soual ; Fédération Départemental de Chasse du Tarn (FDCT) ; Fédération Départemental de la pêche du Tarn (FDPT)
Animation découverte de l'environnement et de	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE), Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) du Tarn, ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) de Saix "L'îlot z'enfants", Enseignant Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), Comité Départemental De La Randonnée Pédestre du Tarn
Exploitants des ressources naturelles	Comité Départemental De La Randonnée Pédestre du Tarn ; Commune de Soual ; Commune de Saint-Germain-des-Prés

Annexe 3. Listes des acteurs rencontrés dans leur structure.



Annexe 4. Fond de carte proposé aux enquêtés pour tracer le contour de la réserve.



Annexe 5. Documents de communications proposés aux acteurs lors des entretiens.



Annexe 6. Idées de supports pédagogiques de la RNN de Pinail et de la RNN de La Bassée.

Table des figures

Figure 1. Localisation de la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor. -10	10
Figure 2. Réglementation en vigueur sur la réserve.-----12	12
Figure 3. Représentation synthétique des espèces emblématiques de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor.-----14	14
Figure 4. Frise chronologique à double temporalité : RNR de CS / évolution de l'ancrage territorial.-----17	17
Figure 5. Schéma synthétique du processus d'ancrage d'une réserve naturelle.-----18	18
Figure 6. Les principales structures d'acteurs de la réserve de CS par typologie et par échelon territorial. -----29	29
Figure 7. Rétroplanning des grandes étapes de l'étude d'ancrage local de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor.-----31	31
Figure 8. Répartition des acteurs par profils cognitifs. -----33	33
Figure 9. Répartition des groupes d'acteurs par profils cognitifs. -----35	35
Figure 10. Etat de connaissance de la RNR par domaine de missions. -----37	37
Figure 11. Occurrence en pourcentage des missions générales de la RN. -----38	38
Figure 12. Occurrence des champs d'actions de la RN tous acteurs confondus. -----39	39
Figure 13. Occurrence des animations connues par les acteurs. -----40	40
Figure 14. Représentation cartographique des tracés du périmètre de la réserve selon les groupes d'acteurs. -----41	41
Figure 15. Occurrence des règles sur la réserve. -----43	43
Figure 16. Occurrence des espèces emblématiques selon les acteurs interrogés. ----44	44
Figure 17. Occurrence de contacts de référence des informations sur la réserve par les acteurs tout confondus.-----46	46
Figure 18. Etat de l'intérêt de la RNR par domaine de missions.-----49	49
Figure 19. Fréquence des visites à la réserve par les acteurs. -----50	50
Figure 20. Graphique croisé : réglementation connaissance / acceptabilité. -----51	51
Figure 21. Occurrence de l'avis sur l'existence de la RN et sur l'efficacité des actions. -----55	55
Figure 22. Image des structures gestionnaires de la RN par groupes d'acteurs. -----56	56
Figure 23. Occurrence de l'avis des acteurs sur les gestionnaires de la RN. -----57	57
Figure 24. Occurrence des plus-values apportées par la réserve au territoire. -----58	58

Figure 25. Balance intérêts/contraintes proportionnée par occurrence (non représentative des pourcentages).-----	59
Figure 26. Niveau d'implication de la RNR par indicateur. -----	61
Figure 27. Nature et importance des liens par groupes d'acteurs.-----	63
Figure 28. Sentiment d'écoute et de considération.-----	64
Figure 29. Ressenti de la qualité des rapports.-----	65
Figure 30. Membre du CCG dans l'échantillon. -----	68
Figure 31. Etat des perceptions liées au Comité Consultatif de gestion.-----	69
Figure 32. Connaissance des impacts du changement climatique sur le territoire par groupe d'acteurs. -----	72
Figure 33. Occurrence des principaux impacts du changement climatique cités par les acteurs. Figure inspirée des impacts du changement climatique de l'Atlas du Mont-Blanc adaptée au contexte de cette étude.-----	73
Figure 34. Bilan des entretiens par groupe d'acteurs. -----	76
Figure 35. Raisons de l'enracinement ou non de la réserve par occurrence. -----	77
Figure 36. Nombre d'occurrences des atouts de la réserve selon les 37 participants.	79
Figure 37. Nombre d'occurrences des faiblesses de la réserve selon les 37 participants. -----	81
Figure 38. Nombre d'occurrences des opportunités de la réserve selon les 37 participants. -----	83
Figure 39. Nombre d'occurrences des opportunités de la réserve selon les 37 participants. -----	85

Quatrième de couverture : résumé et mots-clés

Face au constat de la chute de la biodiversité, la protection de celle-ci est une préoccupation qui s'accroît et qui se matérialise par la création d'aires protégées, dont font partie les Réserves Naturelles (RN). C'est pourquoi, le réseau des Réserves Naturelles de France (RNF), travaille depuis une décennie sur une approche intégrative des acteurs pour améliorer l'ancrage territorial des RN. Le Diagnostic d'Ancrage Territorial est donc un outil permettant d'évaluer à un instant « T » l'acceptation et l'appropriation sociale des espaces protégés par les acteurs d'un territoire. Le cas étudié ici est celui de la Réserve Naturelle Régionale de Cambounet-sur-le-Sor dans le Tarn (81), qui s'insère dans un contexte territorial particulier. La prise en compte de ces perceptions sociales par les gestionnaires de la réserve constitue un facteur clés de la réussite de sa gestion et de son développement futur. Cette étude permet aujourd'hui de qualifier l'ancrage territorial de la RNR de Cambounet-sur-le-Sor de « bon », mais à mi-chemin entre une bonne acceptation et une appropriation réussie. Ce travail met en évidence les efforts d'ancrage à fournir ainsi que les limites auxquelles les gestionnaires sont confrontés. La méthodologie RNF s'est avérée être correctement adaptée au contexte de cette réserve, même si certaines évolutions sont à envisager pour cet outil. Cette étude a permis de proposer des axes de progrès pertinents pour améliorer l'ancrage de la RN, mais aussi de mettre en lumière les freins à l'appropriation de ce dispositif de protection du patrimoine naturel.

Mots-clés : ancrage territorial, réserve naturelle, intégration, acceptation, appropriation